



CENTENAIRE

DE LA

SOCIÉTÉ DES SCIENCES

LILLE

IL Y A CENT ANS



CENTENAIRE

DE LA

SOCIÉTÉ DES SCIENCES

1802-1902

---

LILLE

IL Y A CENT ANS.



HIPPOLYTE VERLY.

---

CENTENAIRE

DE LA

SOCIÉTÉ DES SCIENCES

---

---

LILLE

IL Y A CENT ANS

---

Illustrations photographiques de Delphin PETIT.



LILLE

IMPRIMERIE L. DANIEL

---





**BECQUET DE MÉGILLE,**  
**Premier Président de la Société des Sciences.**



# LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES.

1802.

---

La Société des Sciences, qui s'apprête à célébrer son centenaire, sera peut-être curieuse de jeter un coup d'œil rétrospectif dans son berceau et sur les choses qui l'entouraient. C'est dans cette pensée que nous allons essayer d'évoquer le souvenir de la ville de Lille en 1802. Auparavant nous devons rappeler les circonstances qui ont déterminé et accompagné la naissance de la Société elle-même.

Le sentiment d'émulation pour le réveil et le progrès de la vie intellectuelle était, malgré les malheurs publics, demeuré vivace en certains esprits. Il engendra, chez quelques-uns de nos grands-pères la pensée de grouper autour d'eux les personnes qui pratiquaient les Sciences, les Lettres, les Arts, ou qui s'y intéressaient particulièrement.

Ces promoteurs avaient gardé le souvenir et le regret d'un groupement analogue, que les événements révolutionnaires avaient dispersé, le Collège des Philalèthes (1), qui

---

(1) Le Collège des Philalèthes, lors de sa dispersion était composé comme suit :

*Membre honoraire* : le marquis de GHISTELLES, maître-de-camp de cavalerie.

*Membres résidents* : LAGACHE, subdélégué de l'Intendance, président ; VALENTINO, chimiste ; GABORRIA, négociant ; le chevalier AUBERT DU BOUMOIS, officier

n'était lui-même que la continuation d'institutions séculaires dont on entrevoit la trace à travers les âges dans les Sociétés de Rhétorique et dans les associations philosophiques de l'ancienne Maçonnerie.

C'est en cette année 1802 que ce louable et utile projet prit corps et que se constitua la « Société des Amateurs des Sciences et Arts », destinée à devenir, pendant près d'un siècle, le foyer intellectuel de Lille et l'initiatrice d'institutions qui ont puissamment contribué au renom et à la prospérité de la ville.

Les premiers pourparlers pour l'organisation de cette Société s'engagèrent dans le mois de vendémiaire ; un règlement fut élaboré en nivôse.

Les adhérents, encore en très petit nombre, choisirent pour président le citoyen Becquet et pour secrétaire le citoyen Drapiez. Ils se réunissaient tantôt au domicile de leur président, tantôt chez le citoyen Lambert, qui avaient mis à leur disposition, l'un son cabinet de physique, l'autre son laboratoire. C'étaient les citoyens :

BECQUET DE MÉGILLE, propriétaire ;  
DRAPIEZ, pharmacien ; (1)  
LAMBERT, commissaire des poudres ;  
TESTELIN, chirurgien ; (2)  
JUDAS, pharmacien ;  
TRACHET, chirurgien ;

---

au régiment de la Couronne ; LAGARDE, conseiller du roi au Bailliage, secrétaire perpétuel ; LAMBERT, commissaire des Poudres ; CORBET, statuaire ; BONVALLET DES BROSSES, ancien trésorier de la Marine ; MERLIN, médecin à l'Hôpital militaire ; LE JOSNE DE L'ESPIERRE, avocat au Parlement ; VERLY, architecte ; FRANÇOIS, négociant ; LIÉNARD, géomètre ; GRAVELLE DES VALLÉES, élève de l'École des Mines ; POISSON DES LONDES, officier du Génie.

Le Collège comptait en outre dix-sept membres correspondants.

(1) Le Cit. Drapiez était beau-père de Vincent Leleux, fondateur de l'*Echo du Nord*.

(2) Le Cit. Testelin était grand-père d'Achille Testelin, qui gouverna la région du Nord, pendant la guerre de 1870-71, et fut, comme son aïeul, membre de la Société des Sciences.

MAQUET, négociant ;  
DEHAU, propriétaire ;  
MALUS, commandant du génie ;  
PEUVION, négociant.

Leur première séance régulière date du 17 nivose, an XI (7 janvier 1803).

Ce faible groupe ne tarda pas à tripler d'importance, et, deux ans plus tard, la liste des membres de la Société des Amateurs des Sciences et Arts, publiée par l'*Annuaire du département du Nord*, comptait trente-quatre noms :

MM. ALAVOINE, négociant ;  
BÉCU, médecin ;  
BOTTIN, secrétaire général du Préfet ;  
BRUNET, vétérinaire ;  
CUVELIER, chirurgien ;  
COMMÈRE, chef de bureau à la Préfecture ;  
DE MORTAIN, médecin ;  
DESFOSSÉS-VIRNOT, négociant ;  
DRAPIEZ, pharmacien ;  
DUHAMEL, pharmacien ;  
DURIEZ, physicien ;  
FÉRON, médecin ;  
HERMAN, administrateur de l'Hôpital-Militaire ;  
LAMBERT, commissaire des poudres ;  
LANCEL, négociant ;  
LEFEBVRE, notaire ;  
LENGLART père, négociant ;  
LENGLART fils, négociant ;  
LEROY, pharmacien ;  
LESTIBOUDOIS, médecin ;  
MACQUART, rentier ;  
MAQUET, négociant ;  
MALLEBRANQUE, pharmacien ;  
PEUVION, négociant ;  
PIONNIER, chirurgien ;

CHARPENTIER, pharmacien, Wazemmes ;  
COTTIN, chirurgien à l'armée ;  
COUPRENT, officier de santé, Seclin ;  
DEQUEUX-ST-HILAIRE, sous-préfet d'Hazebrouck ;  
DE WAVRECHIN, rentier, Douai ;  
DRAPPIER, ingénieur des ponts-et-chaussées, Douai ;  
DUKIN, professeur d'histoire naturelle, Anvers ;  
DUQUESNE, secrétaire de la mairie, Douai ;  
FAQUET, chimiste, Amiens ;  
FAUBERT, littérateur, Verlinghem ;  
HÉCART aîné, Valenciennes ;  
HÉCART cadet, professeur d'histoire naturelle, Valenciennes ;  
JUDAS, pharmacien à l'armée ;  
LAFUITE, officier du génie, Valenciennes ;  
DELALANDE, inspecteur des douanes, Douai ;  
LAMBERT, receveur des droits réunis, Lannoy ;  
LAPOSTOLLE, professeur de physique et chimie, Amiens ;  
LEMAITRE, inspecteur général des poudres, Paris ;  
LEONE, professeur de chimie, Turin ;  
LEROY, commissaire des poudres, Montpellier ;  
LOUET, directeur du bureau des Relations littéraires, Paris ;  
MALUS, chef de bataillon du génie, Anvers ;  
S. E. MARET, ministre, secrétaire d'État, Paris ;  
MOUCHERON, employé à la préfecture du Nord ;  
PALISSOT DE BEAUVOIS, membre de l'Institut, Paris ;  
PIET, pharmacien, Hesdin ;  
POIRET, naturaliste, Paris ;  
POTIEZ, employé aux octrois, Douai ;  
POWERS, chimiste, Dunkerque ;  
RAMONET, chirurgien-major au 19<sup>e</sup> d'infanterie ;  
RÉCICOURT, directeur du génie, Paris ;  
REYNART, pharmacien à l'armée ;  
SALADIN, professeur de mathématique au lycée, Strasbourg ;

POIRETTE, professeur ;  
POMET, archiviste du Dépôt de l'ex-chambre des  
Comptes ;  
ROHART, secrétaire de la mairie ;  
SACHON, trésorier de la commune ;  
SCHEPPERS, négociant ;  
TESTELIN, professeur de mathématiques ;  
TRACHET, chirurgien ;  
VANBAVIÈRE, homme de loi ;  
WAELES, professeur.

Le Préfet du département et le Maire de la ville, étaient inscrits comme membres honoraires, ainsi que M. Decroix, ancien pharmacien.

L'honneur de figurer dans cette élite était assez envié, à cette époque, pour que l'on se glorifiât d'être officiellement admis à candidature. C'est ainsi que l'on voit désignés comme « Aspirants » dans l'*Annuaire du Nord*, les citoyens :

CLAINPANAIN, marchand bijoutier ;  
DESMAZIÈRES aîné, négociant ;  
DESMAZIÈRES, cadet, négociant ;  
GYHOUL, rentier ;  
MALO, négociant ;  
THOUESNY, peintre.

Les membres correspondants étaient au nombre de 47, parmi lesquels on retrouve le nom de membres fondateurs qui avaient quitté la ville depuis la création de la Société.

En voici la nomenclature :

ADVENIEZ-FONTENILLE, capitaine du génie, à Paris ;  
DALBIS, professeur d'histoire naturelle, à Turin ;  
BECQUET DE MÉGILLE, rentier, à Douai ;  
BLAISE, chirurgien à l'armée ;  
BONVET, ingénieur géographe, Aix-la-Chapelle ;

SILVY, homme de loi, Douai ;  
TARANGET, médecin, Douai.  
TRIBOUT, chirurgien à l'armée ;  
VANDENSAND, professeur de physique et chimie, Luxembourg ;  
VANDIER, médecin à l'armée ;  
VANMONS, professeur de chimie, Bruxelles ;  
VANWYN, archiviste de la République batave, La Haye ;  
VILLARMOIS, naturaliste, Rennes ;  
VOETZ, naturaliste, Dunkerque ;  
WORBE, médecin à l'hôpital de Roanne.



# LE PREMIER PRÉSIDENT

DE LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES

1802-1803

---

Pierre-Maurand-Valéry-Joseph Becquet de Mégille naquit à Lille, le 13 janvier 1777, d'une vieille famille de la noblesse parlementaire de Douai. Il arrivait donc seulement à l'adolescence quand éclata la Révolution. Sous l'influence des sentiments patriotiques que l'invasion étrangère engendra alors dans toutes les âmes, il s'enrôla dans les hussards et participa à la campagne de Hollande.

Mais il ne poursuivit point la carrière des armes. Dans les dernières années du XVIII<sup>e</sup> siècle, on le retrouve à Lille se livrant passionnément, avec quelques amis, à l'étude des sciences physiques.

Sa fortune lui avait permis d'organiser un cabinet remarquablement outillé pour ce temps, où le matériel expérimental était loin d'avoir la diversité et la perfection qu'il a acquises depuis. Et dans ce laboratoire il aimait à réunir les jeunes savants dont il faisait sa compagnie favorite.

C'est là, dans les entretiens du petit cénacle, que surgit l'idée de grouper les praticiens et les amateurs des sciences, des lettres, des arts, en une association dûment constituée ; c'est là aussi que fut élaboré le règlement, que fut choisi le titre, que furent désignés les dignitaires de la Société nouvelle.

Dès ce jour (10 nivose an XI, 31 décembre 1802), la « Société des amateurs des sciences et arts » fut fondée,

elle comptait dix membres et avait pour président Becquet de Mégille.

Celui-ci occupa le fauteuil pendant un peu plus d'une année (1802-1803); il l'abandonna pour aller se fixer à Douai, berceau de sa famille.

Il était à peine installé dans cette ville, lorsqu'il fut désigné pour faire partie, avec le grade de capitaine, du détachement de la garde nationale mobilisé pour la protection des côtes. Au retour de cette expédition, qui fut brève, il fut nommé chef de cohorte.

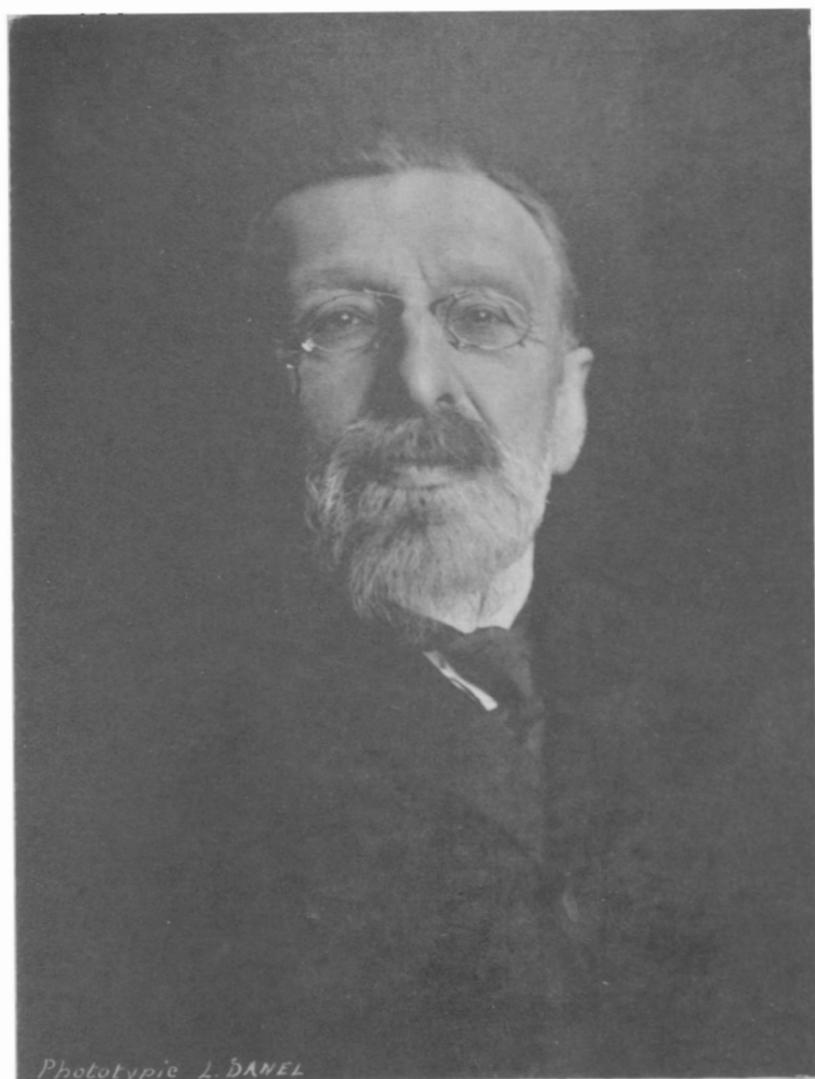
C'est à cette époque que Becquet de Mégille, âgé de 30 ans, s'allia à une noble famille dont le nom figure dans les plus anciennes généalogies du pays : il épousa Anne Rémy de Campeau.

Membre du Conseil municipal et adjoint en 1812, il devint maire en 1815 et conserva cette magistrature pendant douze années, au cours desquelles furent créées les institutions diverses qui ont fait, pour les choses de l'esprit, le légitime renom de la ville de Douai.

Ce fut la période la plus brillante et la plus heureuse de sa vie. Il exerçait une autorité incontestée et était entouré de sympathies qu'il devait tout à la fois à son caractère personnel, à sa réputation de savant homme, à la position qu'il occupait et qui continuait dignement les traditions de ses aïeux, liés depuis trois siècles à l'histoire de Douai. Les insignes de la Légion d'honneur, du Danebrog, de l'Éperon d'Or lui avaient apporté des témoignages officiels de l'estime dont il jouissait.

Une nouvelle faveur lui échut en 1828 : le gouvernement de la Restauration l'investit des fonctions de Sous-Préfet de l'arrondissement. Ce fut le terme de sa fortune, car moins de deux ans après il se voyait destitué par la Révolution de Juillet.

Froissé par cette mesure, mécontent de la tournure que prenaient les événements, Becquet de Mégille renonça à la



**AGACHE-KUHLMANN,**  
**Président actuel de la Société des Sciences.**



vie publique et se retira dans son château de Roucourt, près de Douai, où il mourut, à l'âge de 60 ans, le 26 juillet 1837.

D'après une tradition qui s'est transmise de génération en génération, la famille Becquet de Mégille serait d'origine normande et compterait au nombre de ses ascendants le primat d'Angleterre, Thomas Becket, dont on connaît la tragique histoire (1117-1170).

---

## LE PRÉSIDENT ACTUEL

DE LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES

1902.

---

M. Agache (Édouard-Donat-Louis-Joseph), est né à Lille, le 6 juillet 1841 ; il a épousé la fille du grand chimiste Kuhlmann, de l'Institut, qui fut quatre fois président de la Société des Sciences.

M. Agache-Kuhlmann compte parmi les manufacturiers les plus importants de la région du Nord. Fondateur et ancien président de la Société Industrielle, il est membre du Conseil supérieur du Commerce, régisseur de la Compagnie d'Anzin et administrateur de la Compagnie du chemin de fer du Nord.

---

# LISTE CHRONOLOGIQUE

DES

PRÉSIDENTS DE LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES

---

1802 BECQUET DE MÉGILLE.	1822 VAIDY.
1803 BECQUET DE MÉGILLE.	1823 SACHON.
1804 MALUS.	1824 VAIDY.
1804 SACHON.	1825 VAIDY.
1805 SACHON.	1826 DUHAMEL.
1806 BOTTIN.	1827 MACQUART.
1807 BOTTIN.	1828 FÉE.
1808 LEFEBVRE.	1829 VAIDY.
1809 LEFEBVRE.	1830 GUILLOT.
1810 BOTTIN.	1831 LONGER.
1811 BOTTIN.	1831 BAILLY.
1812 BOTTIN.	1832 FÉE.
1813 BOTTIN.	1832 LESTIBOUDOY, Th.
1814 BOTTIN.	1833 MACQUART.
1815 BOTTIN.	1834 DESMAZIÈRES.
1816 ALAVOINE.	1835 BAILLY.
1817 ALAVOINE.	1836 KUHLMANN.
1818 SACHON.	1837 LE GLAY.
1819 ALAVOINE.	1838 LESTIBOUDOIS, Th.
1819 CHARPENTIER.	1839 DAVAINÉ.
1820 LAFUITE.	1840 KUHLMANN.
1820 VAIDY.	1841 MACQUART.
1821 VAIDY.	1842 DOURLÉN.
1821 SACHON.	1843 LEGRAND.
1822 SACHON.	1844 DE CONTENCIN.

- |                        |                          |
|------------------------|--------------------------|
| 1845 LE GLAY.          | 1873 KUHLMANN.           |
| 1846 LESTIBOUDOIS, Th. | 1874 CHON.               |
| 1847 MACQUART.         | 1875 VIOLETTE, Charles.  |
| 1848 LOISET.           | 1876 VAN HENDE.          |
| 1849 CAZENEUVE.        | 1877 MEUREIN.            |
| 1850 MILLON.           | 1878 LAVAINNE.           |
| 1851 LEGRAND.          | 1879 PARISE.             |
| 1852 BAILLY.           | 1880 HOUDOY.             |
| 1853 LE GLAY.          | 1881 GOSSELET.           |
| 1854 MACQUART.         | 1882 DELIGNE.            |
| 1855 VIOLETTE, Henri.  | 1883 TERQUEM.            |
| 1856 CHON.             | 1884 COLAS.              |
| 1857 PASTEUR.          | 1885 DE NORGUET.         |
| 1857 LAMY.             | 1886 VANDENBERGH.        |
| 1858 VIOLETTE, Henri.  | 1887 HALLEZ, Louis.      |
| 1859 KUHLMANN.         | 1888 DEHAISNES.          |
| 1860 GIRARDIN.         | 1889 SOUILLART.          |
| 1861 DE COUSSEMAKER.   | 1890 HOUZÉ DE L'AULNOIT. |
| 1862 LAMY.             | 1891 WANNEBROUCQ.        |
| 1863 CHON.             | 1892 HERLIN.             |
| 1864 VIOLETTE, Henri.  | 1893 DANIEL.             |
| 1865 DE MELUN.         | 1894 VERLY.              |
| 1866 GIRARDIN.         | 1895 BARROIS, Charles.   |
| 1867 BENVIGNAT.        | 1996 MOY.                |
| 1868 GUIRAUDET.        | 1897 FOLET.              |
| 1869 CHON.             | 1898 FINOT.              |
| 1870 MENCHE DE LOISNE. | 1899 HALLEZ, Paul.       |
| 1871 BLANQUART-EVRARD. | 1900 MONGY.              |
| 1872 CORENWINDER.      | 1901 DAMIEN.             |

# LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES

EN 1902.

---

<i>Président</i> . . . . .	MM. AGACHE-KUHLMANN.
<i>Vice-Président</i> . . . . .	BATTEUR, Carlos.
<i>Secrétaire-Général</i> . . . . .	BARROIS, Théodore.
<i>Secrétaire de correspondance</i> . .	DANCHIN.
<i>Trésorier</i> . . . . .	QUARRÉ-REYBOURBON.
<i>Bibliothécaire-Archiviste</i> . . . . .	LEFEBVRE.

*Membres honoraires de droit* : LE GÉNÉRAL commandant le 1<sup>er</sup> corps d'armée ; le PRÉFET du département du Nord ; le MAIRE de la ville de Lille.

*Membres de droit* : le RECTEUR de l'Université de Lille ; l'INSPECTEUR d'Académie.

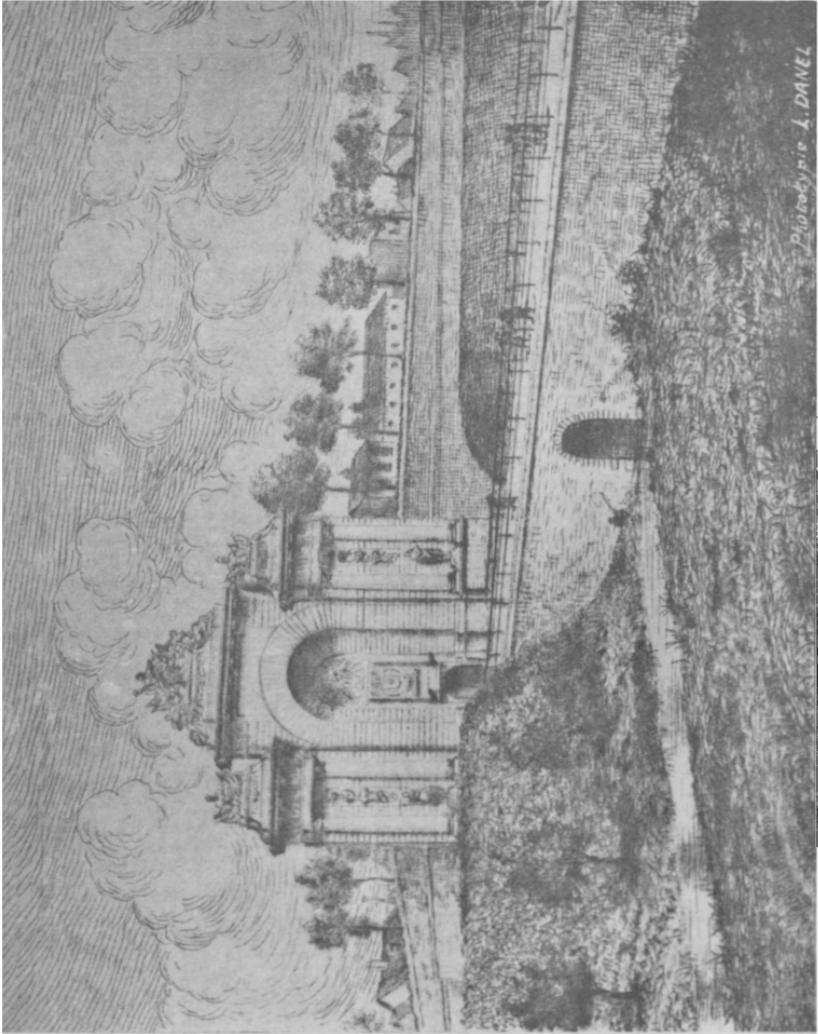
*Membres honoraires* : MM. DELIGNE, littérateur ; VANDENBERGH, architecte ; PÉROCHE, directeur honoraire des Contributions indirectes ; LEROY, graveur, ancien professeur à l'École des Beaux-Arts.

*Membres titulaires* : MM. GOSSELET, Jules, O \*, doyen honoraire de la Faculté des Sciences ; KOLB, Jules, O \*, ingénieur ; RIGAUX, Henri, archéologue ; VERLY, Hippolyte, \*, homme de lettres ; BARROIS, Charles, \*, professeur à la Faculté des Sciences ; HALLEZ, Paul, professeur à la Faculté des Sciences ; PETIT, Delphin, minotier, photographe d'art ; FOLET, Henri, \*, doyen honoraire de la Faculté de Médecine ; DAMIEN, B. C., \*, doyen de la Faculté des Sciences ;

MONGY, Alfred, \*, ancien directeur des travaux municipaux ; AGACHE-KUHLMANN, Édouard, \*, manufacturier ; DUBAR, Gustave, O \*, directeur de l'*Écho du Nord* ; FINOT, Jules, \*, archiviste du département ; DANIEL, Léonard, C. \*, imprimeur ; DUBAR, Louis, \*, professeur à la Faculté de Médecine ; BARROIS, Théodore, député, professeur à la Faculté de Médecine ; QUARRÉ-REYBOURBON, Louis, publiciste ; GRUSON, Henri, \*, inspecteur général des Ponts et Chaussées ; DENNEULIN, Jules, artiste peintre ; DEMARTRES, Léon, doyen honoraire de la Faculté des Sciences ; MOURCOU, Auguste, architecte ; LECOCQ, Frédéric, professeur au Conservatoire ; BATTEUR, Carlos, \*, architecte ; KOSZUL, Julien, directeur de l'École de Musique de Roubaix ; CORDONNIER, Louis, architecte ; LEFEBVRE, Léon, imprimeur ; DE WINTER, Pharaon, artiste peintre : CARTON, Louis, \*, médecin-major de l'armée ; TRANNIN, Henri, ancien directeur de l'École supérieure de commerce ; BUISINE, Alphonse, professeur à la Faculté des Sciences ; FAUCHEUR, Edmond, \*, président de la Chambre de Commerce ; FAUCHILLE, Auguste, avocat ; ANGELLIER, Auguste, ancien doyen de la Faculté des Lettres ; DANCHIN, Fernand, avocat ; CALMETTE, Albert, O. \*, directeur de l'Institut Pasteur ; HAUTCŒUR, prélat de la Maison de Sa Sainteté, historien ; PENJON, Auguste, \*, professeur à la Faculté des Lettres ; DE SWARTE, Victor, \*, trésorier général ; PETOT, Albert, professeur à la Faculté des Sciences ; VALLAS, Louis, doyen de la Faculté de Droit ; PANNIER, Paul, musicographe.







**LA PORTE DE PARIS EN 1802.**



# LA VILLE DE LILLE

## IL Y A CENT ANS

---

### I.

#### FEUILLETS DU CARNET D'UN VOYAGEUR.

..... Nous avons diné à Cambrai, et voici deux bonnes heures que nous avons passé Douai. Maintenant, nous traversons cette fameuse plaine des moulins à vent, dont les postillons ont répandu la renommée jusqu'à Paris. Les Sarrazins de Don Quichotte gesticulent autour de nous par centaines, jetant leur monotone « pan, pan pan pan » comme cri de guerre.

— Dieu merci, nous approchons ! soupire ma voisine de coupé, qui a pourtant trouvé le moyen d'abrégier la route en dormant gentiment sur mon épaule.

L'exclamation traduit d'ailleurs le sentiment général. Pensez, il y a vingt-neuf postes de Paris à Lille, et voilà tantôt quarante heures que nous roulons et tangons sur le pavé de la République...

Une copieuse fanfare de fouet a annoncé que la ville est en vue. Et tout aussitôt, la route s'est garnie d'humbles maisons — le « Faubourg des Malades », m'a-t-on dit, ce qui n'est pas une dénomination attirante, — puis s'est tordue dans un labyrinthe de fortifications. La diligence a franchi des ponts-levis sonnant creux et ferrailant, et s'est engouffrée

sous la voûte obscure d'une porte monumentale. A l'autre bout, c'est la ville.

Une rue longue et populeuse file entre deux rangées de maisons à façade chargée de lourds ornements, qu'on croirait toutes bâties par le même architecte, et s'achève par un étranglement devant un édifice à péristyle grec, qu'on me dit être le théâtre.

On tourne à gauche, puis à droite, sur une vaste place, entre un curieux monument entièrement couvert de fortes sculptures, qui est la Bourse, et un Corps-de-Garde semblable à un arc de triomphe, avec une large terrasse à double escalier, où déambule une sentinelle.

On enfile en face une autre rue, la rue Esquermoise, au coin de laquelle les ruines d'une église achèvent tranquillement de s'effriter derrière une palissade détraquée. Des boutiques serrées, des hôtelleries, des habitations cossues, des promeneurs nombreux attestent que c'est l'une des principales de la ville.

A son extrémité, nous en prenons une dernière, à gauche, qui ne lui ressemble en rien : tortue et biscornue, elle n'a, pour les voyageurs, d'autre mérite que d'aboutir tout droit à la place de l'Arbalète (1), qui marque le terme de leur martyre

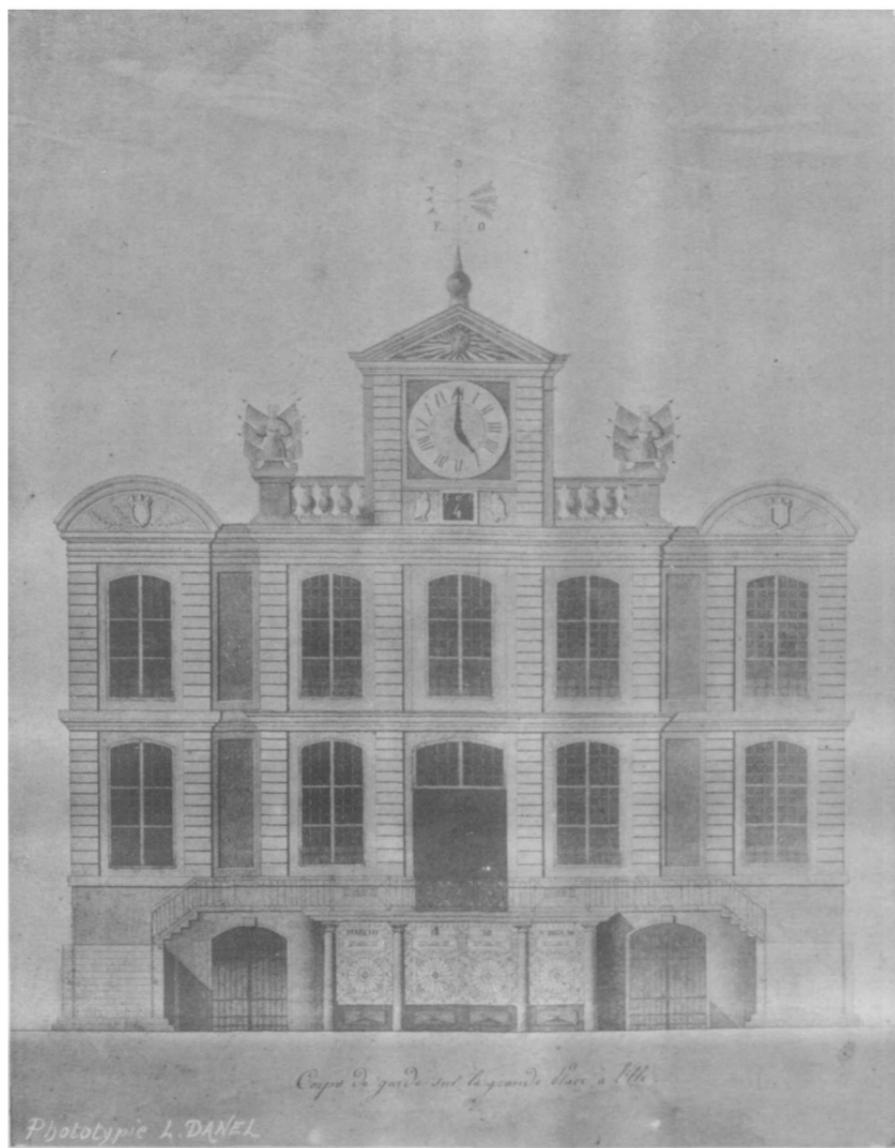
Après une nouvelle symphonie des virtuoses de la mèche, la diligence s'est arrêtée devant un large porche encombré de bagages et de badauds. Là siège la succursale lilloise de l'Administration des Messageries générales, gérée par le citoyen Giroud.

Par les portières hâtivement ouvertes, par les marchepieds qui accèdent à la plate-forme, notre arche roulante s'est débondée en un clin d'œil.

Pendant qu'on dételle les chevaux fumants, pendant qu'une demi-douzaine de déchargeurs à veste galonnée

---

(1) Place de l'Arsenal.



LA GRAND-GARDE.



débouclent la bâche et se passent malles, valises et paquets, un pittoresque concert d'exclamations tendres ou bouffonnes, de cris de joie, d'appels, de rires, de pleurs, de jurons et de baisers s'est élevé aux alentours.

— Papa chéri!... O cher époux!... Bonjour Eulalie!... O Narcisse! O Polymnie!... Eh là, citoyen! si vous vouliez bien marcher ailleurs que sur mes bottes!... Avez-vous fait bon voyage?... Ah, mon oncle! ma tante va bien?... Aïe! faites donc attention, là haut!... Baise-moi, Julie!... Allons, pépère, r'tirez-vous de là, y a pus d'harengs dans l'tonneau!

Alors a commencé le triage et la reconnaissance des bagages. Autre tribulation, qui ne va point sans troubles et sans querelles.

Enfin, peu à peu, tout s'est apaisé et chacun a tiré de son côté, les uns entourés de leur famille, les autres solitaires.

Étranger au pays, je ne connaissais personne à Lille. J'ai pris un valet de place (1) pour me guider vers l'hôtellerie la plus proche.

Le crépuscule étendait ses voiles, et les allumeurs publics s'occupaient à descendre, pour en enflammer la mèche, les lanternes suspendues par un cordage au dessus des chaussées.

Mon homme m'a conduit à l'*Hôtel des Mousquetaires*, tenu par le cit. Paquet-Ringot et sis en la rue Esquermoise. Le gîte et la cuisine y sont de bon renom, et l'hôte m'a paru prévenant.

Après le souper, ne sachant comment employer mon temps, je me suis rendu au *Café Américain*, situé presque en face de l'hôtel. Cet établissement, nouvellement installé à l'instar de Paris, resplendissait d'un éclat de météore dans la demi-ombre de la rue pauvrement éclairée par les trois lanternes publiques, car les boutiquiers n'avaient pas

---

(1) Commissionnaire.

attendu le signal du couvre-feu pour éteindre leurs quinquets.

Le *Café Américain* ne chômait point de clientèle, ce soir-là. Mais, dès le premier coup d'œil, il m'a paru que celle-ci se séparait en deux catégories : à droite, paisiblement on buvait de la bière et l'on jouait aux cartes, au tric-trac, aux dames ; à gauche, on lisait tout haut les gazettes de Paris, qui venaient d'arriver, on les commentait, on discutait la politique, et l'on buvait du café et du punch.

Le luminaire se composait d'un grand lustre en forme de zodiaque, à huit foyers, et d'une douzaine de quinquets plats adaptés aux murs.

Sous cette lumière généreuse le comptoir de bois doré, qui faisait face à la porte, au fond de la salle, apparaissait comme un trône, où siégeait une fort belle personne, coiffée à la grecque, avec la gorge et les bras nus. Les cœurs ne restaient point insensibles à ses charmes, car un galant en redingote à haut collet, en pantalon à la hongroise, en bottes à molletières ornées de houppes, l'entretenait de fort près, appuyé du coude à la tablette du comptoir.

Dans une arrière-salle on jouait au billard : par une porte ouverte à la gauche de la jolie nymphe des bruits de billes et de queues s'échappaient. Mais ceci ne m'intéressait point ; j'étais plus curieux de tâter le pouls à l'opinion, et pour m'instruire à cet égard j'allai prendre place dans la région des politiques.

En peu d'instants je fus renseigné. On ne parlait que du Premier Consul, de ses faits et gestes, de ses intentions, de sa puissance et de sa gloire, et à chaque minute le nom de Bonaparte retentissait, empanaché des qualificatifs les plus solennels : « Génie de la France », « Restaurateur de la Patrie », « Sauveur de la Nation », « Émule de César », « Vengeur de Dieu ».

L'accord était parfait, sans une note discordante.

Bien que le résultat du plébiscite de prairial pour le consulat à vie ne soit pas encore publié, on tient ici le fait



L'ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE EN FEU  
(1792).



pour acquis, et l'on ne se gênait pas, autour de moi, pour donner à entendre que si, par impossible, ce résultat trompait la confiance nationale, il conviendrait de le considérer comme une pure erreur et de passer outre. Ceci se disait tout haut, dans un lieu public, à deux pas de moi, étranger que nul ne connaissait.

\*  
\* \*

J'ai employé le decadi à explorer la ville, en compagnie d'un voisin de table qui complaisamment s'est fait mon guide.

Les ruines que, de la diligence, j'avais entrevues hier, sont celles de l'église St-Etienne, incendiée par le bombardement, il y a dix ans. C'est un amas de décombres qui empeste le quartier, car il sert de dépôt clandestin aux immondices.

— Comment, depuis tant d'années, la municipalité ne s'est-elle point occupée de rebâtir cet édifice ou d'en utiliser le terrain ?

— Faute de ressources, m'a répondu mon obligé compagnon. Rebâtir, personne n'y aurait songé précédemment, puisque c'est seulement par la volonté auguste du Premier Consul que les anciennes églises viennent d'être restituées au culte. Déblayer et construire autre chose, comment le faire, alors qu'on manquait tout à la fois de direction éclairée et des capitaux nécessaires ?

— Comment les ressources peuvent-elles manquer dans un pays fertile et riche, tel que la Flandre ?

— Oui, citoyen, ce pays était le plus prospère de la France, il y a quinze ans, mais il ne l'est plus. J'y viens presque chaque année depuis vingt-cinq ans, et je le connais bien ; je suis négociant. Et je peux vous dire qu'il y a loin de l'état présent à celui d'autrefois. La Révolution, je veux dire les excès et les folies accomplis en son nom, a ruiné peu ou prou tout le monde — grâces soient rendues au

grand homme qui en a délivré la Nation ! — et la ville de Lille n'a pas mieux que d'autres échappé au désastre. En 1789, elle comptait 77.000 habitants ; aujourd'hui elle n'en a plus que 55.000. Son industrie et son commerce se sont déprimés dans la même proportion, sinon davantage. Voilà le bilan.

— Il est lamentable, j'en conviens... Quel est, je vous prie, ce vieux bâtiment, là-bas au fond ?

— La Maison commune, ci-devant le palais Rihour, qui fut le logis des ducs de Bourgogne. L'aile droite fut reconstruite sous le règne de Louis XV, après un incendie ; mais vous verrez encore dans la cour un escalier gothique et, par derrière, une apparence de vieux château, avec des tours et une porte-forte....

Nous traversâmes la cour, sortîmes par la vieille porte voûtée comme celle d'une forteresse, et, par les rues de Dunkerque (1) et de l'Humanité (2) nous gagnâmes la place de Béthune, où la ville se termine par la porte du même nom, ci-devant place et porte Notre-Dame (3).

Là, nous avons pris à droite le rempart, qui passe derrière l'ancien couvent des Jésuites, devenu hôpital militaire, et sous lequel la Deûle, traversant d'immenses douves marécageuses, entre en ville par une porte d'eau donnant sur un bassin de batellerie. Nous sommes descendus à la porte de la Barre, tout à côté du Champ-de-Mars.

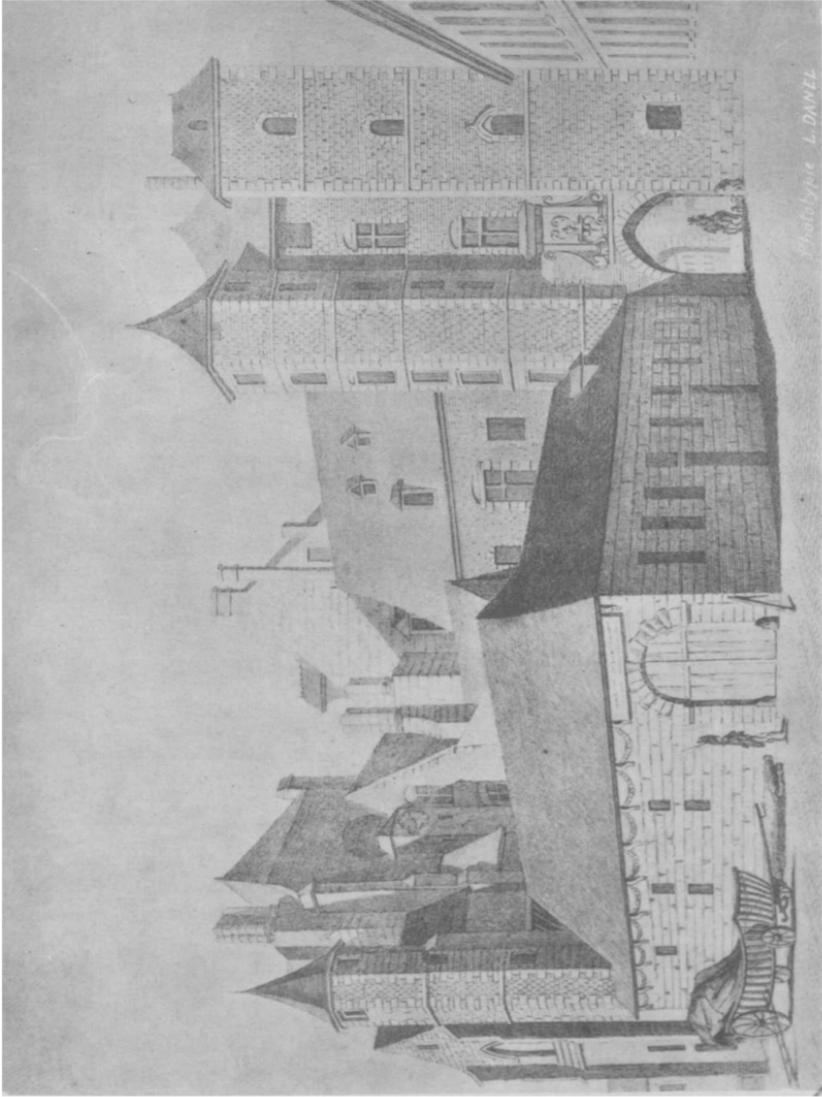
Mon guide bienveillant m'a ramené vers le centre de la ville par des rues diverses, dont les maisons ornementées m'ont intéressé par leur caractère d'ensemble, et m'a montré les ruines de la collégiale et du monastère de St-Pierre. A vrai dire, ces ruines mêmes n'existent plus. Il

---

(1) Rue du Palais.

(2) Rue de l'Hôpital-Militaire.

(3) Actuellement place Richebé.



**LE PALAIS RIHOUR.**  
**Vue extérieure.**



n'y a là qu'un grand terrain vague bossué de débris (1). Mais il subsiste quelques dépendances du monastère, dans lesquelles on a installé la Poste aux Lettres. La petite place qui s'étend devant celle-ci s'appelle maintenant le clos de la Réforme (2).

A peu de distance j'ai aperçu, dans la rue St-Pierre, une grosse tour qu'on m'a dit être le reste d'une des portes de la ville primitive, remontant à l'an mil.

Nous sommes passés devant la Monnaie (3), dont on voit l'huis au fond d'une impasse. Elle est rentrée en activité depuis six ans, m'a appris mon compagnon, et l'on y frappe présentement dix mille écus par jour.

— Ici est la poste aux chevaux, a-t-il ajouté en me montrant l'*Hôtel du Lion d'Or*, sur la place du même nom. C'est le citoyen Mahy qui est maître de Postes.

Le Muséum n'est pas loin de là, au coin de la rue des Arts et de celle des Sans-Culottes. Il est aménagé, ainsi que la Bibliothèque et l'École Centrale (4), dans le ci-devant monastère des Récollets.

— Cette dénomination de « Sans-Culottes » est ici une facétie révolutionnaire, observa mon guide. Les Sœurs Noires, dont la rue portait le nom sous l'ancien régime, n'avaient point, comme vous savez, de culottes. Leur couvent, dont vous voyez à droite les vastes bâtiments, a servi de siège à la trop fameuse Société populaire (5).

Mon homme me ramena devant le Théâtre, dont il me vanta l'architecture. Le péristyle avec ses hautes colonnes formant portique ouvert, est vraiment fort beau.

---

(1) Où s'élèvent maintenant le Palais de Justice, l'École des Beaux-Arts et le Conservatoire.

(2) Place du Concert.

(3) Actuellement patronage congréganiste.

(4) C'était alors le seul établissement d'enseignement supérieur dans le département. Le Musée, institution nouvelle, créée par décret des Consuls en l'an IX, s'appelait alors *Museum*.

(5) Actuellement la maison Crespel.

Comme ailleurs, les maisons qui l'environnent sont pourvues de façades historiées dans un goût un peu lourd, mais curieux ; cette ornementation générale imprime à la ville un caractère particulier que je n'ai vu qu'à Lille.

Un passage voûté qui s'ouvre devant le Théâtre, — on l'appelle le Passage des Halles — conduit au Marché aux poissons et aux Ponts-de-Comines, rue bizarre, moitié quai, moitié rivière, dont chaque maison du côté rivière est reliée au côté quai par un ponceau de bois.

Par là, nous arrivâmes à l'église Saint-Maurice, naguère Temple de la Raison, édifice fruste qui semble cacher sa misère derrière un écran continu de maisons, desquelles il n'est séparé que par un étroit contour.

J'en avais assez vu pour une fois. L'heure du dîner nous rappelait d'ailleurs à l'hôtel.

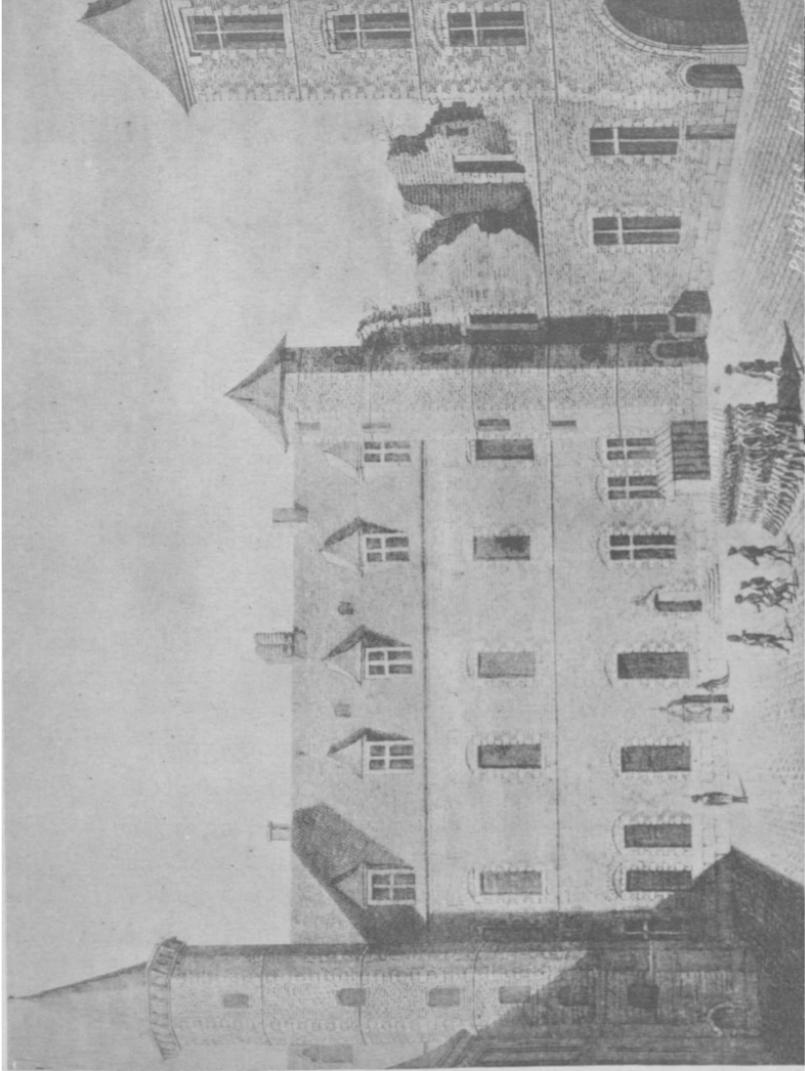
Mon nouvel ami ayant insisté pour que je l'accompagne cet après-midi au Cirque, qui est, affirme-t-il, le foyer du plaisir en cette ville, nous avons décidé d'y aller de compagnie.

\*  
\* \*

Nous nous sommes rendus au Cirque à trois heures, et à onze j'en sors seulement, après y avoir soupiré.

L'endroit est merveilleux. Bien qu'il soit en pleine ville, à peu de distance de l'hôtel, on s'y croirait dans le parc de quelque château à la campagne.

On a construit ses bâtiments et tracé ses jardins tout à la fois sur l'emplacement du monastère des ci-devant Dominicains et sur la butte entourée d'eau où s'élevait, aux temps anciens, la maison-forte des châtelains de Lille. D'où vient que ces jardins, embellis de bosquets, de jets d'eau, de bassins, de jeux de toute sorte, sont fort pittoresques. Quant aux bâtiments, ils sont étendus, commodes, élégants et conçus avec une remarquable intelligence des besoins du public.



**LE PALAIS RHOUR.**  
Vue de la cour.



Derrière une façade de genre grec, ils comprennent un cirque-théâtre, des salles de bal, de concert, de lecture, de jeux, de billard, un café, un restaurant muni d'appartements privés, et des bains pour les deux sexes.

N'étant point au nombre des mille abonnés du Cirque, nous avons dû payer entrée pleine : trente sols pour chacun de nous.

A ce prix, nous avons assisté successivement à un assaut de pointe dirigé par le citoyen Ray, « maître de l'Académie d'armes de la rue de la Comédie », puis à une représentation de la troupe du citoyen Romanine, consistant en « équilibres sur le fil de fer, groupes vénitiens, exercices d'agilité, et équilibres du monde renversé. »

L'heure du souper étant venue, nous avons tâté du restaurant, où l'on mange convenablement et à prix modéré ; après quoi, nous avons passé dans les salons, tous illuminés, pour assister en spectateurs au bal, où nous avons admiré une foule de jolies danseuses en toilettes excitantes.

C'est bien là un foyer de plaisir, ainsi que le qualifiait mon compagnon, et peu de villes peuvent se flatter d'en posséder un pareil.



Les devoirs de mes fonctions devant me retenir à Lille un certain temps, j'avais l'intention de me mettre en quête d'un séjour moins dispendieux qu'une hôtellerie, et c'est encore à mon nouvel ami le négociant, à qui je m'en suis ouvert, que je dois d'avoir pu mener mon projet à bonne fin.

— Je crois que j'ai votre affaire, m'a-t-il dit. L'un de mes vieux clients, qui exerce la profession de luthier, fort honnête homme, père d'une nombreuse famille, serait bien aise; je pense, de prendre un pensionnaire recommandable. On trouverait en sa maison un logis commode et une nourriture substantielle. Je vous aboucherai avec lui, si l'affaire vous agréé.

L'affaire, m'agrément tout à fait, a été promptement conclue, et présentement j'habite chez le citoyen Duthoit, sur la Grande-Chaussée, et je prends place à sa table, au milieu de sa famille.

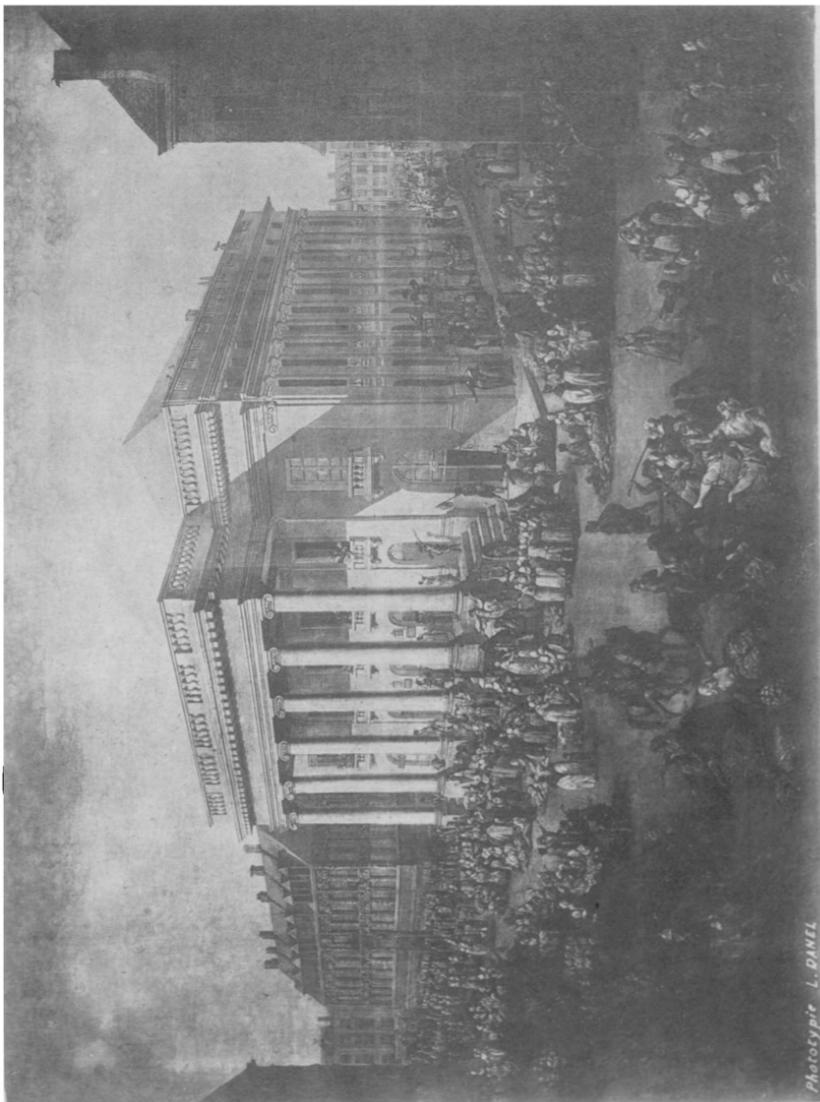
Le bonhomme est un type de l'ancien temps. Ses joues et ses lèvres sont soigneusement rasées ; ses cheveux gris forment, à l'occiput, une queue de rat serrée par un ruban, qui frétille à chaque mouvement sur le collet de son habit. Il n'a pu s'accoutumer au pantalon et a repris, dès qu'il l'a pu sans danger, la culotte courte et les souliers à boucle d'argent.

Ses trois filles, au contraire, sont empressées à suivre la mode du jour : les cheveux coiffés à la grecque, la robe ceinturée sous les seins, découvrant les bras et la gorge. Elles agrémentent à souhait de leur babil, bientôt repris après la timidité du premier jour, mes repas et mes soirées.

L'une d'elles pince de la harpe, une autre de la guitare, la troisième touche du clavecin ; elles composent, en s'unissant, des concerts fort agréables, auxquels viennent se joindre parfois quelque musicien de profession et des amateurs attirés peut-être par d'autres charmes que ceux de l'harmonie.

Dans ces occasions, la maison de mon hôte devient le séjour du plaisir. Le brave homme allume les quinquets et les flambeaux de son salon, et, l'audition terminée, on se réunit autour d'une table pour jouer au loto, ou bien j'admire les ébats de la jeunesse dansant le quadrille, la gavotte ou s'essayant à la valse, une danse sans grâce récemment importée d'Allemagne.

Le mobilier de mon appartement est vieux et dépareillé, mais soigneusement entretenu. Il se compose d'un lit peint en blanc, avec une colonnette ornant chaque bout, d'une table ronde en bois des îles à dessus de marbre bordé de cuivre, d'une commode et d'un secrétaire marquetés, d'un sofa, de deux fauteuils pareils au lit, d'une toilette et de chaises pailées. Le cheminée, où les chenets propres attestent que



Phototypie L. DANIEL

LE THÉÂTRE EN 1802.



les bûches ne sont pas fréquemment allumées, est garnie d'une pendule de marbre blanc supportant un petit char de cuivre dont la roue forme cadran, de deux urnes d'albâtre et de deux chandeliers d'argent plaqué.

On a eu l'attention de déposer sur le secrétaire une écritoire d'étain remplie d'encre et un paquet de plumes d'oie toutes neuves portant encore son lien de faveur rose, et d'accrocher un briquet garni d'amadou à côté du carquois d'allumettes souffrées qui pend à la muraille.

\*  
\* \*

Je commence à bien connaître la ville. Il y a, sur la Place d'Armes, deux cafés autant sinon plus achalandés que le *Café Américain* : ce sont le *Café de la Paix*, où fréquente surtout la société distinguée, et le *Café Capron*, plus particulièrement hanté par les gens de loi, les commerçants et les politiques. Il en existe d'autres moins en vogue, où je ne suis pas encore entré, et un nombre fort considérable de cabarets.

Comme bien on pense, une ville aussi importante doit fournir de nombreux clients à la Loterie nationale. Aussi y a-t-il plusieurs bureaux, dont les titulaires font tous de bonnes affaires. Le plus productif est celui de la Grande-Chaussée, voisin de mon logis, qui a pour buralistes trois sœurs très jolies, aux dépens desquelles les mauvaises langues s'agitent. . . J'ignore si ces médisances sont fondées et je n'en ai cure ; mais la vérité est que le coup de fortune d'un misereux qui a gagné en une fois près de 80.000 francs, a contribué à entretenir la fièvre du jeu bien plus que les galanteries attribuées à mes belles voisines.

\*  
\* \*

Mes fonctions m'obligeant à entreprendre des tournées dans le pays, je me suis enquis des moyens de voyager et j'ai soigneusement dressé le tableau des voitures publiques.

Pour la direction de Paris, il existe quatre services, qui ont pour point de départ : les Messageries générales, place de l'Arbalète, l'établissement du cit. Pétry, rue du Vieux Marché aux Moutons, la Société des Berlines de l'Éclair, dans la Grande-Chaussée, et la Société d'Anvers, place Saint-Martin.

Les diligences de Dunkerque et St-Omer partent de l'*Hôtel du Portugal*, ainsi que celles de Menin, Courtrai, Gand, Bruxelles ; celles pour Ypres, Bruxelles, Anvers, de la Société de l'Éclair, des Messageries, et de la Poste aux Chevaux ; celles de Tournai, de l'*Hôtel des Mousquetaires*, ainsi que celles de Béthune ; celles de Douai, Cambrai, Arras, St-Quentin, de la Poste aux Chevaux et aussi de l'*Hôtel du Portugal* ; celles de Valenciennes, Landrecies, Maubeuge, de la Poste aux Chevaux et de l'*Hôtel du Singe d'Or* ; celles d'Armentières, de chez le cit. Brûle-Pavé, Marché au Verjus.

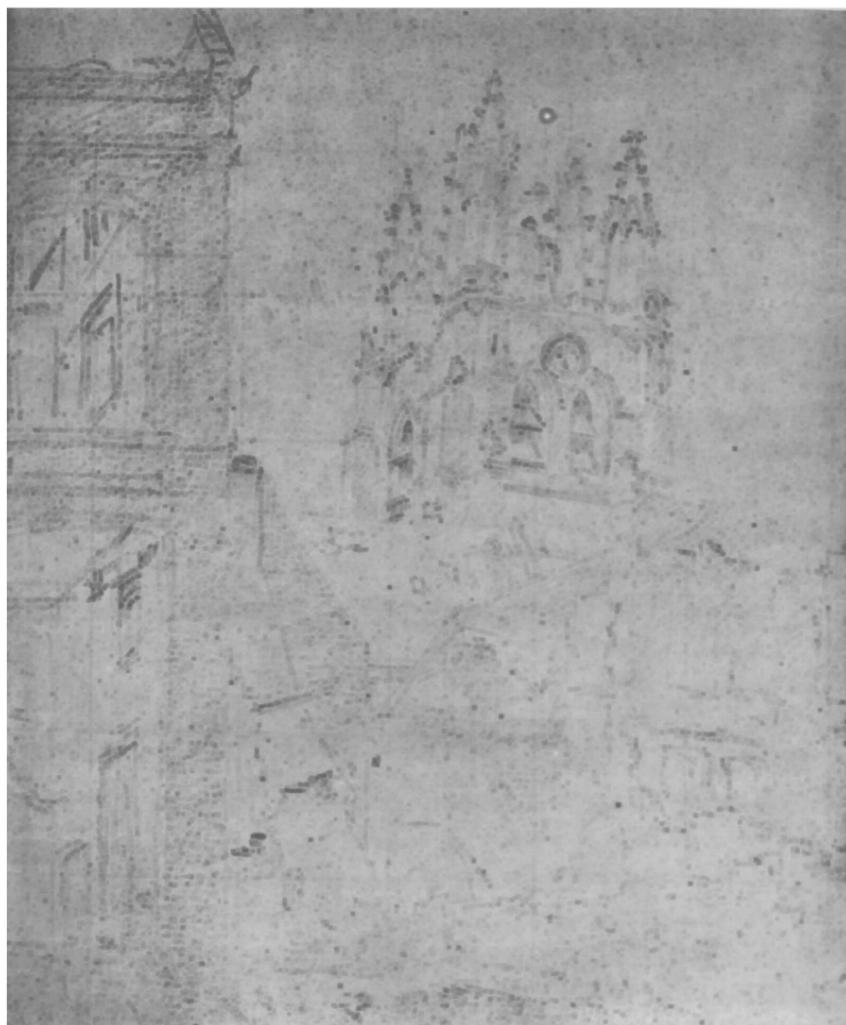
Les personnes fortunées ont l'avantage de pouvoir profiter des malles-poste ou fréter des berlines particulières ; mais ce luxe dépasse les moyens d'un simple fonctionnaire.

\*  
\* \*

Le temps est devenu fort mauvais. Depuis plusieurs jours le ciel est d'un gris uniforme et la pluie tombe sans relâche. Le défaut de lumière attriste l'aspect de toutes choses ; il me fait pénétrer en même temps le motif de la lourdeur d'ornementation particulière à ce pays : des sculptures délicates resteraient sans effet dans ce climat brumeux.

Par un pareil déluge, les rues sont impraticables aux promeneurs et cela fait la fortune des cafés et des cabarets.

Le seul lieu où l'on puisse flâner à couvert est la Bourse ; mais il est bien difficile de dépenser plus d'une demi-heure devant les éventaires des libraires, des marchands d'estampes, des confiseurs qui garnissent les quatre côtés



**RUINES DE L'ÉGLISE SAINT-SAUVEUR ET DE SES ALENTOURS.**



de son cloître intérieur. Puis après ? Après, on retrouve le ciel gris, la pluie qui tombe, les gargouilles qui vomissent, les façades qui ruissellent, et il faut rentrer chez soi ou se réfugier au café.

J'en dois excepter les jeudis et les dimanches, jours où l'on peut s'aller distraire au Muséum, de onze heures du matin à quatre heures du soir.

Et, comme c'est justement aujourd'hui jeudi, j'ai proposé aux aimables filles de mon hôte, qui n'y avaient jamais pénétré, de nous y rendre de compagnie, après le dîner.

Les tableaux qui composent le Muséum de Lille, au nombre d'une centaine, garnissent les murailles de l'ancienne chapelle des Récollets. Tous m'ont paru dignes d'admiration ; mais ce sont les peintures religieuses de Vandyck et de Rubens qui ont surtout charmé mes jolies compagnes.

Deux citoyens organisateurs, qui étaient là délibérant, prenant des mesures et préparant quelque arrangement, reconnurent celles-ci et s'approchèrent de nous.

— Monsieur Van Blarembeghe et monsieur Lenglard, me souffla l'ainée.

Nous entrâmes en propos. Ces personnes m'apprirent qu'une largesse des Consuls venait d'augmenter d'une cinquantaine de tableaux la collection du Muséum, et qu'ils s'occupaient de rechercher le moyen de placer convenablement ce surcroît de richesse, attendu de jour en jour.

Avec complaisance ils ramenèrent notre attention sur les mérites de certaines peintures qui avaient échappé à notre incompetence, entre autres le portrait d'un architecte de sombre visage, dont l'auteur est inconnu.

\*  
\* \*

Nous allons faire demain une petite débauche. J'ai affaire à la Préfecture et je dois pour ce motif me rendre à Douai. J'ai saisi cette occasion pour reconnaître les attentions

dont je suis l'objet de la part de mes hôtes. Le beau temps étant revenu, j'ai invité le citoyen Duthoit et sa famille à venir dîner à Douai par le coche d'eau. Le voyage est beaucoup moins rapide que par la diligence, mais beaucoup plus agréable aussi : quand il fait beau, c'est une délicieuse partie de campagne. Aussi ma proposition a-t-elle été accueillie avec une joie folle par les trois demoiselles, qui ne connaissent pas la ville de Douai et n'ont jamais mis leurs jolis pieds sur un bateau. La maman manquera seule à l'aventure ; elle a voulu que son mari profitât de l'aubaine et s'est chargée de garder la maison.

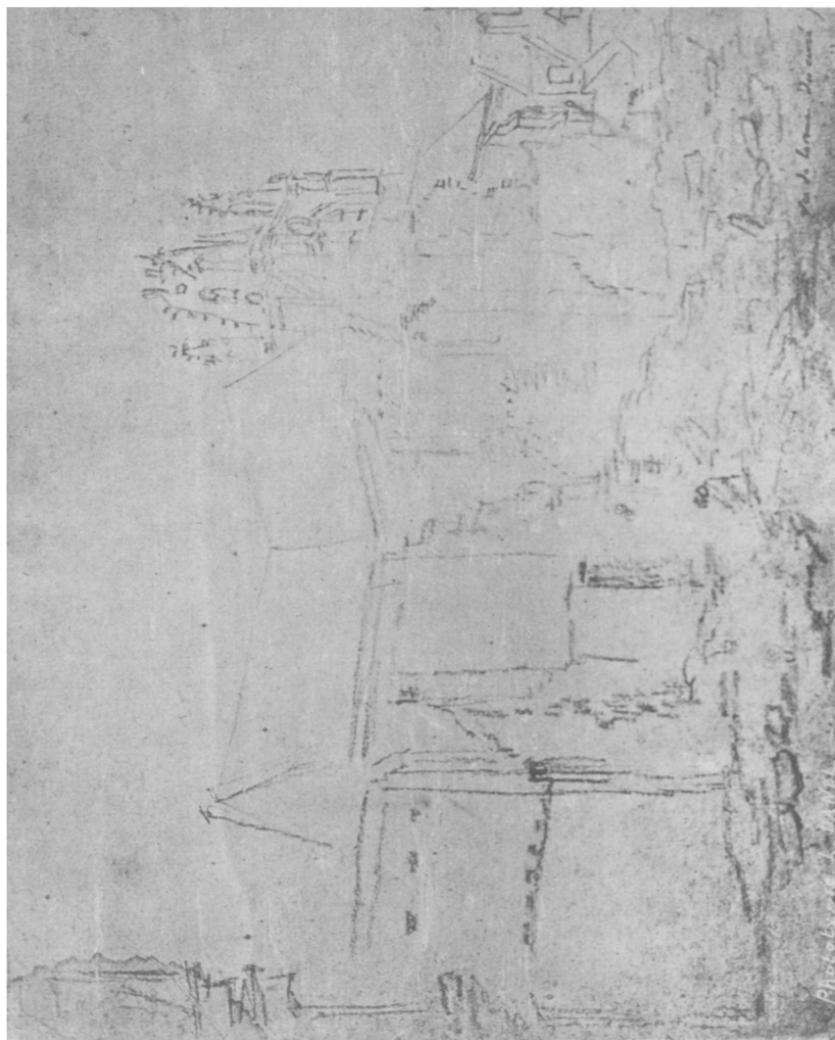
Incontinent je me suis rendu au bureau du coche, chez le citoyen Coquel, rue des Bouchers, et j'ai retenu cinq places pour le lendemain.

\*  
\* \*

Nous voilà revenus. Tout le monde, hormis moi, est au lit. Ce matin, dès le point du jour, encore que le coche ne partit qu'à 6 heures, l'émoi régnait dans la maison, et j'entendais mes jeunes citoyennes s'agiter dans leur chambre, qui est au-dessus de la mienne, descendre, remonter et redescendre dans une excitation extrême. Et bien avant 5 heures, l'une d'elles s'en est venue frapper à ma porte.

— Hâtez-vous, citoyen Rolland, cria-t-elle. Voici le moment de partir, votre déjeuner vous attend.

Ma barbe étant faite, je ne mis point à l'épreuve la patience de mes petites amies. Elles étaient toutes charmantes dans leurs robes légères, qui révélaient discrètement les charmes qu'elles voilaient, dans le rayonnement de leur plaisir, qui donnait à leurs yeux un éclat inusité et mettait comme un nuage de fard à leur visage et à leur gorge. Elles s'exaltaient, trépignaient de hâte, riaient, battaient des mains... J'avalai précipitamment ma collation, et la bande joyeuse se mit en chemin, après avoir échangé avec la bonne dame des adieux



**RUINES DE SAINT-SAUVEUR ET DE SES ALENTOURS.**



et des recommandations sans nombre, comme si l'on s'embarquait pour les Grandes-Indes.

Notre paquebot était amarré au faubourg de la Barre, à droite du pont mobile de la Deûle. Repeint de frais, il nous apparut pimpant. Son pont était muni de bancs et de chaises de bois avec, à l'arrière, une dunette à l'usage du marinier. Au centre, se dressait un mât à pivot, car on use de la voile quand le vent est favorable ; mais le mode de marche ordinaire est le halage par chevaux.

La vue de ce paisible navire a déterminé chez nos jeunes gens une nouvelle explosion de gaieté, qui a redoublé lorsqu'il s'est agi de franchir l'étroite planche qui l'unissait au rivage.

Ponctuellement, quand six heures sonnèrent à la tour Sainte-Catherine, le marinier, debout sur le toit de sa cabane, près de la barre du gouvernail, emboucha sa trompe, de laquelle il tira de longs mugissements, à la satisfaction naïve des bonnes gens et bambins du faubourg rassemblés sur la berge. Le hâleur fit claquer son fouet, les deux chevaux donnèrent du collier, l'amarre attachée au mât se tendit et nous commençâmes à glisser doucement sur les eaux paresseuses.

Il y avait à bord une vingtaine de passagers ; mais nous étions seuls à destination de Douai. Les autres se rendaient dans des localités intermédiaires et devaient être débarqués en cours de route. Au surplus, ainsi que me l'expliqua le marinier, la principale affaire pour le coche est la messagerie, le transport des objets plutôt que celui des humains ; le plancher sur lequel nous marchons recouvre une bonne quantité de paquets, de ballots et d'ustensiles.

Encore que le trajet eût duré longtemps, il s'opéra sans ennui. Les gais propos de mes trois Grâces — je me plais à les appeler Euphrosine, Aglaë et Thalie, plutôt qu'Adèle, Hortense et Dorotheé qui sont leurs véritables noms, — leurs émerveillements à propos de tout et de rien, le plaisir qui illuminait leur joli visage, l'intérêt qu'elles prenaient aux manœuvres des arrêts, aux villages où l'on stationnait,

aux verdoyantes campagnes que l'on traversait, la joie tendre qu'en ressentait leur père, abrégèrent si bien la matinée qu'elle me sembla trop courte.

A deux heures, nous étions attablés à l'*Hôtel des Flandres*, sur la Grand'Place de Douai. Après le diner, je laissai cette aimable compagnie goûter les charmes d'une promenade dans cette belle ville, pendant que je me rendais à la Préfecture.

L'attrait de l'inconnu prolongea cette promenade plus que de raison, car la diligence, qui nous a ramenés à Lille tout à l'heure, ne retentit plus de bavardage, ni d'éclats de rire : nos jeunes nymphes, accablées de lassitude, dormirent à l'envi du doux sommeil de l'innocence.

\* \*  
\*

Il y a eu aujourd'hui grande solennité : on célébrait officiellement le résultat du plébiscite de floréal qui a décerné le consulat à vie au général Bonaparte à la presque unanimité du peuple français.

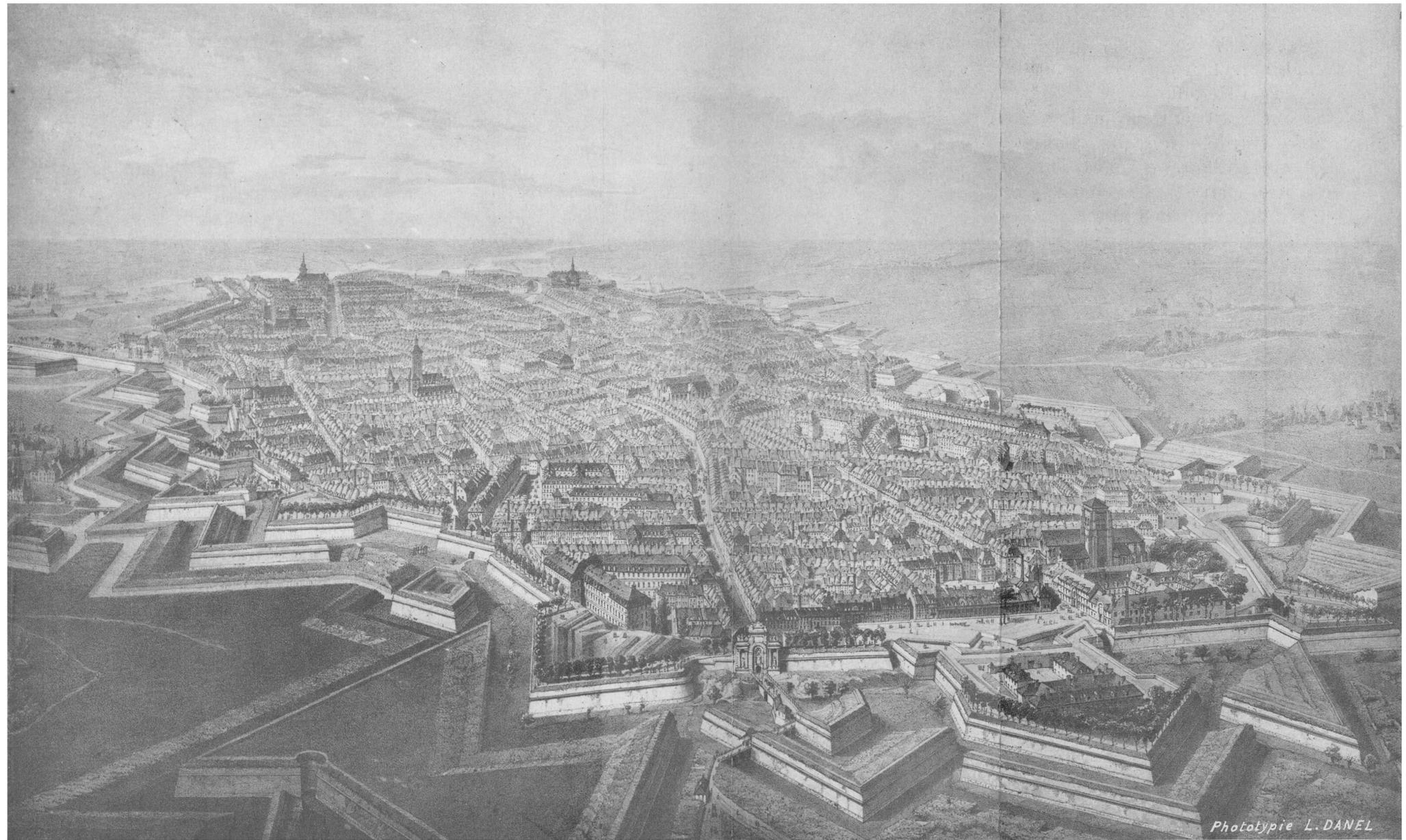
Dès le matin le canon a tonné et les cloches ont sonné à toute volée. Un *Te Deum* solennel a été chanté dans toutes les églises, au milieu de l'enthousiasme général.

Pourquoi faut-il qu'en ce beau jour un regret jette son amertume dans l'allégresse de mon patriotisme !

Ma mission est accomplie : dans deux jours, je vais quitter cette ville, où j'étais venu de mauvaise grâce, et que le charme, la bonté, la vertu d'une aimable famille m'a rendue chère. Mon cœur s'attriste à la pensée que je dois prendre congé, peut-être pour toujours, de cet homme simple et excellent, et surtout de ses filles dont la jeunesse, la fraîcheur, la sympathie et la gaiété ont été pour mon âme isolée ce que les rayons du soleil sont pour les créations de Flore et de Pomone.

Que ne puis-je les enlacer toutes les trois des chaînes fleuries de l'hymen !

.....





## II.

### LA VILLE.

La période révolutionnaire a porté un très gros préjudice à la ville de Lille. Elle est en décadence marquée sur ce qu'elle était avant 1789.

Son industrie et son commerce se sont déprimés dans une proportion considérable, et le chiffre de sa population est tombé de 79.000 âmes à 55.000 (exactement, 23.494 hommes et 31.124 femmes, répartis dans 7.999 maisons) (1).

Elle comprend six paroisses, dont les églises viennent d'être rendues au culte: St-Sauveur, St-Maurice, La Madeleine, Ste-Catherine, St-André (ancienne chapelle des Carmes, substituée à la vieille église paroissiale de la rue St-André, réformée pour cause de vétusté), et St-Étienne (ancienne chapelle des Jésuites, substituée à l'église de la rue Esquermoise, détruite par le bombardement de 1792).

Elle porte encore entière la cuirasse de fortifications dont Vauban l'a ceinte: les dégâts de 1792, peu importants d'ailleurs, — puisque l'effort de l'ennemi a surtout porté sur la ville même, dans l'espoir de provoquer une capitulation, — ont été réparés.

Le rempart du corps de place est sensiblement tel qu'il subsiste encore de la Citadelle à la Noble-Tour. A partir de celle-ci, il va joindre la porte de Paris en passant par le fort St-Sauveur, dont les bâtiments sont maintenant circonscrits par un simple mur de clôture, qui s'aligne sur le square Ruault.

De la porte de Paris, qu'on appelle la « porte des Malades, »

---

(1) La population totale de l'arrondissement est de 226.000 âmes.

la ligne du rempart suit à peu près exactement le tracé actuel de la rue Lydéric, pour arriver à la porte de Béthune (ci-devant porte Notre-Dame), qui arrondit sa voûte juste à l'endroit où l'on voit présentement Faidherbe caracolant sur son cheval de bronze.

Le rempart continue au lieu et place de la rue Gombert, passe entre le mur de clôture du jardin des Jésuites (Hôpital-Militaire) et un bastion planté, autrefois orné d'un calvaire, élargissant le chemin de ronde à cet endroit (1) ; puis il file directement vers la porte de la Barre, baignant ses assises dans d'immenses fossés marécageux, que traverse la Deûle, laquelle entre en ville par une porte d'eau donnant accès au bassin du Wault (alors dénommé Rivage du Haut). Après la porte de la Barre, qui est plutôt une simple coupure, puisqu'elle n'a point de voûte, le rempart reprend pour s'aller souder aux fortifications de la Citadelle.

Telle est l'enceinte qui enferme la ville, — toute la ville, car les faubourgs ne ressemblent point encore à ceux qu'a annexés l'agrandissement de 1860.

Moulins-Lille est une bourgade appelée « faubourg des Malades » à cause d'une maladrerie qui autrefois existait là ; il est habité à peu près exclusivement par les exploitants des moulins à vent éparpillés dans la plaine.

Wazèmmes n'est guère plus développé, mais c'est le faubourg préféré des citadins aimant le jardinage ; de plus, il bénéficie de la vogue d'une guinguette justement célèbre : la Nouvelle-Aventure (2).

Esquermes n'est qu'un hameau moitié sylvestre, moitié champêtre. Le faubourg de la Barre serait moins encore, si la Deûle, qui le traverse perpendiculairement à son cours actuel, promenant ses ondes paisibles là où s'allonge de nos jours la rue Desmazières, ne fournissait à ses petits cabarets

---

(1) Ce Calvaire fut rétabli sous la Restauration, et on y ajouta une chapelle.

(2) Cette guinguette, d'une très grande originalité et possédant des charmilles admirables, a été sottement démolie pour faire place à un marché, après 1800.



VUE DE WAZEMMES EN 1802.



bas, dont on peut toucher de la main la toiture, la clientèle de ses bateliers et de ses constructeurs de barques.

Il en est de même des autres faubourgs : St-André, La Madeleine, St-Maurice et Fives, humbles banlieues aux alentours ombreux, aux eaux vives, fournissant aux loisirs dominicaux des bourgeois et ouvriers lillois d'agréables buts de promenade, mais ne présentant aucune agglomération capable de limiter l'horizon ni de vicier l'atmosphère.

On peut dire que la campagne commence à la sortie des ponts-levis, aux glacis des fortifications, ce qui compense le défaut de jardin public à l'intérieur de la ville, — car l'Esplanade, qui doit faire les délices des fashionnables de la génération suivante, vient seulement d'être plantée (1).

Quand le temps n'est pas propice aux excursions extramuros, les élégants se tiennent pour satisfaits d'une flânerie à travers la rue « ci-devant Royale, » la rue Esquermoise et la place d'Armes, égayées, celles-ci, par nombre de boutiques, cafés et hôtelleries. Le trottoir est pourtant un confort encore inconnu, et le ruisseau occupe le milieu de la chaussée.

Volontiers on s'arrête devant l'espace béant où les ruines de St-Étienne achèvent de s'effronder sous les intempéries ; et ceux que leur fantaisie pousse vers les lointains quartiers peuvent constater que l'église St-Sauveur n'est guère en meilleure posture et que les maisons écrasées sous les boulets et les bombes se rebâtissent aussi fort lentement par suite de la dureté des temps.

Le Cirque, dont nous parlerons plus loin, offre, il est vrai, aux friands de distractions en plein air, le charme de sa butte boisée, de son labyrinthe, de ses bassins à jet d'eau, mais il n'est point ouvert à tout venant ; il faut pour en franchir

---

(1) Le projet dessiné par l'architecte François Verly, qui en faisait un parc de luxe, a été écarté, comme trop dispendieux pour l'état des finances publiques. et l'on s'est borné à planter cinq rangées de baliveaux formant quatre allées parallèles à la Deûle.

l'entrée, exhiber sa carte d'abonné ou passer au bureau, luxe hors de la portée du bonhomme Toutlemonde.

Je sais bien que la Digue, toute proche, allonge sa triple futaie de la sortie de la porte de Béthune au Pont-de-Pierre qui marque l'orée de la route de Dunkerque, près du chemin du Sabot (1). Mais c'est un lieu assez solitaire, hanté peut-être par les fantômes de Lydéric et de Phinaert, puisque l'antique fontaine Del-Saulx étale tout auprès son petit flot de cristal, qu'agitent seules les bulles silencieuses qui montent du fond.

A la vérité, il y a là un bon cabaret avec engins de pêche et jeu de boules, où l'on peut se reconforter l'âme et le corps. Toutefois, il convient de ne point s'endormir dans les délices du lieu, car on risquerait finalement de coucher à la belle étoile : les portes de ville militairement se ferment à neuf heures, et chacun sait que les portiers-consignes ne sont point réputés pour leur aménité. Le plus sage est de ne point s'attarder.

Assurément, les astres sertis dans le ciel sombre font meilleure figure là-haut que les lanternes à l'huile de colza pendues au milieu des rues (2) ; mais celles-ci ont sur les autres l'avantage d'éclairer tant mal que bien le chemin du logis, et mieux vaut entendre les glas du couvre-feu au chaud sous les draps qu'à la fraîche sur l'herbe des glacis.

---

(1) Son parcours, dans la topographie actuelle, peut s'indiquer ainsi : Halles Centrales, rue Solférino jusqu'à la rue de la Digue, et de là à la place Catinat.

(2) L'éclairage au gaz ne fut établi qu'en 1837. La première section installée comprenait la rue Royale, à partir de la rue Française (Négrier), la rue Esquermoise et la Grande-Place ; le reste de la ville ne fut pourvu de lanternes à gaz que plus tard et région par région.





**RUINES DE SAINT-ÉTIENNE.**  
**Extérieur.**



### III.

#### LES RUES ET LES MONUMENTS.

L'arrière-grand-père de mon lecteur est un citoyen dans la force de l'âge, au visage soigneusement rasé, vêtu d'un habit dont le col lui couvre l'occiput, d'un pantalon ajusté, et coiffé d'un chapeau bas à larges bords retroussés. Et la ville dans laquelle circule cet ancêtre diffère notablement de celle où s'agite son descendant.

Autour de la Grande-Place, où ne se dresse aucune colonne (1), les maisons alignent des façades uniformément historiées dans le style flamand du xvii<sup>e</sup> siècle, — à la seule exception de celle du citoyen Danel, imprimeur, à l'entrée de la rue des Manneliers, qui a conservé intact son frontispice gothique (2).

Le côté ouest est le « rang des cafés ». Il y a, entres autres, celui de la *Paix*, qui est le rendez-vous de la jeunesse dorée, et le café *Capron*, où fréquentent surtout les politiques lillois. Tout auprès est l'ancien *Hôtel Français*, qui fut le plus aristocratique de la ville, et une autre hôtellerie où logea lord Malmesbury, lesquels sont présentement inoccupés.

De ce même côté, à la place de la rue Nationale, se voient deux rues exigües, séparées par un massif de maisons : l'une, la rue de la Nef, s'ouvre par une voûte ménagée sous le premier étage d'une de ces habitations ; l'autre, la rue de

---

(1) La colonne de 1792 ne date que du 8 octobre 1845.

(2) L'incendie de St-Étienne n'avait pas atteint la rangée de maisons adossées à l'église, comprenant celles qui portaient les enseignes du *Soleil d'Or*, des *Trois Boules*, du *Soufflet d'Or*, etc.

Tenremonde, débouche près de la rue Esquermoise. Toutes deux conduisent au Marché-au-Verjus, confinant à la rue de l'Humanité, où se dresse le pressoir banal, à la disposition de quiconque a du raisin à transformer en vinaigre.

Du côté nord, au lieu de la rue des Débris-St-Etienne et du haut arceau qui y donne accès, on aperçoit une petite arcade surbaissée, divisée en deux par une borne et obstruée par des planches. C'était l'entrée d'un passage menant à l'un des portails latéraux de l'église, quand celle-ci était debout. Ces planches cachent des amoncellements de décombres, desquels émergent des alignements de piliers entiers ou tronqués et des pans de murs calcinés (1). Ces ruines, qui s'étendent jusqu'aux rues Esquermoise, du Curé-St-Étienne et des Prêtres, servent abusivement de dépotoir public, ce qui a motivé maintes protestations du quartier, empesté par les émanations des immondices accumulées.

La Grand'Garde, dans sa partie supérieure, est analogue à ce qu'elle est maintenant (2), mais sa base en diffère. On accède à sa terrasse par de superbes escaliers Louis XIV à deux étages séparés par un palier, l'un rampant contre la façade, l'autre descendant à angle droit vers la voie publique. Des passages voûtés, pratiqués sous l'édifice, conduisent aux Boucheries, devenues de nos jours le Marché St-Nicolas

La rue des Manneliers n'a point son parallélisme actuel avec la façade latérale de la Bourse; en outre, elle est plus étroite qu'à présent (3).

La Bourse possède encore intact le rez-de-chaussée en pierre de Tournai à ouvertures symétriques, que les boutiquiers n'ont pas le droit de démolir, ni de travestir; et les

---

(1) Ce qui restait de la tour et de la chapelle de N.-D.-de-Lorette, qui formait le coin des rues Esquermoise et du Curé, avait été abattu, de crainte d'accident.

(2) Elle a été reconstruite, il y a une vingtaine d'années, conformément à son plan primitif, à l'exception de son escalier, dénaturé précédemment, qui ne fut point rectifié.

(3) Sa rectification, qui a malheureusement fait disparaître la très curieuse maison Danel, ne date que de 1866.



**RUINES DE SAINT-ÉTIENNE.**  
**Intérieur.**



cheminées surmontant les toitures, bien qu'écornées ça et là, ont conservé leur régularité monumentale. L'intérieur n'a d'autre ornementation que son cloître nu (1), sous lequel s'étalent des éventaires de libraires, de marchands d'estampes, de fleuristes, de confiseurs. Sous l'arcade et sur les degrés de sa porte principale se tiennent des gagne-petit qui vendent des pommes de terre bouillies, contenues dans une marmite soigneusement fermée d'une toile. Peut-être, quelque centenaire, oublié par la Mort, se souvient-il encore de leur cri, caractéristique de l'idiome local :

— Tout boulant ! Écartelées tout boulant !

Le péristyle du théâtre est tel que l'a conçu et construit, dix-sept ans auparavant, l'architecte Lequeux. Sa colonnade s'élançe d'un seul jet, libre de tout entrefend, des degrés de son escalier aux moulures de son entablement, formant un haut portique ouvert (2).

Le rang de maisons qui lui fait face a gardé la trace pittoresque du passé. Au lieu de la large percée de la rue Faidherbe, de vieilles maisons dressent leurs façades vénérables : c'est l'ancienne Halle échevinale toute brodée de massives sculptures (3), c'est une série de frontispices au xvii<sup>e</sup> siècle, c'est aussi une voûte en plein cintre, orée du Passage des Halles, qui conduit au Marché-au-Poisson.

A l'autre bout de ce passage, une courte impasse s'enfonce à droite, faisant poche au marché. Ce cul-de-sac difforme et bizarre mène à d'étroits degrés de pierre descendant à un puisard béant sur les eaux sombres d'un canal qui fuit sous les maisons : c'est le Trou-aux-Anguilles.

Le Marché-au-Poisson est une place de moyenne étendue entourée sur ses quatre côtés de vieilles maisons, les unes à

---

(1) La statue de Napoléon 1<sup>er</sup>, qui orne la cour, date du règne de Napoléon III, ainsi que la décoration plastique du cloître.

(2) Les entrecolonnements et remaniements intérieurs qui ont défigurés ce beau portique datent de 1847.

(3) Où s'installa plus tard le café-restaurant Lalubie.

fenêtres à arcades, d'autres à façades uniformes. Le Minck est un petit bâtiment carré en bois surmonté d'un campanile, d'où divergent deux rangs de tréteaux destinés aux marchands (1).

Le Marché-au-Poisson communique directement avec le Marché-aux-Poulets par une trouée (devenue le Passage Santenaire) et avec les Ponts-de-Comines par deux voies (2) : une courte rue rectiligne, celle des Douze-Apôtres, et une ruelle biscornue et très ancienne, qui a nom « rue de l'Éperon doré ».

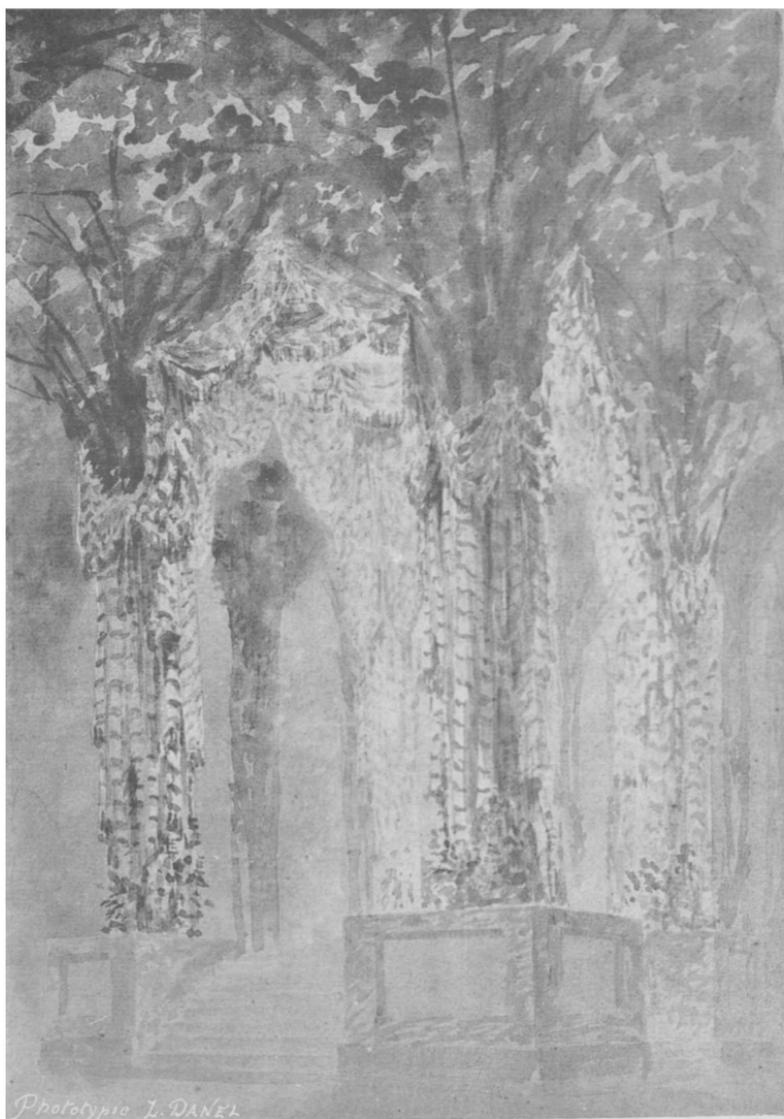
Les Ponts-de-Comines, dont la dénomination se justifie à souhait — elle n'est plus aujourd'hui qu'un souvenir, — se présentent sous un aspect tout à fait original : c'est une voie mi-partie rue et rivière ; c'est-à-dire que la chaussée y forme quai dans toute sa longueur, depuis le Pont-de-Phin, qui coupe la rue des Malades (rue de Paris), jusqu'à celui de la Quennette. L'alignement de maisons dont les fondations trempent dans l'eau, se relie à la chaussée par une série de ponceaux de bois, car chaque habitation possède le sien. Seuls, deux de ces ponts sont publics : celui qui conduit à la rue des Morts, menant à l'église St-Maurice, et celui qui donne accès à la place Comines, étrange boyau en forme de bouteille, qui lui-même, par un pertuis étranglé dans un coin, à gauche, permet de gagner la Petite-Place-Comines, étroit triangle, vestige de la topographie médiévale, dont l'un des sommets s'allonge en s'amincissant jusqu'à la rue du Priez.

Celle-ci débouche dans la rue de l'Abbiette (rue de Tournai) en face du ci-devant couvent des Bons-Fils, que

---

(1) Un Minck de pierre en forme de temple rond, entouré d'un cercle d'éventails fixes protégés par des toitures d'ardoises, le remplaça douze ans plus tard et fut, à son tour, renversé par le percement de la rue Faidherbe en 1866.

(2) Plus tard, on perça une troisième voie à travers d'anciennes boucheries, dont on utilisa la porte monumentale surmontée d'un bas-relief représentant un homme assommant un bœuf. C'était un passage à ciel ouvert, bordé de boutiques occupées par des modistes en bonnets, qui fut dénommé « Passage Parisien ».



**LE TEMPLE DE LA RAISON.**  
Décoration des nefs.



l'on vient d'utiliser comme refuge de mendiants, et dont la chapelle va être prochainement affectée au culte réformé.

Séparés de cet ex-couvent par la rue Ste-Madeleine, s'étendent au loin, presque jusqu'à la rue du Bombardement, les bâtiments, cours et jardins de l'antique monastère de l'Abbiette, qui a été divisé par lots et mis en vente.

Douze années seulement auparavant, moines et nonnes, de leur pas silencieux, cheminaient par les cloîtres de ces moutiers, bréviaire ou chapelet à la main, et les rossignols chantaient matines dans les ramures profondes, là, où un demi-siècle plus tard locomotives et trains hurleront, siffleront, grinceront et ferrailleront nuit et jour.

L'église St-Maurice, qui fut pendant un temps le Temple de la Raison, ne s'aperçoit point de la rue des Malades et ne possède ni tour ni flèche. (1) Elle est entourée d'une étroite rue, nommée « Contour St-Maurice » à la droite de l'église et rue des « Os-Rongés » à sa gauche, laquelle la met en communication avec la rue de Paris par la ruelle du Noir-Moreau.

Revenons sur nos pas, jusqu'au vieux palais de Rihour. Au lieu de l'absurde monument faux grec (2) qui abrite la municipalité contemporaine et ses innombrables bureaux, se dresse l'antique demeure des ducs de Bourgogne, mutilée, enlaidie, mais reconnaissable néanmoins, avec, dans l'angle sud-ouest de sa cour, le superbe escalier de Philippe-le-Bon. et, vers la rue de Dunkerque (rue du Palais), sa porte de

---

(1) La flèche fut construite en 1872 par l'architecte Philippe Canmissié, en même temps que la façade et deux travées supplémentaires. Quant au Temple de la Raison, il n'en reste aucun autre souvenir que quatre aquarelles de l'architecte François Verly, qui avait été chargé, par réquisition, d'en composer l'ornementation. Ces aquarelles représentent la décoration des voûtes et piliers, l'autel de la déesse Raison et la toile de fond. Nous donnons ici une reproduction photographique de ces curieux documents.

(2) Construit en 1847, par l'architecte Benvignat.

forteresse flanquée de deux tours, l'une carrée, l'autre octogone (1).

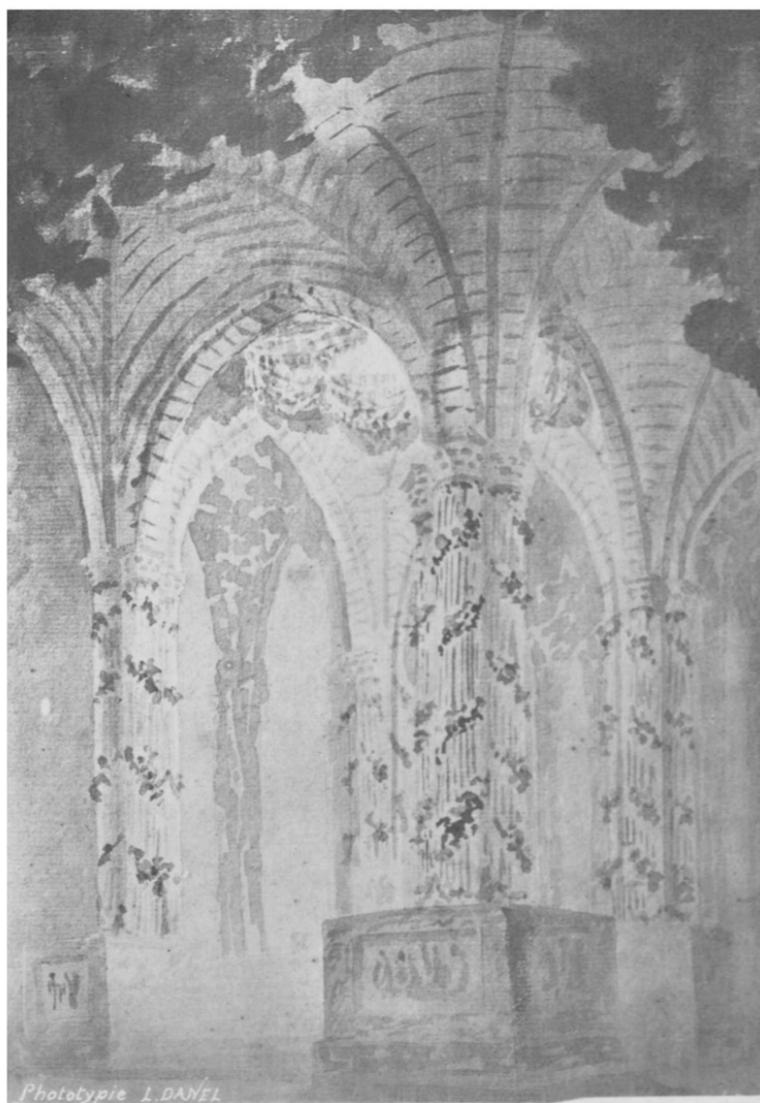
La rue Roisin n'existe pas ; de l'autre côté de la place, près de l'auberge de l'Audience, subsistent l'entrée et le pignon de l'ancien théâtre, la « Vieille-Comédie », comme on l'appelle déjà. Quant aux maisons, elles ont toutes conservé leur type originel : ce sont pour la plupart, des habitations bourgeoises, quelques-unes sont des hôtels particuliers aux sombres profondeurs, avec porte cochère et fenêtres bardées. Ceux qui les occupent sont loin de soupçonner qu'elles deviendront un jour des estaminets nouveau style, des bars où se débiteront le stout et le scotch-ale.

Il ne faudrait guère moins d'un volume pour promener le lecteur dans toute l'étendue de la ville. Son attention, à défaut de ses jambes, se fatiguerait d'une si minutieuse expédition, qui peut-être ne présenterait pas toujours un intérêt suffisant. Avec sa permission, nous ne le guiderons qu'aux points les plus caractéristiques.

Commençons par la rue Esquermoise qui est la plus vivante de la ville. C'est aussi la préférée des marchands, bien qu'elle possède cependant plusieurs gentilhommières de bonne tournure. Les boutiques, comme ailleurs, y sont discrètes : leur enseigne est à peu près l'unique marque extérieure de leur spécialité ; elles ignorent l'art de l'étalage, le luxe des glaces d'une seule pièce, le prestige des devantures chamarrées et des éclairages en feux d'artifices. Beaucoup de maisons se prêteraient mal à des innovations, parce qu'elles sont encore munies de leur *burquet*, entrée de cave en forme de dolmen faisant saillie sur la chaussée, — ce qui justifie l'ancienne coutume, que Lille partage

---

(1) Le Beffroi, haute tour carrée qui surmontait encore cette porte, il y a quarante ans, et qui servait de poste aux veilleurs contre les incendies, n'était point contemporain du palais ducal ; il avait été construit vers 1820.



LE TEMPLE DE LA RAISON.  
Décoration des nefs.



avec nombre de villes de l'Europe septentrionale, de louer des sous-sols pour habitation.

Cette coutume, qui, comme beaucoup d'autres, a engendré des abus, ne mérite cependant pas les indignations un peu bien hyperboliques du grand poète né à Besançon en cette même année 1802 :

« Caves de Lille, on meurt sous vos plafonds de pierre ! »

La vérité est que l'on y meurt comme ailleurs, ni plus ni moins, que les petites gens, savetiers, ravaudeurs, raccommodeurs, marchands de légumes, de poires cuites ou de lait battu, y trouvent à bon marché logis frais en été, chaud en hiver, avec l'avantage de vivre dans les belles rues, aussi bien que les bourgeois huppés.

Les caves de la rue Esquermoise sont d'autant plus recherchées que le voisinage et le mouvement des hôtelleries leur assurent une clientèle abondante.

Ces hôtelleries, qui sont le point de départ et d'arrivée de certaines lignes de diligences, portent, comme nous l'avons dit, des titres imposants : hôtel des Mousquetaires, hôtel de Portugal, hôtel Villeroy.

A l'endroit où s'ouvre maintenant la rue Thiers, glissent les lentes ondes d'un des bras de la Deûle, dont le passage sous la rue s'appelle le Pont-de-Weppes. En s'accoudant au garde-fou, on voit à sa gauche un important édifice d'architecture Louis XIV, avec deux larges portails à colonnes : c'est le ci-devant Bureau des Finances (1). Et en remontant du regard le fil de l'eau bordée de jardinets bas, on aperçoit en fond de tableau, au-dessus d'un long mur, de vastes bâtiments coiffés de grandes toitures d'ardoises qui vont devenir l'Arsenal (2).

---

(1) Bâti sur l'emplacement de l'antique hôtel de la Poterne, où fonctionnait la Chambre des Comptes.

(2) Démoli en 1876.

Dans la rue Basse, à gauche, se développent deux confortables édifices, qui sont l'ex-monastère de Saint-Julien (devenu l'hôtel de l'Europe) et le ci-devant hôtel princier de Rohan-Soubise, dont les jardins s'étendent jusqu'à la ruelle des Dominicains, présentement rue du Cirque, assez spacieux pour qu'on puisse y tracer un jour (1) la rue Masurel et y bâtir les maisons qui la bordent.

L'ancien monastère des Dominicains, de l'autre côté de la ruelle, est déjà morcelé : on en a vendu des parcelles en bordure de la rue Basse, et le Cirque lui-même a absorbé le reste.

Gagnons la rue des Arts. Au coin de la rue des Sans-Culottes (rue des Fleurs), s'élevait, avant la Révolution, le couvent des Récollets. Moyennant quelques remaniements, on l'a adapté à divers services publics. Là se trouvent juxtaposés : le Musée naissant, la Bibliothèque communale, les cours publics, dits de l'École centrale. Le parc des religieux a été transformé en Jardin botanique, sous la direction du professeur Lestiboudois ; on y entre par une porte en voûte, à grille, accessible le dimanche aux promeneurs, qui volontiers s'extasiaient sur l'ordre méticuleux des plates-bandes, où chaque plante porte son étiquette (d'où provient la dénomination de rue des Fleurs).

Le vaste espace qui s'étend entre la rue Comtesse et la rue du Pont-Neuf, que doivent occuper plus tard le Palais-de-Justice (2), la place du Concert, l'École des Beaux-Arts, le Conservatoire (3), n'est qu'un terrain vague, depuis que la passion politique, inepte et dévastatrice, a détruit l'antique collégiale de Saint-Pierre et le cloître des chanoines.

De l'église il ne reste rien que des fondations affleurant

---

(1) Devers 1846.

(2) Bâti en 1847 par l'architecte Lepus.

(3) Construit en 1803. Partiellement reconstruit en 1898 par l'architecte Vandenberghe.



**LE TEMPLE DE LA RAISON.**  
Autel de la déesse Raison.



le sol ; des bâtiments claustraux une partie subsiste seule : celle qui confine à un portique Louis XIV ouvrant sa baie sur la rue Saint-Pierre (1).

A l'une des extrémités de ce désert bossué de débris, vers le quai de la Basse-Deûle, s'élèvent d'eux laides bâtisses contiguës : l'Ecole de dessin et d'architecture et la Prison municipale, qu'on appelle le *Raspuck*.

Un peu plus loin, à l'endroit où l'Hôtel des Archives sera construit quarante ans plus tard (2), les deux grosses tours de la porte Saint-Pierre, vieille de sept cents ans, dressent encore de frustes moignons, l'une formant le coin de la rue Française, l'autre encastré dans les sombres murailles de la Prison Saint-Pierre.

L'Hôtel de la Monnaie (devenu de nos jours un patronage congréganiste) vient d'être agrandi pour recevoir un surcroît de matériel. Il est rentré en activité depuis six ans et frappe dix mille écus par jour.

La dénomination des voies publiques se ressent encore des débaptisations et rebaptisations révolutionnaires.

La rue Saint-André, s'appelle rue André ; la rue Saint-Pierre, rue Pierre, et ainsi de suite, le qualificatif « saint » ayant été proscrit comme entaché de superstition.

Beaucoup d'autres rues ont eu leur désignation radicalement changée :

La rue des Jésuites (actuellement rue de l'Hôpital-Militaire) est devenue la rue de l'Humanité ; la rue d'Angleterre, rue des Républicains ; la rue Saint-Etienne, rue des Patriotes ; la rue Princesse, rue de la Constitution ; la rue des Chanoines (Pont-Neuf), rue de la Révolution ; la rue des Célestines, rue de la Paix ; la rue de l'Abbiette (Tournai), rue de la Guerre ; la rue des Augustins, rue de l'Egalité ; la rue des Capucins, rue de la Liberté ; la place St-Sauveur

---

(1) Démoli tout aussi malencontreusement en 1855.

(2) Par l'architecte Victor Lepus. Inauguré en 1847.

(Réduit, square Ruault), place de la Régénération ; la rue des Dominicains (rue Basse, de la rue du Cirque à celle des Chats-Bossus), rue des Intrépides ; la rue des Sœurs-Noirs (Fleurs), rue des Sans-Culottes ; la rue de la Clef, rue Marat ; la rue des Pénitentes, rue Franklin ; la rue des Quinze-Pisse-Pots (Benvignat), rue Mabily ; la rue d'Anjou, rue Voltaire ; la rue de l'Abbaye-de-Loos, rue Jean-Jacques-Rousseau ; la rue des Carmes, rue de Thionville ; la rue Dauphine, rue de Jemmapes ; la rue du Palais, rue de Dunkerque ; la rue Sainte-Catherine, rue des Américains ; la cour du Roi-de-Pologne, cour des Marseillais ; la rue de Muy, rue du Bombardement ; la rue de Boufflers, rue des Canonniers ; la rue des Urbanistes, rue des Jacobins ; la rue des Bonnes-Filles (première section de la rue Royale), rue des Indemnités ; la rue des Récollets, rue des Arts ; le cloître Saint-Pierre, clos de la Réforme ; la rue des Prêtres, rue Le Pelletier, etc.

Mais déjà les plus saugrenues de ces appellations sont démodées, les anciennes habitudes reprennent faveur et l'on commence à restituer aux notabilités célestes les voies terrestres qui leur étaient autrefois dédiées.

Les monastères, nombreux à Lille en 1789, ont tous été démolis ou désaffectés. Chacun de ceux qui ont survécu se trouve maintenant appliqué à une destination nouvelle.

Les couvents du Saint-Esprit (au coin de la rue des Bateliers et du Rempart), des Carmes déchaux (place de Gand), des Bleuets (place aux Bleuets), des Franciscaines (rue de Jemmapes), des Minimés (rue de la Barre), sont devenus magasins militaires.

Celui de la Charité (rue de Béthune), transformé en prison pendant la Terreur, vient d'être mis en vente, de même que celui des Annonciades (rue des Jardins) qui a servi de siège au Comité révolutionnaire et celui des Sœurs-Noires (rue des Fleurs), qui a abrité les réunions de la Société Populaire.



**LE TEMPLE DE LA RAISON.**  
Toile de fond.



Celui des Capucins (rue des Bourloirs) est affecté au service des poudres et salpêtres.

Ceux des Jésuites et des Carmes chaussés sont métamorphosés en hôpitaux militaires.

Le monastère des Urbanistes, inutilisé et en partie démoli, va être donné, l'an prochain, par le Premier Consul, aux Canonniers, en remplacement de leur ancien hôtel de la rue des Malades.

Enfin, comme on l'a vu plus haut, celui des Récollets (1) loge la Bibliothèque communale, presque entièrement constituée par celle du ci-devant Chapitre de St-Pierre, le Musée encore embryonnaire et l'Ecole Centrale ; et celui des Bons-Fils est devenu dépôt de mendicité.

Quant aux rivières et canaux, qui de toutes parts traversent la ville en réseau aussi compliqué que dans les villes de la Hollande, ils promènent, pour la plupart, des eaux claires et saines entre des flégards égayés par des arbres, des buissons et des fleurs, et garnis de perches où pendent des filets de pêche.

Car — quelque paradoxale qu'une pareille affirmation puisse sembler à ceux qui liront ces lignes — on trouverait difficilement un seul des nombreux riverains des eaux de Lille qui consentit à laisser passer un dimanche d'été sans tendre aux « percots » l'appât de sa ligne, sans jeter sa nasse ou sans immerger son « carré ».

---

(1) Cet ex-monastère couvrait une surface considérable allant de la rue des Arts et de celle des Fleurs à la rue St-Jacques. L'entrée de la rue des Fleurs formait une sorte de place étroite, affectée au Marché à la Volaille.

## IV.

### LA POLITIQUE.

L'esprit public est en pleine réaction contre les agissements révolutionnaires. Il semblerait que les âmes subissent l'impression de détente et de soulagement que fait éprouver le réveil à la suite d'un tragique cauchemar.

Les yeux et les cœurs sont tournés vers Bonaparte. On le considère comme le bienfaiteur de l'humanité, comme le héros de la délivrance nationale, du salut et de la gloire de la France. On lui prodigue l'encens, les adorations, les louanges éperdues, les serments de reconnaissance et d'éternelle fidélité.

C'est le commencement de l'idolâtrie napoléonienne.

Cet engouement s'explique par le prestigieux renom du vainqueur d'Italie et d'Égypte, mais aussi par le sentiment de lassitude et d'horreur que des années d'oppression et d'excès ont laissé derrière elles.

A Lille, comme ailleurs, on se souvient des mauvais jours, de la tyrannie imposée au nom de la Liberté, des sanglantes violences exercées sous couleur de Fraternité, des usurpations iniques et brutales opérées sous prétexte d'Égalité. On a la notion amère des pertes essuyées au cours de cette longue période de troubles, pendant laquelle le commerce sombrait, les revenus tarissaient, l'industrie chômait.

Chacun calcule que la population de la ville a fléchi d'un quart en dix ans et que le paupérisme, qui s'est étendu comme une épidémie, englobe maintenant la cinquième partie de cette population réduite.



**LE PREMIER CONSUL.**  
Image d'Épinal.



Les croyances, enfin, ont gardé vivace la rancune de la violation des consciences, de la profanation des autels.

Aussi, les hozannas montent-ils en concert puissant vers le « Sauveur de la Patrie », le « Restaurateur de la Religion », le « Vengeur de Dieu », l' « Elu du Très-Haut », conçus dans le style prétentieusement hyperbolique inauguré sous la Convention (1).

La signature du traité de paix avec l'Angleterre est venue, dès le début de l'année, porter au paroxysme l'enthousiasme national (2). Le numéro de la *Feuille de Lille, affiches et annonces*, du 16 vendémiaire, a répandu une allégresse sans mélange dans l'âme des habitants du Nord, en publiant la proclamation préfectorale qui confirmait ce grand événement :

« Citoyens,

» Les préliminaires de la paix entre la France et l'Angleterre ont été signés le 9 de ce mois. Je m'empresse de vous transmettre cette heureuse nouvelle.

» Ouvrons nos cœurs aux plus douces espérances ; faisons succéder l'allégresse aux inquiétudes qui nous ont si longtemps agités ; donnons un libre essor au sentiment de notre reconnaissance envers le gouvernement et les armées.

» Que tous les souvenirs amers s'effacent ! Que le besoin de se réunir et de s'aimer l'emporte sur toutes les autres affections !

» Tous les germes de prospérité, étouffés par les malheurs de la guerre, vont se développer sous la douce influence de la paix ; tous les peuples seront amis ; le

---

(1) L'esprit religieux n'avait pas attendu pour se manifester la conclusion du Concordat de 1801. Nombre d'églises s'étaient déjà rouvertes un peu partout et le culte s'y célébrait ouvertement. On évalue à 4000 le nombre des églises ainsi officieusement réouvertes avant 1801.

(2) Voir plus loin l'Annexe *Bonaparte à Lille*.

commerce ne connaîtra plus d'entraves; et la France, bientôt aussi florissante qu'elle fut redoutable pour ses ennemis, ne comptera plus que des citoyens attachés aux lois et à la patrie. »

L'enthousiasme soulevé par la conclusion du traité d'Amiens s'est manifesté, à Lille, par des réjouissances publiques d'un caractère tout à fait exceptionnel. Il y eut, entre autres manifestations, une solennité philosophico-militaire extrêmement curieuse : un simulacre d'attaque de la citadelle, interrompu par un héraut agitant à bout de bras la proclamation de la paix. L'intervention de ce messager pacifique fut saluée, cela va sans dire, par les hourras frénétiques des pseudo-combattants et des spectateurs, et ensuite par des salves d'allégresse.

Le même soir, un bal immense s'organisa dans les vastes salles du Grand-Magasin, où plus de soixante quadrilles dansèrent simultanément.

Ce prodigieux engouement n'avait fait que grandir, lorsque, en floréal, la question du Consulat à Vie fut soumise au vote des Français. C'est dire que le résultat de ce plébiscite, bien qu'il ne fût pas encore officiellement publié, ne faisait doute pour personne.

Le premier Consul, un peu plus tard, signa un décret d'amnistie générale en faveur des émigrés. Le 8 thermidor, la *Feuille de Lille* publia un premier état nominatif d'émigrés autorisés à réintégrer leur domicile. Dans la liste, figuraient les noms suivants :

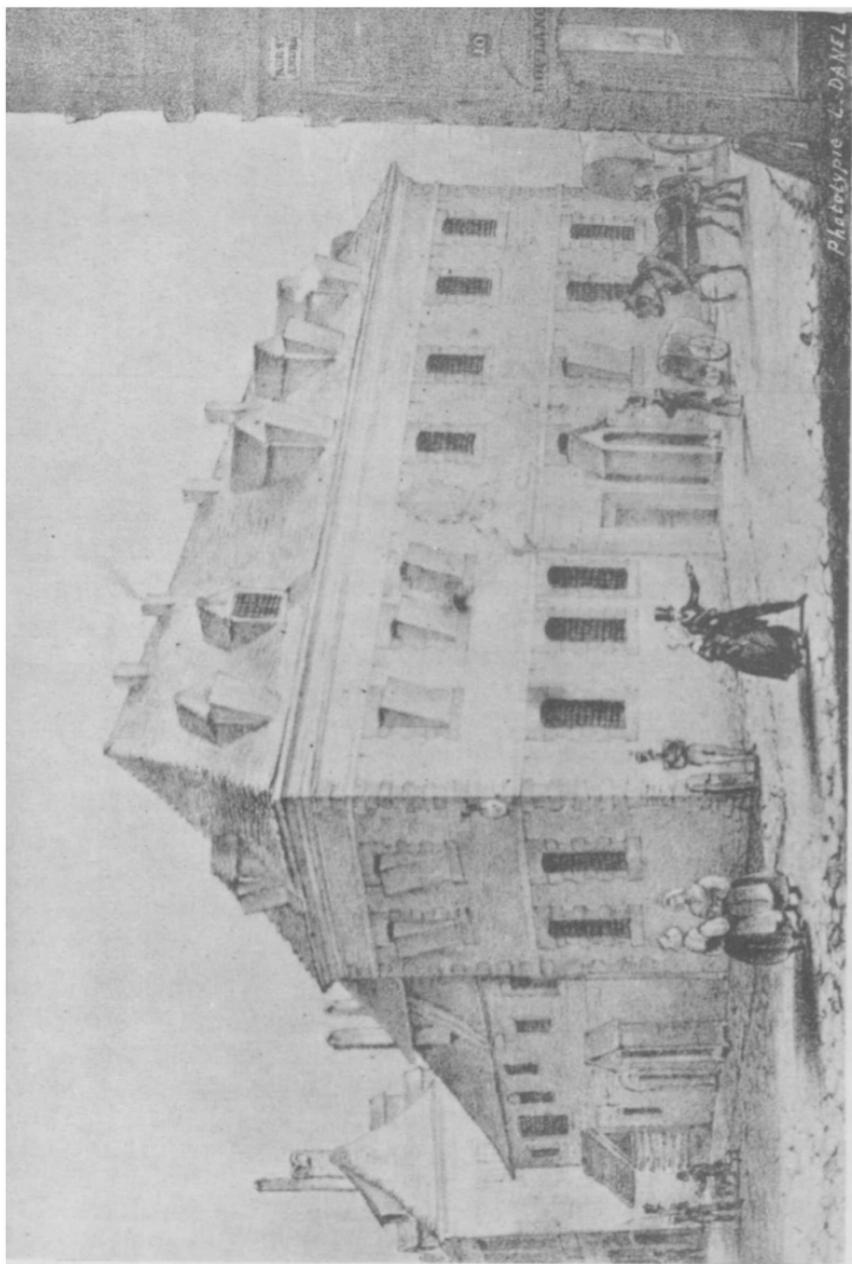
Bieswal, de Coussemaker, de Bailleul ;

Mallet de Chauny, de Cambrai ;

Dupont, de Rouvroy, de Languesaing, de Lille ; etc., etc.

Mais nombre d'autres émigrés étaient déjà rentrés sans bruit et vivaient tranquillement sans être inquiétés.

Le 23 du même mois, une proclamation du citoyen sous-préfet Scribe annonça aux bonnes gens de Lille, palpitant



Phototypie: E. DANIEL

LA PRISON SAINT-PIERRE.



de félicité, le résultat général du plébiscite de floréal : Bonaparte était élu Consul à vie par 3.389.259 suffrages, contre une minorité dérisoire de 209.627.

Et le 27 (15 août), la population s'entassait dans les églises et chantait à pleine gorge le *Te Deum*, présage de bien d'autres transformations...

... .....Rome remplaçait Sparte ;  
Déjà Napoléon perçait sous Bonaparte !



## V.

### LES MŒURS.

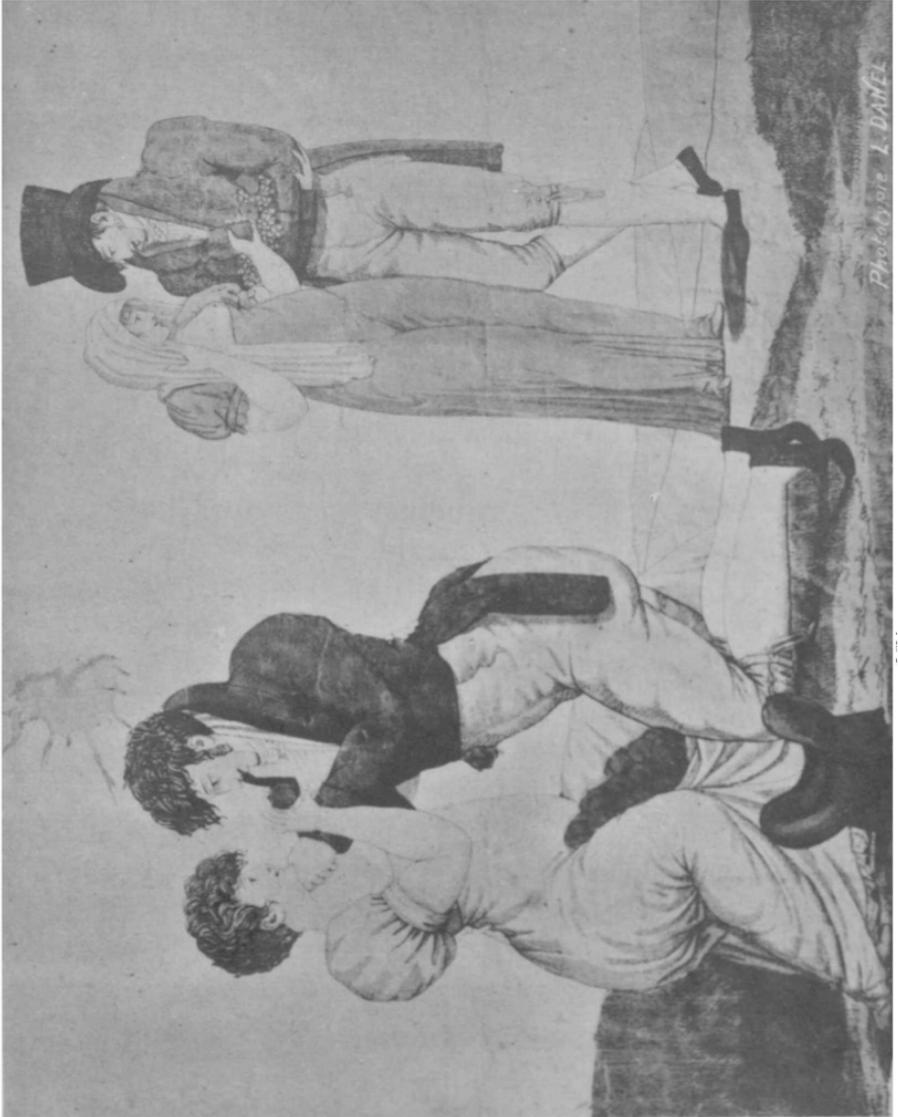
La société, désorganisée pendant dix ans, se reconstitue à vue d'œil. Les émigrés rentrent en masse. Les anciennes relations se renouent. Le goût des plaisirs n'a pas attendu cette dixième année du calendrier républicain pour se manifester avec exubérance. Et avec les habitudes mondaines, le luxe renaît.

Les nudités anachroniques du Directoire sont déjà loin, si tant est que la mode des robes diaphanes ou fendues jusqu'aux hanches ait eu quelques zélatrices dans notre brumeux climat ; mais la coutume des robes décolletées à manches courtes, sans corset, et ceinturées sous les seins est demeurée générale.

Pour sortir, les élégantes revêtent, par dessus, une sorte de figaro qu'on appelle un « coquet » ou une douillette ; les autres, une simple cape à capuche ; et elles coiffent une capote à courte passe et à calotte volumineuse enfermant le chignon.

Les hommes portent soit le pantalon serré, soit la culotte courte avec des escarpins ou des demi-bottes prenant la forme du mollet, l'habit fermé à haut collet, montant jusqu'aux oreilles, la redingote longue, ou l'*anglaise* à plusieurs pélerines, et le chapeau noir, dur, à forme basse. Les cheveux coupés court, à la Titus, sont en vogue ; les vieilles gens seuls ont conservé la « queue » nouée d'un ruban, naturelle ou postiche.

Les uniformes militaires, à peu d'exceptions près, sont encore ceux de la République.



LES MODES EN 1802.



Les fiacres stationnant sur la voie publique ne sont point connus à Lille. Mais on y use communément pour aller en visites, au théâtre, au bal, de « vinaigrettes », qui ne sont autre chose que des chaises à porteurs à deux roues avec portière sur le devant (1). Il y a une station de ces modestes véhicules sur la place de Rihour, devant la Maison commune. Notre bon chansonnier Desrousseau en a perpétué le souvenir dans la chanson célèbre où il raconte que P'tit-Price et Marianne Tambour, revenus dans leurs foyers après les grandes guerres, ont emprunté à un parent fortuné la somme nécessaire à l'acquisition d'une vinaigrette :

Après six bonn's anné's d' service,  
A Lille infin les v'là r'venus.  
Un cousin, marchand d' pain d'épice,  
Leu-z-a prêté trint'huit écus.  
Avec cheull' somme assez rond'lette  
Ils avott'ent leu q'min tout tracé :  
L'homme a fait faire eun' vinaigrette  
Et derrière s' femme a poussé.

Les ameublements sont d'une simplicité extrême : le luxe renaissant n'a pas encore eu le temps de se répandre. Dans la plupart des familles on a conservé les meubles et décorations d'avant la Révolution, en style Louis XIV, Louis XV ou Louis XVI, marqué et élégant dans les intérieurs cossus, modeste ou insignifiant chez le plus grand nombre : sièges pailés en bois vulgaire, commodes, secrétaires ou consoles en mérisier ou en acajou, à petites galeries de cuivre ajouré, tables rondes et lits de même matière sans ornements, rideaux blancs aux fenêtres, et sur les cheminées de petites pendules, cuivre et marbre blanc, en forme de temple, de char ou d'urne.

On se chauffe au bois, on s'éclaire avec des bougies dans

---

(1) On peut en voir un spécimen au Musée Lillois, dont nous donnons ci-contre une reproduction.

les grands jours, des quinquets en colonne ou à tige, ou de simples chandelles, dans l'intimité; et les « mouchettes » de cuivre ou de fer font partie intégrante du mobilier domestique.

Dans les lieux publics, dans les fêtes, théâtres, concerts, bals, cafés, le luminaire se compose de lustres à nombreuses mèches et de quinquets-appliques, à réservoir, dont l'huile descend au bec par simple pesanteur.

Les allumettes chimiques sont totalement inconnues. On se sert de briquets à amadou ou à brûlin (1) pour enflammer les grandes allumettes de chanvre soufrées, que l'on fabrique particulièrement à Raimbaucourt et dont l'industrie existe encore en quelques villages de notre pays.

En 1802, elles sont seules en usage; les marchands les colportent dans les rues par charges volumineuses combinées en forme de roue, et leur cri fastidieux retentit du matin au soir: « Archand d'allumettes! » A quoi les gamins ne manquent pas de riposter par la rime narquoise: « Pas d'place pou' les mett'e! »

La musique et la danse sont les seuls arts d'agrément que cultivent les jeunes filles: il y a, à Lille, plusieurs maîtres à danser et davantage encore qui enseignent le chant, le clavecin, la guitare et la harpe.

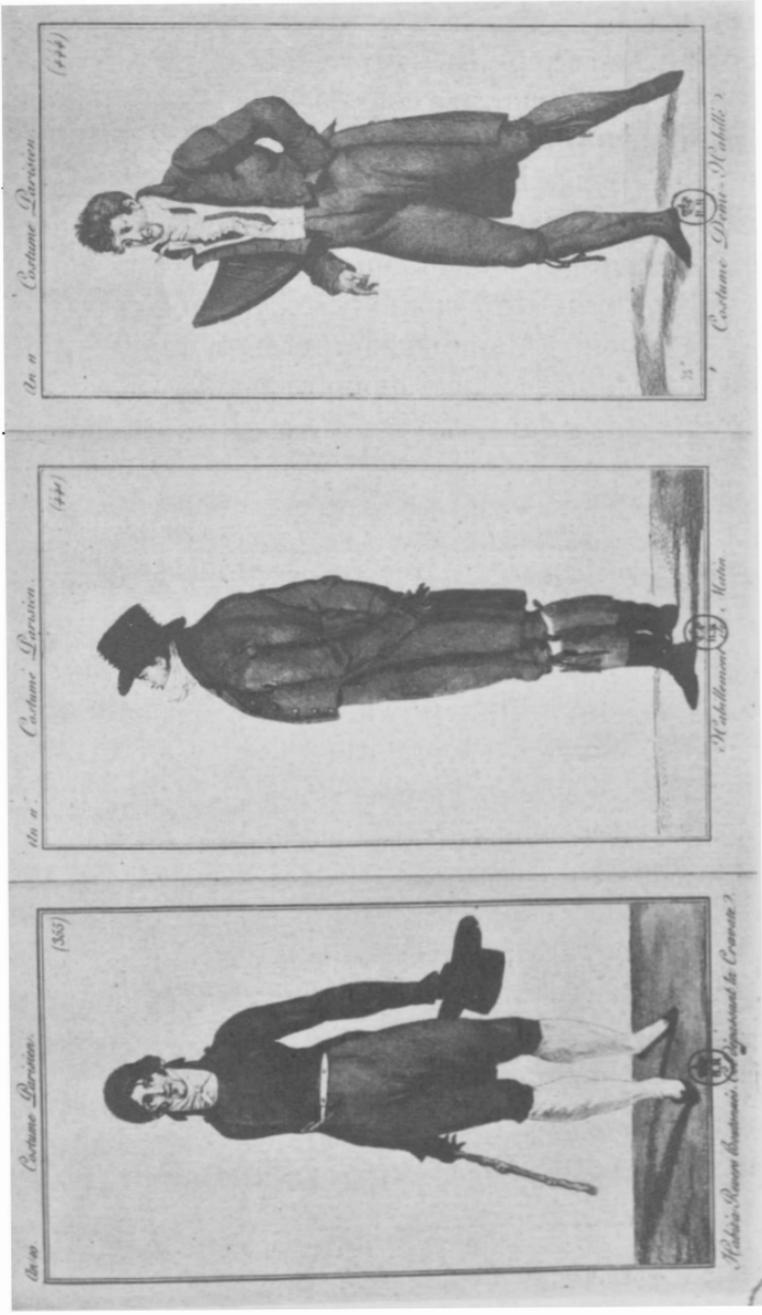
Il y a aussi plusieurs cabinets de lecture, où, moyennant un abonnement modique, on peut se procurer les romans du jour. Car on lit énormément. Il semble que les imaginations, privées d'aliments pendant les années de crise, s'évertuent à combler le déficit de l'arriéré.

On lit *Faublas*, qui date d'une quinzaine d'années et dont les libertés ne choquent personne; on lit:

*La Tribu indienne* ou *Stellina*, par Lucien Bonaparte;  
*Moïna*, par Joseph Bonaparte;

---

(1) Chiffons rendus inflammables à l'étincelle au moyen d'une combustion préalable et incomplète.



**TOILETTES D'HOMME EN 1802.**



- Marie* ou les *Peines de l'amour*, par Louis Bonaparte ;  
*L'Île de Wight* ou *Charles et Angéline*, par Walkenaer ;  
*Delphine*, par M<sup>me</sup> de Staël .  
*La Duchesse de La Vallière*, par M<sup>me</sup> de Genlis ;  
*Les Mères rivales*, par M<sup>me</sup> de Bon ;  
*Malvina*, par M<sup>me</sup> Cottin ;  
*Coralie* ou le *Danger de se fier à soi-même*, par M<sup>me</sup> de Choiseul-Meuse ;  
*Irma* ou les *Malheurs d'une orpheline*, par M<sup>me</sup> Guénard ;  
*Illyrine* ou l'*Ecueil de l'inexpérience*, par Suzanne de Morency ;  
*Elise Dumesnil*, par M<sup>me</sup> de Montalembert ;  
*Palmira*, par Armande Roland ;  
*Brassmann* ou le *Père inexorable*, par Dampmartin ;  
*La Rentière* ou *Madame de A\*\*\**, par M<sup>me</sup> de Colleville ;  
*La Folie espagnole*, *Mon oncle Thomas*, *Monsieur Botte*,  
les *Barons de Felsheim*, par Pigault-Lebrun ;  
*Eugène et Eugénie* ou la *Méprise conjugale*, le *Poète* ou  
*Mémoires d'un homme de lettres*, par Desforges ;  
*Monsieur Nicolas* ou le *Cœur humain dévoilé*, par Restif  
de la Bretonne ;  
*Céline* ou l'*Enfant du mystère*, par Ducray-Duminil ;  
*L'Italien* ou le *Confessionnal des Pénitents noirs*, traduit  
d'Anne Radcliffe ;  
*Le Cimetière de la Madeleine*, par Regnault-Warin ;  
*Pauline* ou le *Moyen de rendre les femmes heureuses*, par  
Legay, et d'autres, par centaines, car l'époque est d'une fer-  
tilité phénoménale en ce genre d'éclosions.

Quant aux feuilles publiques, qui pullulaient quelques années auparavant, un décret du Premier Consul les a supprimées en 1800, il ne paraît plus, à Paris, que deux ou trois revues littéraires, le *Mercur de France*, le *Magasin encyclopédique*, le *Spectateur*, et treize journaux politiques, *Gazette de France*, *Journal de Paris*, *Moniteur*, etc. Les diligences en apportent chaque jour quelques exemplaires ;

destinés surtout aux cafés et aux cabinets de lecture, déjà périmés quand ils arrivent aux mains des curieux.

A vrai dire, en dehors des lieux publics, on ne lit guère, à Lille, que le journal d'*Affiches et Annonces*, publié par l'imprimeur Danel et duquel nous parlerons tout à l'heure avec le détail et le respect convenables.

Nonobstant la mise en vigueur du système métrique, les anciennes monnaies, les anciennes mesures restent d'un usage plus général que les nouvelles.

Les grands écus de six livres et les petits écus de trois, les pièces de 30 et de 15 sols, les vieilles monnaies de cuivre, gros et petits sous, liards et doubles liards, circulent tout comme au temps jadis (1).

On compte par aune et toise, par pot, setier et demi-setier; par bonnier, arpents, verge, perche, beaucoup plus que par mètre, litre et hectare (2).

Les datations républicaines commencent à tomber en désuétude : on retourne aux habitudes anciennes, et déjà les calendriers étalent le système grégorien à côté du système républicain.

De même, dans la vie courante, les qualificatifs « monsieur » et « madame » se substituent à ceux de « citoyen » et « citoyenne », bien que dans les actes publics ces dernières dénominations subsistent encore.

Il n'y a point de débits de tabac. Fumeurs, priseurs, chiqueurs se fournissent à leur gré chez le marchand de cette spécialité qui jouit de leur confiance, ainsi qu'on le voit actuellement en Belgique, car la culture, la fabrication et le commerce du tabac sont libres comme tous les autres.

Au point de vue de l'édilité, la ville est divisée en

---

(1) Le décret réformateur date de brumaire, an IX, sa mise en vigueur, de germinal, an X. On peut se procurer les nouveaux poids et mesures, à Lille, chez le citoyen Carlez-Baudoux, orfèvre, rue Esquermoise, n° 934.

(2) La valeur de l'hectare de bonne terre de première classe est de 1800 livres, soit 2.200 francs.



**UNE VINAIGRETTE.**



six sections. Les maisons sont numérotées par section et non par rue, d'où il résulte qu'une bonne partie des immeubles portent des numéros élevés, dépassant, pour certains, le chiffre 1000.

Les anciens jours de marché viennent d'être repris, à l'égale satisfaction des citadins et des campagnards: et, autre revirement bien plus significatif, les Sœurs de Charité ont été rappelées.

Les arrêtés municipaux prescrivant l'arrosage des rues par les riverains et interdisant la divagation des chiens, pendant l'été, ont été portés à la connaissance du public par la *Feuille de Lille*; et le principe de l'assurance sur la vie vient de recevoir une première application, sous forme de rentes viagères, que l'on peut contracter chez le citoyen Deleville-Baussart, notaire, Marché-au-Verjus, N<sup>o</sup> 784, représentant de la Compagnie nouvelle.

Dans les réunions de famille la jeunesse danse la gavotte, le passe-pied, le quadrille, la valse, se divertit aux péripiéties du Colin-Maillart, du Furet du Bois-Joli et des Jeux-Innocents, et les personnes graves jouent au tric-trac, aux dames et au loto. Quant aux jeux de cartes, ceux qui ont vogue sont le Reversis, le Bossu, le Boston et la Bouillotte. Aucun tripot avoué n'existe à Lille: le seul jeu public légalement reconnu est la loterie nationale, dont il sera question plus loin.

Le goût des fleurs a survécu aux événements qui ont ruiné tant de choses. Il n'est point de citoyen aisé qui n'en cultive chez lui, si sa maison est agrémentée de quelque plate-bande, dans le jardin qu'il possède ou loue au faubourg Notre-Dame ou Saint-Maurice, s'il n'en a point à domicile. Les espèces les plus en vogue sont la rose et surtout l'œillet, dont certains types sont particulièrement estimés: le *Beau Cramoisi*, la *Belle Ecossaise*, le *Royal*.

Mais ce n'est là que penchant d'âge mûr et d'âmes paisibles. La jeunesse, les tempéraments ardents nourrissent d'autres passions moins inoffensives, qui d'année en année

se manifestent plus ouvertement. La liberté des mœurs est extrême, les aventures galantes sont innombrables. Dès la chute du jour, les rues les plus fréquentées deviennent le champ de manœuvres des vendeuses d'amour, et l'on en rencontre à foison dans les bals publics, usant et abusant des facilités de la mode pour étaler aux yeux les tentations de leurs charmes, tentations auxquelles trop souvent l'humaine faiblesse se repent d'avoir succombé, ainsi que l'attestent de nombreuses statistiques et aussi certaines annonces explicites de la *Feuille de Lille*.

Les voyages, qui dans l'avenir tiendront une si grande place dans les habitudes, ne comptent guère, pour le moment : ce ne sont que des accidents dans la vie d'un honnête homme ou bien de dures nécessités imposées par l'intérêt commercial, par le devoir professionnel. Nul être au monde, pas plus à Lille qu'ailleurs, ne soupçonne que, dans une quarantaine d'année, des hippogriffes de métal, vomissant la fumée, la vapeur et le feu, remplaceront les chevaux naturels et emporteront les voyageurs par milliers, à toute heure et dans toutes les directions, avec des vitesses diaboliques. On ne circule qu'en diligence, en malle-poste, en berline, en cabriolet, ou en coche d'eau, de tous les systèmes de locomotion le plus lent, le plus placide et le moins dispendieux.

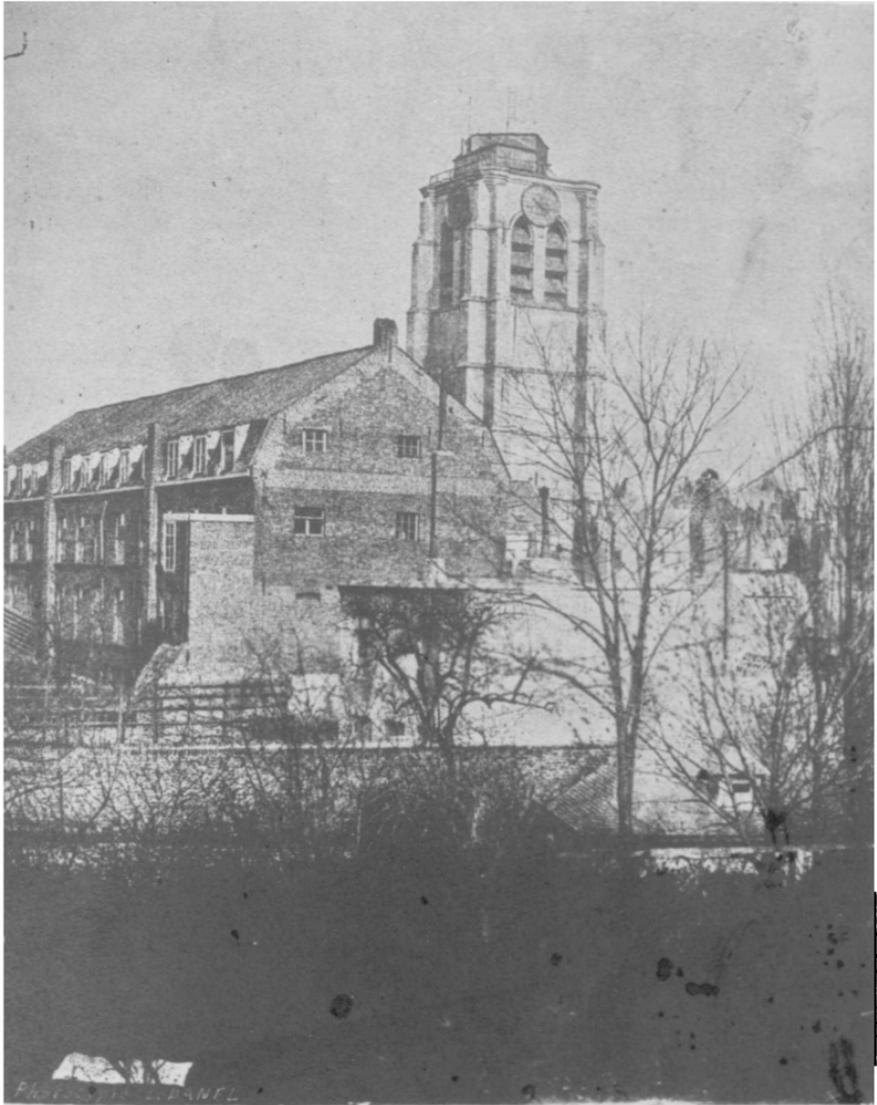
Nul ne prévoit non plus par quelle invraisemblable sorcellerie il pourra advenir, conformément aux vers de notre gentil poète Nadaud, que

..... en une seconde  
Le Nord cause avec le Midi,

et que

La foudre traverse le monde  
Sur un brin de fer arrondi.

L'admiration générale est solidement acquise au télé-



**LA TOUR SAINTE-CATHERINE AVEC LES VESTIGES DU TÉLÉGRAPHE.**



graphe aérien, inventé par Chappe, qui gesticule depuis huit ans au sommet de la tour Sainte-Catherine,

Lançant à l'horizon blafard  
Les mensonges diplomatiques  
Interrompus par le brouillard (1).

---

(1) Depuis 1793 fonctionne, entre Paris et Lille, une ligne télégraphique aérienne, prolongée jusqu'à Dunkerque trois ans après. Cette ligne est exclusivement réservée à la correspondance officielle. Elle comprend 18 postes ou relais dans la première section et 8 dans la seconde. Le directeur du service, à Lille, est le citoyen Chappe.



## VI

### LES DIVERTISSEMENTS.

Il y a, à Lille, deux théâtres : l'Ancienne comédie, sise au coin de la rue de la Comédie et de la place Rihour, et le Théâtre monumental construit par l'architecte Lequeux en 1785.

Le premier, dédaigné au profit de son élégant concurrent, n'est plus desservi que par des troupes de passage, par des baladins et même par des entrepreneurs d'exhibitions quelconques.

Le second, au contraire, possède sa troupe régulière, que vient renforcer de temps en temps quelque chanteur ou comédien plus ou moins connu, arrivant de Paris. Il est en grande vogue et fait recette pleine à presque toutes les représentations. On y joue des œuvres lyriques et des œuvres dramatiques, annoncées d'avance par le journal.

Quelques exemples montreront que les opéras qui charment les bonnes gens de qui nous descendons ne sont point, en général, de ceux auxquels la postérité doit conférer l'immortalité. Ce sont :

*Le Calife de Bagdad ;*

*Le Délire ;*

*Léon ou le Château de Montenero ;*

*Les Deux journées ;*

*Montano et Stéphanie*, du « célèbre Berton », dit l'affiche ;

*Les Deux prisonniers ;*

*Didon ;*

*La Robe du conseiller ou la Jolie parfumeuse ;*

# CIRQUE.

SPECTACLE REDEMANDÉ.

VENDREDI 4 Nivôse an 10, la troupe du citoyen ROMANINE exécutera dans cette représentation, quantité d'exercices surprenans, entre lesquels M<sup>me</sup>. ROMANINE fera sur le fil de fer, l'incomparable équilibre de

L'ÉCU DE SIX FRANCS  
SUR LE BORD DU PETIT VERRE A LIQUEUR,  
ET LE DOUBLE ÉQUILIBRE DE  
JOUER DU VIOLON ET DONNER DU COR  
TOUT A LA FOIS.

LE SPECTACLE SERA VARIÉ PAR  
LA DANSE BISCAYENNE,  
LES  
EXERCICES D'AGILITÉ,

ET TERMINE PAR  
LE GRAND TOURBILLON,

Exécuté par le citoyen FRANCE.

Ce spectacle sera suivi d'un Bal jusqu'à minuit. Prix d'entrée, 24 sols et 2 sols pour les indigens. Les abonnés au Cirque y entreront pour moitié.





*Le Chaudronnier de Saint-Flour* ;  
*Panurge*, avec ballet ;  
*Le Grand deuil* ;  
*Piron et ses amis* ;  
*Le Maréchal ferrant* ;  
*Ambroise* ou *Voilà ma journée* ;  
*Gulnare* ou *l'Esclave persane*.

Le répertoire dramatique, à part quelques pièces classiques, ne compte pas beaucoup plus de chefs-d'œuvre.

En vendémiaire, Granger, comédien en renom, vient jouer *le Menteur*, *Philinte*, *le Barbier de Séville*, *la Mère coupable*, *le Roi de Prusse* ou *les Deux pages*, *Paméla* ou *la Vertu récompensée*.

Avant son départ, en brumaire et les mois suivants, on joue :

*La Belle fermière* ;  
*Les Anglais à Bordeaux* ;  
*Le Mari retrouvé* ;  
*Robert, chef de brigands* ;  
*La Maison à vendre* ;  
*Le Soldat prussien* ;  
*Les Cent louis* ;

*Le Tombeau de Turenne* ou *Moreau à Saspach*, « fait historique, orné de musique, vaudeville, marches et évolutions militaires. Des détachements nombreux de tous les corps de la garnison ont été invités de donner à cette pièce toute la pompe dont elle est susceptible. Le corps de musique de la 51<sup>e</sup> a également accepté d'y exécuter les marches nécessaires. Cette pièce est du cit. Bouilly, auteur de *l'Abbé de l'Épée*, *des Deux journées*, etc. » ;

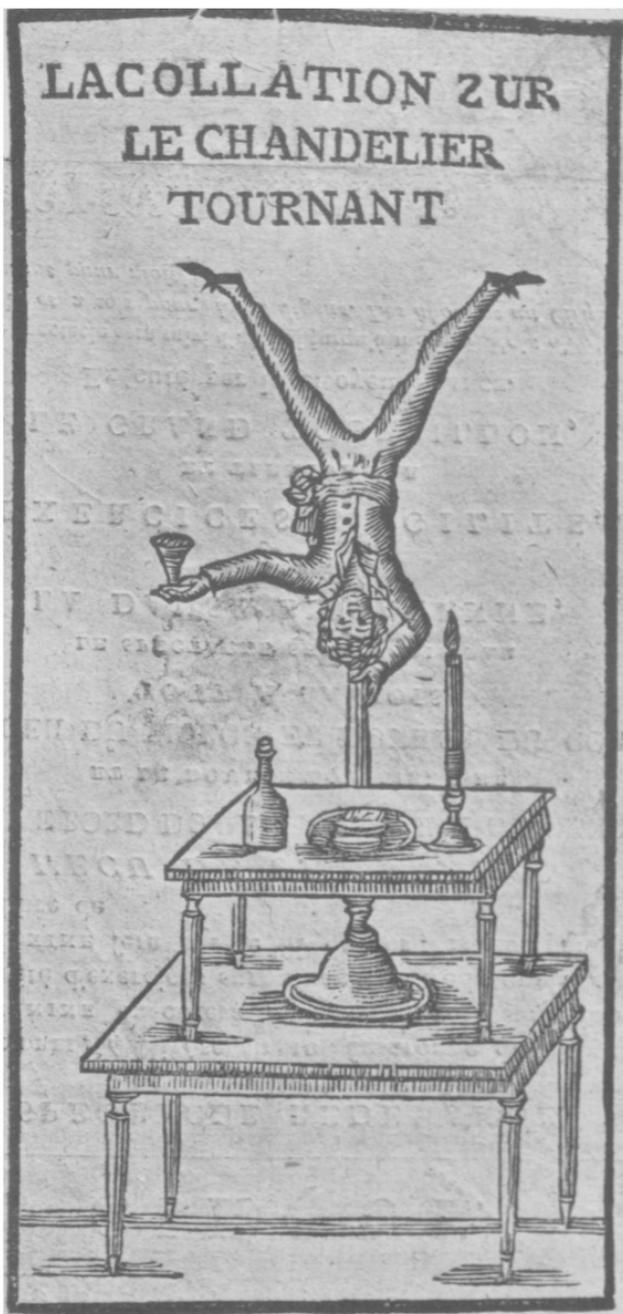
*Les Conjectures* ;  
*La Nuit aux aventures* ou *les Deux morts vivants* ;  
*Le Major Palmer* ;  
*Le Chanoine de Milan* ;

*Les Précieuses ridicules ;*  
*Pierre-le-Grand ;*  
*Les Trois sultanes ;*  
*L'Avocat Patelin ;*  
*Le Vieux célibataire ;*  
*Crispin rival de son maître ;*  
*Une heure d'absence ;*  
*L'Homme aux trois visages, drame à ballets de Pixé-*  
*récourt ;*  
*Le Contrat d'union ;*  
*Robert-le-Bossu, etc.*

Au cours de l'hiver, un entremets qui avait l'attrait de la nouveauté, vient inopinément varier le menu. Certaines communes de l'arrondissement, Linselles entre autres, avaient conservé la tradition des vieux « mystères » du moyen-âge, représentés par des acteurs volontaires, simples villageois, qui se réunissaient dans ce but, à une époque déterminée de l'année. Ce sont ces troupes rurales qui s'en viennent occuper le théâtre et y jouer quelques-unes de leurs pièces : les *Sept péchés mortels*, *l'Enfant Jésus*, et autres. Le style peu grammatical de ces œuvres et l'accent particulier au terroir de ces acteurs n'écartent pas du théâtre ses fidèles ordinaires, mais le succès obtenu par l'innovation n'est qu'un succès de fou rire, impropre à encourager les artistes bénévoles, qui, en effet, s'éclipsent après quelques soirées.

Dès le 18 brumaire (novembre) commencent les bals masqués. Ils continuent périodiquement jusqu'au carnaval (en pluviôse). La bonne société constitue le public de ceux du Théâtre, qui ne ressemblent en aucune manière aux bacchanals qu'ils deviendront plus tard.

D'ailleurs, en toute circonstance, la clientèle du Théâtre, hormis pour les petites places à bas prix, est uniquement composée des classes supérieures et moyennes. Les familles les plus riches s'offrent le luxe des places du premier étage,



PROGRAMME DU CIRQUE.  
Revers.



loges et galerie ; la bourgeoisie moyenne se contente des secondes, des troisièmes, du parquet (les stalles d'orchestre n'existent pas). Les hommes isolés s'accommodent du parterre, qui est moitié *assis*, moitié *debout*, selon le prix. Les gens parcimonieux qui veulent goûter en famille les plaisirs du théâtre se divisent par raison d'économie, les femmes allant au parquet, les maris et les fils au parterre.

D'aucuns poussent l'amour de la maisonnée jusqu'à amener avec eux leur fidèle toutou, lequel, impressionné à l'excès par l'orchestre, le chant, les coups de scène, mêle parfois de façon incongrue son propre organe à celui des acteurs.

Le maire, estimant avec raison que l'art n'est pas fait pour les chiens, ferme définitivement la porte du Théâtre à l'ami de l'homme, par arrêté en date du 27 vendémiaire.

Tandis que le répertoire ci-dessus indiqué assure au Théâtre la constante faveur du public, à l'Ancienne comédie un industriel quelconque exhibe « la petite demoiselle Steweren, venant de Russie, âgée de 47 ans ; sa taille n'est que de deux pieds trois quarts de France ; ses proportions sont admirables ; elle parle allemand et français. Son frère, âgé de 27 ans, de la taille de 7 pieds d'Hollande, vient d'arriver. Ils ne sont en cette ville que pour peu de temps. »

A ces deux phénomènes succède, le 17 nivôse, le spectacle imaginé par le citoyen Romanine, dont le principal attrait est un ballon qui s'élève jusqu'aux frises, portant dans sa nacelle deux personnes agitant des drapeaux, avec, au-dessous, un troisième aéroneute pendu par les pieds, la tête en bas.

Ensuite c'est la « troupe Patagonienne » qui prend possession de la vieille salle, pour représenter des pantomimes, des ballets, et même une féerie intitulée *Descente d'Arlequin aux Enfers*.

Mais, bien que Lille ne soit encore qu'une petite ville, au regard de ce qu'elle deviendra par la suite, les lieux de divertissement ne s'y bornent pas à ces deux théâtres. Il en

existe d'autres, à commencer par une institution remarquablement originale, bien caractéristique de l'époque, le Cirque.

Ce vaste et curieux établissement, qui remplace le Colysée, disparu dans la tempête révolutionnaire, a été inauguré l'année précédente, le 18 prairial, an IX. Il englobe toute la surface comprise entre la rue qui porte son nom et le canal qui jadis enveloppait le castel des châtelains de Lille (1). Les bâtiments, très étendus, enferment une avant-cour au fond de laquelle se dresse la façade principale, de style vaguement grec, avec au fronton ce vers prometteur :

Omne tulit punctum qui miscuit utile dulci.

Ces bâtiments comprennent, après un vestibule spacieux : un cirque, avec gradins et loges, de forme circulaire ; une salle de concert ; une salle de bal ; des salons de conversation et de lecture ; un salon de jeu ; une salle de billard ; des bains pour les deux sexes ; un café ; un restaurant, avec appartements « où l'on peut traiter d'affaires particulières » (2).

---

(1) Où s'élève maintenant l'église de N.-D. de la Treille.

(2) La *Feuille de Lille* du 26 nivôse publie l'annonce suivante :

« Les étrangers, voyageurs, habitants de cette commune et bourgs circonvoisins sont informés que le Cirque est organisé à l'instar des établissements de la capitale ; qu'il offre à toutes les classes de la société une infinité d'avantages et d'agrémens divers. 1° Un cirque dont l'étendue, l'élévation et la construction méritent l'attention des observateurs ; un vaste jardin où l'on trouve différents jeux d'exercices. 2° Un très vaste local renfermant un salon littéraire et politique, où l'on reçoit journellement toutes les gazettes connues et autres écrits périodiques ; un autre salon destiné aux jeux de toute espèce ; un troisième plus vaste, remarquable par sa construction élégante, où l'on donne bal plusieurs jours de la semaine ; un quatrième plus vaste encore, destiné pour les concerts et autres réunions très nombreuses ; deux billards ; différents appartements où l'on peut traiter d'affaires particulières ; un café et un restaurant à la manière de Paris, où l'on trouve à toute heure les comestibles et liqueurs de la meilleure qualité. Incessamment il y aura des bains pour homme et femme. Cet établissement réunissant une Société d'abonnés de plus de mille personnes des deux sexes, les étrangers ont l'avantage d'y trouver compagnie à toute heure. Le restaurateur entreprend tout repas de corps, noces et autres festins, jusqu'au nombre de trois cents couverts à une seule table ».



# Concert de Société.

Samedi, 28 Nivose au ouge.

## Première partie.

Ouverture de Télémaque, de le Sueur.

*Oui c'en est fait à l'Autel...* Du Concert Interrompu.

Symphonie d'Hayd'n.

- \* *Ah! Monsieur...* Quartetto du Philosophe Imaginaire, de Paisiello.
- Andante de la Symphonie dite la Reine de France.
- \* *Fille du Ciel, douce harmonie...* Chœur de Sapho, de Martini.

## Deuxième partie.

Ouverture des Mystères d'Isis, de Mozart.

- \* *Non piu andrai...* Air du Mariage de Figaro, de Mozart.
- \* Concerto de Violon, de Frenzel.
- Se al fianco m'assido...* Cavatine de Pourceaugnac.
- La Bataille d'Aldenhoven. ( 1 )
- \* *Que le mystère et le silence...* Chœur de Sémiramis, de Catel.

On commencera à six heures précises.

( 1 ) Explication de la Bataille.

1. Annonce du matin. 2. L'ordonnance. 3. Allarme au camp. 4. Haranges aux guerriers. 5. Les armées se rangent en bataille. 6. La bataille. 7. Retour au camp. 8. Célébration de la victoire. 9. Prières. 10. Chant d'alégresse.

PROGRAMME DE LA SOCIÉTÉ DU CONCERT.



L'un des plus grands attraits de cette institution est un jardin pittoresque établi sur une butte élevée que couronnaient naguère les murs et les tours du château dont il vient d'être question. Sur ce monticule se déroulent, parmi les bosquets, des chemins en lacet aboutissant à des ronds-points garnis de jeux divers, de grottes, de bassins à jets d'eau ; au sommet est ménagée une enceinte circulaire pour les bals en plein air, entourée d'un labyrinthe qui fait la joie des petits — et aussi celle des grands.

Le Cirque compte plus de mille abonnés (1). Le public y a accès aussi, à la condition de passer au bureau et de se présenter « avec une mise décente. »

L'entrée simple, donnant droit à la libre circulation ou bien à la participation à un bal, à un concert, à une représentation, coûte, selon l'importance du jour, de 60 centimes à 1 fr. 25 ; l'entrée complète, valable pour une journée entière, ne dépasse jamais le total modeste de 1 fr. 50.

Des plaisirs que l'on y goûte les extraits suivants, de la *Feuille de Lille*, donneront une juste idée :

9 *Vendémiaire*. — Grande fête. Bal à 7 heures. Ballon avec artifices, à 11 heures. Entrée 1 fr. 20 ; moitié pour les abonnés.

16 *Vendémiaire*. — Combat de chiens contre un peccata. Avis aux citoyens possesseurs de chiens robustes ; ceux qui les amèneront pour combattre jouiront de l'entrée gratuite. Bal à grand orchestre après le combat, jeux de toute sorte.

3 *Brumaire*. — Grand bal dans les salons et les jardins selon le temps.

---

(1) Quittance manuscrite, signée par la femme du directeur du Cirque :

REÇU de Monsieur Aronio, rue Royale, la somme de Vingt-six Livres pour Deux abonnements au Cirque, du 1<sup>er</sup> Thermidor an 11<sup>e</sup> au 30 Messidor an Douze.

Lille, le 15 Thermidor 11<sup>me</sup>.

f<sup>e</sup> DUSAR.

(Communiquée par M. Eug. Debièvre).

7 *Brumaire*. — A 6 heures assaut de pointe dirigé par le maître Ray, de l'Académie d'armes de la rue de la Comédie.  
A 8 heures, bal et jeux.

8 *Frimaire*. — Réouverture du Cirque réorganisé par le citoyen Derigny. Grande fête de nuit. Il y aura feu d'artifices plus beau qu'aucun de ceux qui se sont donnés jusqu'à présent. On se dispense d'entrer dans d'autres détails afin de ménager quelques surprises aux personnes qui y assisteront. Il y aura des voitures dans la cour du Cirque depuis six heures du soir jusqu'au lendemain matin; le prix des courses est fixé jusqu'à dix heures à raison d'un franc, et le reste de la nuit à raison d'un franc vingt centimes.

22 *Frimaire*. — Débuts de la troupe Romanine. « Je me propose, annonce cet honorable citoyen, de faire l'ouverture d'un spectacle qui n'a point encore paru en cette ville. Ma troupe débutera par divers *équilibres sur le fil de fer*, suivis de *groupes vénitiens*, variés par des *exercices d'agilité* et terminés par les *équilibres du monde renversé*. Prix d'entrée 1 fr. 20 cent. et 10 centimes pour les indigents. Les abonnés du cirque entreront pour moitié. Le spectacle commencera à six heures et demie. »

(Mêmes spectacles jusqu'au mois suivant, moment où, un désaccord étant survenu entre le directeur du Cirque et le citoyen Romanine, celui-ci se transporte à l'Ancienne comédie.)

4 *Pluviose*. — « Aujourd'hui, à la suite d'un repas de deux cents couverts, fête extraordinaire, grand bal de nuit; tous les salons seront chauffés et éclairés. Le restaurateur sera pourvu des meilleurs comestibles. »

16 *Ventôse*. — Bal à grand orchestre depuis six heures jusqu'à minuit. « Les femmes reconnues publiques n'y seront pas reçues; une mise décente est de rigueur. »

7 *Germinal*. — Double bal, l'un de 6 à 10 heures, l'autre de 11 h. au matin. « Le public est prévenu que le chef de

cuisine d'un restaurant célèbre du Palais-Royal est arrivé au Cirque, qu'il y donne à manger à la carte et à prix fixe. Il y a établi des tables d'hôtes à différentes heures et à différents prix et il prend ses arrangements avec les personnes qui voudront être servies chez elles. »

14 *Germinal*. — Bal commençant à 7 heures. « A 9 heures la danse sera interrompue par une représentation d'*Arlequin médecin, chirurgien, dentiste et magicien*, exécutée par des ombres, suivie d'une danse d'*Esprits aériens*. Après ce divertissement joué par des amateurs, on donnera suite au bal. »

20 *Thermidor*. — Fête extraordinaire de jour et de nuit. « Illumination complète en verres et bocaux de couleurs, lanternes transparentes, lampions, quinquets à reverbères, etc., au nombre de plus de 6.000 lumières. Le Cirque représentera l'intérieur d'un très vaste salon ; les jardins seront aussi diversement illuminés. A minuit sonnant, il y aura dans la rotonde un petit divertissement que l'on ne désigne pas, pour en ménager la surprise aux spectateurs. »

23 *Thermidor*. — Concert harmonique à 6 heures et bal à la suite. Le programme du concert, qui comporte 14 numéros, comprend les ouvertures de l'*Amant statue* et de *Richard-cœur-de-Lion*, un *vivace* d'Haydn, des morceaux de l'*Épreuve villageoise*, de *Nina*, de *Renaud*, etc.

27 *Thermidor*. — « Pour l'anniversaire de la naissance de Bonaparte, fête extraordinaire, feu d'artifice, illumination avec devises et transparents analogues à la circonstance. La fête commencera à 4 heures avec le premier bal, le feu à 10 heures, le second bal durera jusqu'au lendemain. »

(A partir du 4 fructidor, fête chaque soir, à l'occasion de la foire de Lille).

Il serait aisé de multiplier ces citations, puisque chaque dimanche, à tout le moins, il y a fête au Cirque ; mais ce qui précède suffit à donner une idée exacte de ce qu'est cet

établissement et à prouver que l'on ne s'ennuie pas à Lille, en cette année 1802.

On s'y ennue d'autant moins qu'il est encore d'autres occasions de plaisir.

Il existe, par exemple, dans la rue des Américains (St-Catherine) une « Maison du Concert » (1), qui est le rendez-vous ordinaire des mélomanes. C'est le siège de la Société du « Concert de Lille », fondée dans les premières années du XVIII<sup>e</sup> siècle, suspendue pendant les mauvais jours, réorganisée depuis. Cette Association donne annuellement, de la fin de brumaire à la fin de pluviôse, une série de concerts hebdomadaires (le samedi), auxquels ses membres et leurs invités étrangers peuvent seuls assister (2).

Outre ces solennités philharmoniques, la Société du Concert donne des bals, qui jouissent d'une grande vogue (3).

Mais en cette année 1802, un différend étant survenu entre la Société et les propriétaires de l'immeuble, celle-là résolut de quitter la maison de la rue des Américains. Ses principaux membres se constituèrent en tontine, par acte passé devant le notaire Salembier, rue de l'Humanité, en

---

(1) Cet établissement ne fut démoli qu'en 1805. Pendant de longues années, il fut occupé par une Société artistique et littéraire, l'*Association lilloise*, et plus tard par une sorte de patronage, sous le nom de salle St-Joseph.

(2) Au cours de l'hiver 1802-1803, la série fut de 15 concerts, plus un supplémentaire au profit des pauvres, lequel eût lieu le 14 ventôse. Nous donnons le fac-simile du programme de l'un de ces concerts.

(3) Ces bals commençaient à cinq heures du soir. Voici le texte d'une quittance (imprimée) relative au recouvrement des frais :

SOCIÉTÉ  
DU CONCERT  
RUE SAINTE-CATHERINE  
COMPTABILITÉ  
BAL PARÉ  
AN ONZE

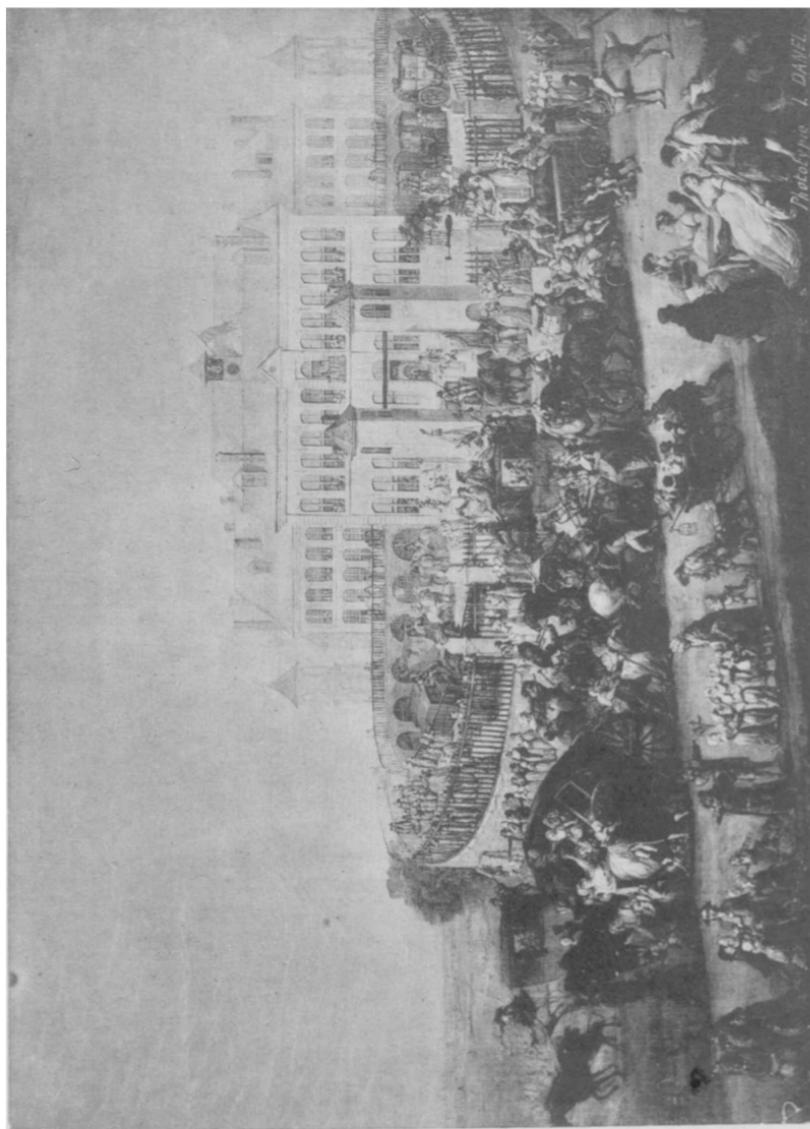
REÇU de M. Aronio la somme de quinze francs écus pour le parfait paiement de sa cotisation de trente francs, dans la répartition des frais des Bals parés de l'an Onze, et ce, conformément à l'article XI de l'arrêté réglementaire du 13 Ventôse an 9 et à ceux II, III et IV de l'arrêté du 24 Vendémiaire an 9.

Lille, le quinze Pluviôse, an Onze.

*Le Commissaire chargé de la Comptabilité  
en l'absence de M. Paul Renly.*

FAVERNE.

(Comm. par M. Eug. Debièvre).



**LA NOUVELLE-AVENTURE**  
**(1802).**



vue d'acquérir un terrain et de faire construire une salle de concert, au clos de la Réforme (1).

Dès lors, la Maison du Concert perdit son titre et son importance; elle devint l'asile transitoire et banal des entrepreneurs de plaisirs publics (2).

De plus, en dehors de la période de foire, des spectacles variés viennent s'offrir à la curiosité au public. C'est, entre autres, la Ménagerie du citoyen Léonardi « arrivant de Londres, » établie sur la place du Château. C'est encore la *Femme invisible* installée au n° 400 du Marché-aux-Poulets, à côté du Café des Arts, dont le prospectus s'exprime ainsi :

« Au centre d'un vaste sallon est suspendu un globe de crystal, visible de tous les points et isolé de toute communication. Aux deux bouts sont adaptés deux pavillons acoustiques se reployant sur les milieu et côtés dudit globe, formant une circonférence de dix pieds, autour de laquelle les curieux peuvent circuler librement et sans obstacles. En parlant, même à voix basse, vis-à-vis l'un ou l'autre des pavillons acoustiques, une personne invisible aux yeux les plus pénétrants répond de suite, et par les deux pavillons à la fois, à toutes les questions, désigne la forme et la couleur des objets que portent ou présentent les spectateurs, le nombre, le sexe, l'heure que marque l'aiguille d'une montre.

---

(1) Quittance (imprimée) relative à la Société tontinière constituée pour la construction de la nouvelle Salle du Concert, au clos de la Réforme :

TONTINE  
de la Salle du Concert  
DE LILLE

QUITTANCE PROVISOIRE

Nous soussignés, provisoirement commissaires de la Société tontinière de la Salle du Concert de Lille, reconnaissons avoir reçu de M. Aronio, adjoint à la Mairie, la somme de cent six francs, à compte de celle de 424 francs, montant de son action.

Lille, le 20 fructivovr, an 11.

P. VANDERVEKEN. Alexandre IMBERT.  
BEAUSIER-MATHON. P. RENTY.

(Comm. par M. Eug. Debièvre).

(2) En Brumaire, elle était occupée par le « Théâtre mécanique » du cit. Pierre.

Tout enfin est aussi visible à ses yeux qu'elle est invisible aux spectateurs près desquels elle paraît exister, puisqu'elle soupire à leurs oreilles sans qu'on puisse découvrir aucune trace de sa corporalité. — Le bureau est à l'entrée de la salle. Le sallon est déceimment décoré et bien chauffé. »

En outre, à diverses époques, notamment aux approches du Carnaval, il y a bal chaque dimanche au Ramponeau (entrée 75 cent. jusqu'à 10 heures, et 1 fr. 25 pour toute la nuit), ainsi que dans les « sallons » du cit. Saint-Just, rue Comtesse, et du cit. Vueghs, rue Basse, n° 482 (1 fr. d'entrée).

Enfin, il ne faut pas oublier les guinguettes suburbaines, au premier rang desquelles et hors pair figure la *Nouvelle-Aventure*, villa originale et charmante, entourée, au premier étage, d'une superbe terrasse avec kiosques, à laquelle on accède de l'avant-cour par une double rampe en pente douce. Cet édifice, construit au siècle précédent, comporte de vastes aménagements : salle de spectacle avec scène et loges, salons de danse, restaurant, etc. Sa façade est surmontée d'une horloge à personnages, Arlequin, Pierrot et Colombine, qui battent les heures sur un timbre. Par derrière, s'étendent de grands jardins ornés de charmilles profondes (1).

---

(1) Par une incurie à jamais regrettable, la *Nouvelle-Aventure*, qu'il était si facile de conserver et d'utiliser, fut démolie, lors de l'agrandissement de la ville en 1890, et on lui substitua un marché couvert extrêmement laid. Son nom seul subsiste aujourd'hui.

LIBERTÉ. FRATERNITÉ. ÉGALITÉ.



AFFICHES, ANNONCES,  
AVIS DIVERS,  
PROCLAMATIONS, ARRÊTÉS, &c.

Du 3 PLUVIOS, l'an deuxième de la République  
Françoise une & indivisible.

---

MAISONS ET TERRES A VENDRE.

Le 8 pluvios, à deux heures de relevée, au cabaret ayant enſeigne les bons-enſans, rue de latre, à Armentières, occupé par Honoré Mulier, on vendra toute une Maïſon & héritage, ſituée audit Armentières, à front de la rue de la vignette, occupée par les citoyennes Pollet.

Le citoyen *Lelcu*, notaire public provisoire, audit Armentières, eſt chargé de ladite vente & des conditions.

Le 10 pluvios, à deux heures de l'après-dîné, en l'étude du citoyen *Dupont*, notaire & arpenteur à Lille, quai de la baſſe-deûle, on vendra par miſe-à-prix & enchères, en la manière accoutumée, par un ou pluſieurs marchés, la moitié indiviſ de 25 bonniers 4 cens 50 verges ou environ de très-bonnes terres labourables, ſituées à Chemy, & la moitié de huit cens, auſſi labour, ſitués à Carnin, occupés; ſavoir: 1°. la moitié de 3 bonniers, par la veuve André Dumez; 2°. la moitié de 2 bonniers 4 cens, par François Pau & conſors; 3°. la moitié de 3 bonniers 4 cens, par Philippe-Alexandre Dugardin; 4°. la moitié de 2 bonniers ou environ, par Druon Gruyer & conſors; 5°. la moitié de 3 bonniers, par Jean-François Caby; 6°. la moitié de 18 cens, par Joſeph-Marie Dugardin & conſors; 7°. la moitié de 16 cens, par Jean-Philippe Dugardin & conſors; 8°. la moitié de 3 bonniers 4 cens, par Jean-Philippe Dugardin, François Favier & conſors; 9°. la moitié de 30 cens 50 verges de labour, par François Pau & conſors; 10°. la moitié de 28 cens, par Druon Gruyer & conſors; 11°. la moitié de 18 cens ou



## VII.

### LA PRESSE.

En 1802, la presse périodique lilloise se compose, comme il a été dit plus haut, d'un seul et unique journal : c'est *La Feuille de Lille, Affiches, Annonces, Avis divers, Proclamations, Arrêtés, etc.*, paraissant tous les deux jours. Cette gazette s'imprime chez le citoyen Léonard Danel, sur la Grand'Place; son abonnement coûte 1 fr. 50 par mois, pour la ville, et 2 francs pour le dehors « franc de port ».

A raison de cet isolement, qui lui constitue une sorte de monopole, et de son type, si différent de celui des journaux aujourd'hui en usage, à raison aussi de l'extrême rareté des exemplaires encore existants, il nous paraît opportun de lui consacrer une description minutieuse (Nous en présentons ci-contre le fac-simile).

*La Feuille de Lille* est de format petit in-8° et tirée sur ce que l'on se permettrait d'appeler maintenant du « papier à chandelles », papier qui, cependant, a, sur celui de nos journaux contemporains, le précieux avantage d'être résistant et par conséquent durable.

Chaque numéro forme un cahier de six à quatorze feuillets, selon les nécessités du jour et l'abondance des matières. Les principales rubriques sont : « Maisons et terres à vendre; maisons et terres mises à prix; meubles, effets, bois, etc., à vendre; maisons, etc., à louer; avis divers; prix du pain à la livre, poids de marc; prix courant des marchandises; audience; état-civil; loterie nationale; spectacles ».

Quoique les immeubles à vendre soient à peu près exclusivement des biens particuliers, on trouve encore,

dans les avis, quelques traces de la liquidation des biens dits nationaux. Exemple :

« Présentement à vendre et à continuer tout l'hiver, une grande quantité de matériaux provenant des démolitions des châteaux et basse-cour de ci-devant de Villers, situés en la commune de Lomprez, à une lieue de distance de Lille, sur le pavé qui mène à la croix de pierres à Pérenchies ».

Les avis divers abondent en annonces caractéristiques de l'époque. Entre autres :

« A l'instance de quelques amateurs, il s'ouvrira, rue des Prêtres (1), N<sup>o</sup> 477, une académie, dans laquelle on y apprendra la langue espagnole par principes; cette académie durera les six mois d'hiver, à commencer le 11 brumaire courant; elle continuera tous les lundis, mercredis et vendredis, depuis 6 heures jusqu'à 8 heures du soir ».

Dans le même ordre de choses :

« Fr. Acaulet, maître de langue anglaise, récemment arrivé de Londres et attaché au lycée d'instruction générale du citoyen Duriez, rue de la Barre, maison de la Noble-Famille (2), donne avis qu'il se dispose de donner des leçons en ville aux personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance ».

Dans le domaine des beaux-arts à bon marché :

« Le citoyen Malizard, peintre, a l'honneur de prévenir les amateurs de peinture qu'il fait le portrait en miniature à 12 francs et assure une parfaite ressemblance et bien peint. Il fait aussi le camée à 9 francs et donne des leçons

---

(1) Qu'on n'appelle déjà plus « rue Le Pelletier ».

(2) La maison de la Noble-Famille était devenue bien des Hospices. Elle fut occupée à bail, après le citoyen Duriez, par le pensionnat de jeunes filles de M<sup>mes</sup> Comère, puis Brisset, puis de la Congrégation de Saint-Maur. Elle est présentement affectée à l'hospice Stappaert.

en ville pour la miniature et le dessin à 50 centimes par cachet. Il reste rue Esquermoise, N<sup>o</sup> 672 ».

Autres réclames, commerciales celles-ci :

« Le citoyen Claro prévient les commerçants et tous autres citoyens qui ont des expéditions à faire, qu'il vient d'installer dans sa maison, rue St-Eloi, près la porte de Cambrai, à Douai, un établissement de roulage pour toutes les destinations. Intéressé à ne prendre que des voituriers bien famés, vous n'avez à craindre aucun évènement fâcheux, aucune fraude ou infidélité. »

« Le citoyen Vaillant, dit Darras, costumier ordinaire du spectacle, coin du trottoir de la Comédie, vis-à-vis des Halles, toujours zélé à se rendre utile à ses concitoyens, les prévient qu'il continue à tenir chez lui un magasin de costumes et travestissements, qu'il a augmenté de quantité de nouveaux costumes en tous genres, et notamment de Tartares de toute beauté. Il tient aussi un assortiment de masques de toutes qualités, au plus juste prix. Ceux qui désirent l'honorer de leur confiance auront même la commodité de se travestir et se masquer chez lui dans une chambre fermée. Il aura au Cirque jusqu'au carnavales un assortiment de beaux costumes et masques. Ledit Vaillant tiendra son magasin ouvert jour et nuit, les jours de bal, et invite les amateurs à venir prendre inspection de son magasin. »

Le concurrent du citoyen Vaillant, le citoyen Landas, s'empresse naturellement de riposter à cet avis séduisant par une annonce analogue : son magasin, à lui, est « sur la Petite-Place, maison du citoyen Gatellier-Colette. »

La réclame médicale et pharmaceutique s'étale dans le plus remarquable épanouissement ; à cet égard, l'imagination intensive de notre XX<sup>e</sup> siècle ne l'a pas sensiblement perfectionnée, ainsi qu'on en va juger :

« Le Comité de Bienfaisance de Paris aux Préfets des départements.

» Citoyen Préfet, depuis longtemps notre Comité emploie avec le plus grand succès, pour les indigens de notre division, un remède bienfaisant et salulaire, nous avons pensé qu'il était important de vous le faire connaître : ce sont les grains de santé du docteur Franc. C'est un purgatif dont l'action est la plus douce et la moins fatigante ; nos officiers de santé en ont constamment éprouvé les meilleurs effets. Nous vous invitons à le faire adopter en faveur des indigens de votre préfecture. Le plus grand avantage qui doit vous déterminer à en propager l'usage, c'est l'économie : une boîte de 3 francs vous donnera les moyens d'être utile à vingt-cinq personnes, tandis qu'une médecine noire et dégoûtante coûte 1 franc ou 1 fr. 50 centimes. Le dépôt est à Lille, rue Esquermoise, n° 568. »

Autre spécimen :

« Syrop pectoral et incisif Dehambure. — Ce syrop est connu depuis assez de temps par ses propriétés étonnantes pour n'avoir besoin d'aucun éloge, composé d'une infinité de plantes et fleurs incisives et désobstruantes ; il possède les propriétés les plus marquées. Il divise et atténue les humeurs épaisses et visqueuses qui engorgent les poumons : il facilite l'expectoration ; il calme les toux violentes et particulièrement celles de la nuit, les pituites, les toux convulsives, il est surtout favorable dans les oppressions catharrales et l'asthme. La facilité avec laquelle il fait expectorer, sans fatiguer les malades, le fait employer avec succès par les plus habiles médecins pour guérir les rhumes anciens et opiniâtres. Les bouteilles de ce syrop se vendent 1 fr. 50 cent. chez le citoyen Dehambure, apothicaire, rue St-Martin à Paris, qui en a établi un dépôt chez le citoyen Guillain, marchand épiciier, rue St-Pierre à Lille. Il tient aussi le dépôt des poudres et pastilles d'Erlach, que l'on administre avec le sirop incisif pour la coqueluche des enfants. »

Troisième échantillon :

« Le citoyen B. Dutilleul, médecin, derrière l'Arsenal, qui, depuis 15 ans, a pratiqué la médecine en cette ville, à Turcoing, etc. etc., avec un succès partout soutenu et toujours croissant pour les maladies de toute espèce, même les plus invétérées, a l'honneur de prévenir le public qu'il est logé chez la citoyenne veuve Lafuite, rue des Prêtres, vis-à-vis celle du Curé, section 3, n° 407. Il possède des remèdes qu'on peut regarder comme spécifiques pour la dysenterie, les maladies du foie, les rhumatismes chroniques, gouttes vagues, etc. etc. Les traitements qu'il entreprendra seront gratuits s'ils n'ont pas de succès. »

Autre, de nature plus délicate :

« Le remède le plus agréable à prendre et le plus efficace contre des maladies secrètes ou siphilitiques est sans contredit celui du citoyen Martner, officier de santé ; ses succès bien constatés depuis 22 ans, dont 14 en Amérique et 8 à Paris, ne laissent aucun doute à la sécurité publique. Ce spécifique est sous la forme de pastilles au chocolat ; il est très agréable à prendre et d'un usage si facile qu'on peut se traiter soi-même partout, en tout temps, sans se déranger de ses occupations et avec le plus grand secret. Il n'assujettit qu'à un régime sobre, point de tisane, un verre d'eau suffit après chaque pastille. Les effets se bornent à la transpiration insensible et aux urines, et c'est en désobstruant tous les couloirs et en rétablissant l'équilibre entre les solides et les fluides, qu'il subtilise, dégage et entraîne les humeurs viciées, sans fatiguer le tempérament ni exciter la moindre secousse dans les organes ; au contraire, il fortifie les nerfs, l'estomac et donne de l'appétit. Ce qui étonne le plus dans ce traitement, c'est qu'à mesure que le remède opère, non seulement le mal se dissipe, mais on sent ses forces renaître, le corps devient plus léger, la peau plus blanche et plus fine, et le teint se vivifie comme dans la

plus parfaite santé : ce qui prouve bien évidemment que les vertus incisives, balsamiques et dépuratives qui entrent dans sa composition sont d'une nature bienfaisante et douce, qu'elles fortifient les fibres, leur donnent de la souplesse et ont assez d'activité pour s'insinuer dans les plus petits vaisseaux, tant internes qu'externes, où elles se combinent étroitement avec le virus, le neutralisent et l'expulsent par tous les canaux excréteurs du corps. Les facilités que présente ce traitement aux malades éloignés du centre des consultations et les demandes que l'on en fait dans la Belgique, où il est connu de plusieurs personnes distinguées, ont déterminé le citoyen Martner à établir un dépôt de ses pastilles à Lille, chez le citoyen Dupret, rue St-Sauveur, n° 1259. La boîte pour un traitement complet et gradué, se vend 54 francs ; elle contient une instruction signée de l'auteur et cachetée de son chiffre. On ne recevra que les lettres affranchies. »

L'expédient du « secret de famille » n'est pas non plus une invention dont nos contemporains aient le droit de réclamer la paternité, comme on va voir :

« Liqueur dorée ou secret de famille. — Il y a environ six mois que cette liqueur a été annoncée à Paris pour la première fois. Depuis plus de 150 ans, elle est la propriété d'une famille qui n'a procuré ce précieux remède qu'à des amis ou des connaissances. Les succès nombreux qu'elle a obtenus, les demandes multipliées qui s'en font sur la réputation qu'elle s'est acquise ont déterminé le propriétaire à en établir un dépôt dans les principales villes des départements ; en conséquence le public est prévenu qu'il vient d'en établir un à Lille, chez le citoyen Delecambre, marchand parfumeur sur la Grand'Place, qui s'empresse de l'annoncer, vu les bons effets qu'ont éprouvés ceux qui en ont fait usage. Telles sont les vertus et propriétés reconnues de cette liqueur qui a été soumise à l'examen du Conseil de

Santé du Gouvernement. Elle est souveraine pour les maux et faiblesses d'estomac qu'elle dissipe et soulage sur le champ. Elle est propre à rétablir les tempéraments détruits ou altérés, ranimer et fortifier les personnes en langueur, convalescentes, et relevant de maladies graves, faciliter les digestions, détruire les fièvres lentes, telles que les fièvres tierces, quartes, faire recouvrer le goût ou l'appétit aux personnes à qui les aliments répugnent..... »

Suit, outre la mention du prix, qui est de 12 francs la bouteille, une longue nomenclature des drogues, parfums et produits divers offerts par ledit citoyen Delecambre à sa clientèle lilloise, qui ne remplit pas moins d'une page du journal.

Citons enfin un exemple des « demandes d'emploi » :

« Une dame veuve qui a reçu une très belle et bonne éducation, désire trouver une place de dame de compagnie ou de gouvernante d'enfant. Pour ce dernier emploi, l'on peut se flatter que les jeunes personnes confiées à ses soins seront élevées avec toute la moralité possible et l'éducation la plus distinguée, leur montrant l'histoire, la géographie, la mythologie, la grammaire française par principes ; enfin tout ce qui peut concerner une éducation des plus soignées, s'attachant particulièrement à leur donner cette décence et modestie qui fait si bien l'ornement de leur sexe. S'adresser pour les renseignements à M<sup>me</sup> Lerninez, femme du marchand de vin et tonnelier, place de Rihour, près la Maison Commune. »

Dans la région du journal réservée aux documents officiels, il convient de ne pas dédaigner, à côté des communications relatives à la paix d'Amiens, à l'arrivée du premier Consul et autres événements, la proclamation savoureuse adressée par le préfet aux habitants du Nord, pour les inviter à prendre part à la souscription ouverte en vue d'ériger, à Douai, une statue à Bonaparte.

Dans sa longue épître, le Préfet commence par établir une comparaison entre ce que la France était avant le 18 brumaire et ce qu'elle est devenue sous l'autorité « du héros sauveur dont l'image est dans tous les cœurs, dont la renommée publie les hauts faits dans les quatre parties du monde. » Puis il s'écrie :

« France, nation la plus généreuse de l'univers, que ta reconnaissance égale ton bonheur ! »

Il explique ensuite que, dans tous les départements, un concours généreux s'établit pour élever un monument du bonheur et de la reconnaissance publics, et il exprime la conviction que le Nord ne restera pas froid spectateur des élans de l'enthousiasme général.

Suit la description du monument projeté pour le Nord :

« Un obélisque à quatre faces, de 25 à 30 mètres d'élévation, y compris le stylobate et le socle placé sur une plateforme entourée de degrés. Il sera revêtu de marbre blanc d'Italie. Les quatre faces du socle seront couvertes de bas reliefs représentant les époques les plus remarquables de l'administration du premier Consul ; les faces de l'obélisque offriront les principales victoires du héros et les traités de paix qu'elles auront amenés. »

Les registres de souscription doivent rester ouverts, dans toutes les communes, par les soins des sous-préfets et des maires, jusqu'à la fin de l'année ; et les autres autorités sont invitées à ouvrir aussi des souscriptions, dont elles verseront le montant chez les receveurs d'arrondissement (1). (N<sup>o</sup> du 6 fructidor).

Une pièce d'un tout autre caractère, publiée dans le N<sup>o</sup> du 6 brumaire, indique que la question de la vaccine est encore controversée. C'est un procès-verbal, signé du docteur

---

(1) Le devis du monument s'élevait à cent mille francs. Il ne fut point mis à exécution, Bonaparte ayant formulé sa volonté de ne pas permettre qu'on lui érigeât aucun monument de son vivant.

**MESSIEURS ET DAMES,**

*Je vous annonce avec la plus profonde douleur la mort*

**D'EUSTACHE-JOSEPH  
DEHEZ,**

*mon Epoux, entrepreneur des fortifications de la place de Lille, âgé de vingt-deux ans, au mes-  
sage de quarante-sept ans ; je le recommande à votre souvenir.*

*Un DE PROFUNDIS, s'il vous plaît*

*Salue,*

**ROUSSELE, vase DEHEZ, me St. Martin.**

*Lille, le 24 venant, au nom de la République.*

De l'Imprimerie de LÉONARD DANIEL.

**SPÉCIMEN DE LETTRE MORTUAIRE.**



Lestiboudois, secrétaire du Comité de Vaccine de Lille, rendant compte de l'expertise des citoyens médecins Boutry et Bavelaert, qui l'ont signé aussi, pratiquée sur un enfant que « des déclarations suscitées par l'intrigue et l'imposture contre la vaccine » prétendaient atteint de variole, nonobstant sa vaccination.

En dehors de la gazette de Léonard Danel, les productions de la presse ne furent pas nombreuses, à Lille, en 1802. Leur courte nomenclature ne comprend guère que ce qui suit :

— Recueil des meilleures chansons tourquennoises et lilloises, la plupart composées par François Decottignies, dit Brûle-Maison, orné de six jolies gravures en taille-douce. Prix 60 centimes. Se vend chez Castiaux, libraire, sur la Grand'Place, au coin de la rue de la Nef, et à la Bourse. (Probablement chez Depalma, imprimeur en taille-douce et marchand d'estampes) (1).

— Calendrier de la ville de Lille, chef-lieu de la sous-préfecture du 3<sup>e</sup> arrondissement du département du Nord. A Lille, chez Léonard Danel, imprimeur, sur la Grand'Place (avec double calendrier grégorien et républicain).

— Le nouvel almanach de poche pour l'an X de la République. (Chez Vanacker. Déjà orné de la vignette bien connue, surmontant ce quatrain :

Cet astronome clairvoyant  
Examine fort bien le temps,  
Pour vous prédire, cette année,  
Le froid, le chaud et la gelée).

---

(1) Entre autres estampes étalées à l'éventaire du cit. Delapalma figurait un portrait de Bonaparte, dessiné par Appiani d'après le tableau de David, imprimé en couleur, du prix de 12 fr. tout encadré.

— Double almanach de Liège journalier, imprimé chez Lemmens. (Vendu chez Vanacker).

— Simple almanach de Liège. (Id.).

— Septièmes étrennes tourquennoises et lilloises. (Fragment du recueil, avec calendrier).

— Treize recueils d'ariettes d'opéras et autres chansons connues pour la présente année. A Thèbes, chez les Enfants d'Amphion. (Avec calendrier. Imprimé par la veuve Roger, imp.-lib., rue de la Comédie).

— Almanach de Cabinet pour l'an 1802. Se vend à Lille, chez veuve Roger, imp.-lib., rue de la Comédie. (In-plano se collant sur carton pour être accroché aux murs).

— Tableau comparatif des anciennes mesures avec celles du système métrique, par Ducro-Bayart, professeur de mathématiques. Chez Heingle, libraire, rue Esquermoise. (Comprend la réduction des poids et mesures de Lille et autres localités du département).

A vrai dire, cette année fut une des plus pauvres en productions typographiques. Des almanachs annuels paraissant avant ou pendant la Révolution, la plupart étaient interrompus ; et les ouvrages littéraires ou scientifiques ne s'étaient pas à Lille.

Le commerce de la librairie, comme tous les autres, avait considérablement souffert pendant les périodes troublées, et il ne s'était pas encore relevé, non plus, d'ailleurs, que l'industrie de l'imprimerie.

Celle-ci comptait encore six ateliers, mais combien déchus de la prospérité de naguère ! C'étaient les imprimeries De Boubers, Danel, Peterinck, Jacquez, Roger, et Dumortier.

## VIII.

### LA LOTERIE NATIONALE.

En cette année 1802, la loterie est en France, comme elle l'est encore en certains pays, une institution légale administrativement organisée.

Le centre administratif, pour le département du Nord, est à Lille. Le chef hiérarchique de ce service porte le titre d'inspecteur ; et le titulaire en exercice est le citoyen Fliniaux.

Les bureaux de loterie sont attribués à des personnes honorables déchuës de fortune, comme aujourd'hui les bureaux de tabac. Les lots sont en espèces.

Il arrive parfois que, pour certains motifs, manquements ou irrégularités, les bénéficiaires de ces bureaux se voient éliminés et remplacés par d'autres. C'est ce qui advint, le 8 nivose, ainsi qu'il appert de l'avis suivant :

« L'administration de la loterie nationale, ayant retiré la gestion du bureau N<sup>o</sup> 601, situé rue de la Grande-Chaussée, à Lille, des mains des dames Hinault sœurs, l'a transmis au citoyen Fleury, directeur des Postes. En conséquence, ledit bureau va être transféré Cloître-St-Pierre, attenant au bureau général des Postes. Le citoyen Fleury invite les actionnaires habitués à ce bureau à lui continuer leur confiance ».

La loterie équivaut, dans un certain sens, aux valeurs à lots actuellement en usage, et l'on y fait parfois d'assez jolis coups de filet, s'il faut en juger par le communiqué inséré le 20 nivose dans la *Feuille de Lille*, avec constat de l'inspecteur. Il ressort, en effet, de ce document, qu'un citoyen, ayant misé de 24 francs en mise complexe

(ambes, ternes, quaternes et quine) sur cinq numéros, et quatre de ces numéros étant sortis, ledit citoyen a palpé la somme appétissante de 79.870 francs.

Les bureaux de loterie sont, à Lille, au nombre de quatre, confiés aux buralistes Lemmens, rue Neuve, Barré, rue de Paris, Sartre, rue Esquermoise et Hinault, rue de la Grande-Chaussée.





**DIEUDONNÉ,**  
**Préfet du Nord en 1802.**



## IX.

### L'ADMINISTRATION.

*Administration départementale.* — Le Préfet du Nord est le citoyen Dieudonné, qui vient de succéder au citoyen Joubert. Il réside à Douai, qui est le chef-lieu du département, et a pour secrétaire le citoyen Bottin, qui créa l'*Annuaire du département du Nord* et devint plus tard l'inventeur du fameux « Almanach des cinq cent mille adresses » — *alias* l'« Almanach Bottin ».

Lille n'est que le chef-lieu du 3<sup>e</sup> arrondissement et le siège d'une sous-préfecture, dont le titulaire est un lillois, le citoyen Scrive, ex-subdélégué de l'Intendance et ex-député.

La sous-préfecture est installée, rue Basse, dans un immeuble sis en face de l'ex-couvent de Saint-Julien, qui fut abandonné l'année suivante, au transfert de la préfecture de Douai à Lille. Celle-ci eut d'abord pour siège l'hôtel actuellement affecté au quartier-général, puis ensuite l'ancienne Intendance, rue Royale, alors résidence du général commandant la division militaire.

Le Conseil de Préfecture se compose des citoyens :

Théry-Falligan, de Lille;

d'Esquelbecq, de Paris;

Paix, de Douai;

Desmoutier, de Coutiches;

Varlet, de Douai (remplaçant Despret-Lamarlière, de Trélon, non acceptant).

Le Conseil général compte 24 membres, dont voici la liste :

Gossuin, receveur général;  
Delval-Lagache (Douai);  
Carrez (Valenciennes);  
Hannoy (Avesnes);  
Lorius (Bergues);  
Emmery (Dunkerque);  
Warin (Hazebrouck);  
de Warenguien (Douai);  
Farez (Cambrai);  
Canonne (Saulzoir);  
Despret (Anor);  
Poutrain (Templeuve),  
Van Pradelles (Bailleul);  
Vermeesch (Bourbourg);  
Lemesre (Chapelles-d'Armentières);  
Plichon (Abscon);  
Michel (Douai);  
d'Haubersart (Houplin);  
Van Tourout (Lille);  
Mortier (Cateau);  
Delfosse (Maubeuge);  
Mourgues (Cassel);  
Bruneau (Douai);  
de Brigode (Lille).

La sous-préfecture de Lille possède trois bureaux, dont les chefs sont les citoyens Duhaut, Desmons et Comère, celui-ci cumulant avec cette fonction celle de secrétaire du Sous-Préfet.

Le Conseil d'arrondissement se compose de 11 membres, dont les noms suivent :

Lefebvre, notaire à Lille, président;  
Leclercq-Scheppers, ex-député, secrétaire;  
Cogez, de Thumeries;  
Capron, de Lannoy;



**GENTIL-MURON,**  
**Maire de Lille en 1802.**



Tirant, de Capinghem ;

Lefranc, de Fournes ;

Lezair (remplaçant Wicart, qui avait préféré rester maire d'Haubourdin) ;

Wattrelos, notaire à Lille (remplaçant Pollet-Desurmont, de Tourcoing) ;

Heneel (remplaçant Brunel, maire d'Avelin) ;

Duriez, receveur particulier à Lille (remplaçant Delaoutre, maire de Roubaix) ;

Loise (remplaçant Gaillard, maire de Quesnoy-sur-Deûle).

*Cultes.* — L'administration diocésaine a pour chef supérieur le citoyen Belmas, évêque de Cambrai.

A Lille, le seul culte pratiqué est le culte catholique.

Le culte réformé ne compte dans le département qu'un petit nombre d'adeptes, dans les arrondissements de Cambrai, Dunkerque, Valenciennes et Lille (quelques communes du canton de La Bassée).

On ne connaît aucun israélite résidant dans le département.

*Administration municipale.* — Siège au Palais de Rihour et est ainsi composée :

Maire de Lille : le citoyen Gentil-Muiron, négociant, rue de l'Humanité.

Adjoints : les citoyens Aronio, Carlos Bernard, Leboucq, Burette-Martel.

Conseillers municipaux : les citoyens

Jacquez,

Lefebvre-Wacrenier,

Roëlans

Sachon,

Capron,

Imbart,

Fiévet,

Dumesnil,

Deledicque,

Lachapelle,

Dehaut-Cardon,

Lenglars,

Leroy,

Danel,

Cardon-Rouvroy,

Beaussier-Mathon,

Vanhœnacker,

Févez-Ghesquière,

Mottez-Gillon,  
Pionnier-Grandel,  
Brousse-Nicole,  
Lambert,  
Bigo-Dathis,  
Malbranque,

Macquart,  
Defosseux-Virnot,  
Charvez-Delebecque,  
Lancel-Vandenbruele,  
Scheppers-Crépy.

Le receveur municipal est le citoyen Delourme (1).

*Administration judiciaire.* — Le Palais de Justice n'est autre que la Maison commune elle-même. Le tribunal et ses dépendances sont installés dans l'aile gauche du vieux palais de Rihour, longeant la rue du Fresne.

Les fonctions y sont ainsi réparties :

Président : le citoyen Fauvel.

Vice-Président : le citoyen Waimel-Rouzé.

Juges : les citoyens Lalou, Lorain, Dubois, Dubreuil.

Directeur du Jury : le citoyen Courtin.

Commissaire (procureur) : d'Haubersart.

Substitut : Lambert.

Greffier : Flory.

Tribunal de Commerce : Beauossier-Mathon, président ;  
Cuvelier-Mahieu, Alavoine, Briansiaux, Colle, juges ;  
Raoust, greffier (2).

*Instruction publique.* — La principale institution d'enseignement public du département est l'École Centrale,

---

(1) L'octroi est affermé. Son adjudication pour 1802 se chiffre par une somme de 375.000 fr.

(2) *Juges de Paix* : Waymel-Colle, Wacquez, Meurisse, Destrés, Gohin.

*Notaires* : Delannoy, Mourmant, Desrousseaux, Deffrennes, Lardinois, Laurent, Wattrelos, Leroy, Duriez, Lefebvre, Doyen, Dupont, Delerue, Théry, Couvreur, Demilly, Coustenoble, Salembier, Cousin, et Houlicz (à Wazemmes).

*Aroués* : Cousin, Duchaufour, Noé, Delette, Demasières, Desrousseaux, Hauteœur, Louage, Bourgeois.

*Jurisconsultes* : Carré, Frémicourt, Lefebvre, Duriez, Riquet, d'Haubersart, Dumesnil, Wartel aîné, Courtin, Wartel père, Demazière, Fiévet, Dubrulé, Waymel-Rouzé, Fauvel, Dubreuil, Lambert, Lalou, Quecq, Ledien, Couvreur, Scrive, Destrés, Danel, Artaud, Dupont, Wartel cadet, Empis, Deberckem, Demazure, fils, Dubois.

organisée dans les bâtiments du ci-devant monastère des Récollets, au coin des rues des Arts et des Sans-Culottes (1).

Elle est fréquentée par 170 élèves et divisée en trois sections. La première section comprend les cours d'Histoire naturelle (professeur Lestiboudois), de dessin (professeur Watteau), de langues anciennes (professeur Waeles); la deuxième, les cours de mathématiques (professeur Ducroc), de physique et de chimie expérimentales (professeur Duriez); la troisième, les cours de grammaire générale (professeur Girard-Janin), de belles-lettres (professeur Geoffroy-Vanghelle), d'histoire (professeur Vanbavière), de législation (professeur Guisselin-Personne).

La Bibliothèque publique, composée du richissime fonds de St-Pierre et du produit d'autres confiscations, dont on a commis la faute de détruire des milliers de livres trop hâtivement réputés « sans intérêt », est installée dans les mêmes bâtiments que l'École Centrale. Elle est administrée par le citoyen Saladin et ouverte au public les dimanches et jeudis.

Dans le même édifice se trouve également le Musée, encore rudimentaire. Il comprend 382 tableaux, dépouilles des abbayes, couvents et églises, auxquels vient de s'ajouter un lot de 46 toiles données par le Louvre, sur l'ordre du Premier Consul.

Pour l'enseignement des Beaux-Arts, la ville possède une Ecole académique, sise rue Comtesse, où fonctionnent des cours publics de dessin et de peinture.

Quant à l'enseignement primaire, il est distribué par un certain nombre d'écoles publiques (127 pour l'arrondissement entier) et privées (20). Les instituteurs bénéficient de la gratuité du logement et touchent 300 fr. de traitement, plus 3 fr. par mois par élève (hormis ceux exonérés pour cause d'insuffisance de ressources).

Enfin, il existe, à Lille, trois collèges particuliers d'en-

---

(1) Elle cessa de fonctionner le 1<sup>er</sup> germinal de l'année suivante, et fut remplacée par le Lycée de Douai, récemment institué.

seignement secondaire. Celui du citoyen Duriez, établi dans la ci-devant Maison de la Noble-Famille, rue de la Barre, compte 7 professeurs, 45 pensionnaires et 25 externes. Celui du citoyen Gosse, 9 professeurs, 40 pensionnaires et 30 externes. Celui du citoyen Bonnier, 7 professeurs, 30 pensionnaires et 40 externes.

L'enseignement médical est exclusivement professé à l'hôpital militaire (nous en désignons plus loin les professeurs). Les anciens cours communaux d'accouchement n'ont pas été rétablis (1).

*Archives.* — Les précieuses archives de la Chambre des Comptes, dont la plus grande partie a été sauvée de la destruction par le Garde-des-Titres Ropra, en 1792, ne sont point encore méthodiquement classées dans un dépôt spécial. Les liasses sont amoncelées en désordre dans les greniers du palais Rihour.

Ropra ayant été appelé à Paris en 1794, l'administration du District de Lille lui a donné pour successeur le citoyen Poret, né à Tournai, ex-bénédictin devenu successivement archiviste à St-Valery et à Samer. C'est lui qui commence à débrouiller le chaos, et qui, en 1807, présidera au transport de cette masse de documents dans le vieux bâtiment du *Lombard*. Le Lombard, situé dans la rue du même nom, fut donc le premier hôtel des Archives départementales du Nord.

*Assistance publique.* — Quatre hospices et hôpitaux civils fonctionnent seuls régulièrement : l'Hospice-Général (qui est en même temps l'Hôtel-Dieu des femmes), l'hôpital St-Sauveur, l'hospice des Anciens-Hommes et Bleuets réunis, et l'hospice des Vertus républicaines (ci-devant de Ganthois).

---

(1) Corps médical de Lille (approximatif) : Médecins : Decroix, Savarin, De Mortain, Carbonel, Maistris, Boussebart, Decroix fils, Lestibouois fils, Boutry, Sifflet, Bécu, Féron.

Chirurgiens : Tilman, Vanderhagen, Dupont, Pionnier-Grandel, Brielman, Pionnier, Cuvelier, Testelin, Traget

La Commission des Hospices se compose des citoyens Ménard, président ; Baudalet, Delavoie, Tilloy-Crespin, Wartel, administrateurs ; Quecq, Vanesbus, Bernard-Danniaux, commissaires-adjoints. La Commission comprend en outre, à titre d'adjoints des « Préposés pour les Orphelins » (ci-devant Garde-Orphènes) qui sont répartis par section :

1<sup>re</sup> section, les citoyens Herbert et Laumondays ; 2<sup>e</sup> Delvoie et Boisserie ; 3<sup>e</sup> Pollet ; 4<sup>e</sup> Drumont ; 5<sup>e</sup> Tressel ; 6<sup>e</sup> Roger.

Quant au Bureau de Bienfaisance, il est administré par section, et non centralisé comme de nos jours ; c'est-à-dire que chacune des six sections de la ville possède son bureau particulier. Voici la composition de ces six Bureaux :

1<sup>re</sup> Section. — Les citoyens Reus, Martin, Stien, Phalempin, d'Hennin.

2<sup>e</sup> Section. — Bigo-Duhaut, Bigo-Dathis, Poissonnier-Lefebvre, Masse-Hennion, Mahieu.

3<sup>e</sup> Section — Couvreur, Hachart, Deledicque, Duriez-Desbuissons, Petit.

4<sup>e</sup> Section. — Decarpentrie, Lepercq-Davenne, Quarez, Delebarre-Leclercq, Tiberghien.

5<sup>e</sup> Section. — Bresou, Wanwesbus, Delemer, Quecq, Michaëls-Tresca.

6<sup>e</sup> Section. — Het-Leblanc, Delcambre, Herlin, Wrau, Castel.

*Armée.* — Comme il a été dit précédemment, la 16<sup>e</sup> division militaire, qui englobe les départements du Nord, de la Lys et du Pas-de-Calais, a son quartier-général à Lille, à l'ancienne Intendance, rue Royale.

Elle est commandée par le général Vandamme. Le général de brigade Boyé, qui commande le département du Nord, réside, au contraire, à Douai.

La place de Lille, dont le commandant d'armes est le général Leclair, a pour garnison : la 18<sup>e</sup> demi-brigade d'infanterie légère (colonel Soyez), la 51<sup>e</sup> demi-brigade

d'infanterie de ligne (colonel Dhonnières) et le 2<sup>e</sup> régiment de dragons (colonel Fornier-Fenerols).

Le chef du génie, directeur des fortifications, est le général Tholozé, habitant le fort St-Sauveur.

L'artillerie est commandée par le chef de brigade (colonel) Deyssautier, résidant à la citadelle, qui a pour commandant d'armes le capitaine Grandemange.

L'hôpital militaire, qui est établi dans l'ancien collège des Jésuites, rue de l'Humanité (où il est encore), a pour administrateurs le général Picot-Bazus, le citoyen Herman, ex-commissaire du Gouvernement, et le citoyen André (de la Lozère), ex-député; pour médecin en chef, le citoyen Bécu; pour chirurgien en chef le citoyen Mangin; pour pharmacien en chef le citoyen Dubois et pour professeurs les citoyens Féron, Cavalier et Delbarre.

La Garde Nationale de Lille forme deux brigades, commandées par les citoyens Duriez-Gossart et Capron.

Les Pompiers constituent un corps de cent onze hommes, divisé en deux compagnies, commandées par les capitaines Desmazières-Faucille et Deledicque.

Quant à la fameuse confrérie de Madame Sainte-Barbe, les Canonniers lillois, qui s'était couverte de tant de gloire aux jours du péril, en 1792, elle n'existe plus à l'état de corps constitué, depuis 1795.

Lors de la réorganisation des Gardes Nationales, en 1797, ses plus fervents adeptes ont formé deux compagnies respectivement adjointes aux deux brigades de Lille, qui remettent leurs canons où elles peuvent, pièce par pièce, à la Maison commune, aux hopitaux St-Sauveur et St-Joseph, aux hospices Comtesse et des Vieux-hommes et à la brasserie des Bons-Fils.



**LA PLAINE DES MOULINS.**



## X.

### INDUSTRIE ET COMMERCE.

Comme il a été dit dans les pages qui précèdent, l'industrie et le commerce ont infiniment souffert des événements politiques. D'année en année, depuis 1789, et surtout pendant la période de la Terreur, ils se sont anémiés, et l'extension des frontières a encore aggravé leur situation.

Lentement ils se relèvent ; mais, les documents authentiques l'attestent, ils sont encore bien loin d'avoir repris leur ancienne activité.

Les traditionnelles industries de Lille sont la sayetterie, la filterie, la bourgetterie, la fabrication et l'épuration de l'huile, la fabrication de la dentelle, la céramique (1).

Autour de ses murs 267 moulins tournent au vent, produisant chaque année 45.000 hectolitres d'huile de colza, 27.000 d'œillette, 16.000 de lin, 11.000 de cameline et 11.000 de chènevis.

On compte 19.837 rouets filant le *lin de gros* (1000 de moins qu'en 1789) et 400 moulins à retordre (contre 600 en 1789) ; 2.500 mécaniques et 634 rouets à filer le coton ; 1.290 métiers battants à faire la toile (1000 de moins qu'en 1789), dont 100 affectés à la toile de lin et coton en couleur, auxquels il faut ajouter une soixantaine de métiers à nankinet, indienne et cotonnades diverses.

La dentelle occupe 1.100 ouvrières et 1000 apprenties

---

(1) La Bourse de Lille compte dix agents de change (au cautionnement de 6.000 francs) et dix courtiers.

(contre 1.400 et 2.000 en 1789) fabriquant environ cent mille pièces de valeur très variable : de 3 fr. à 120 fr. (1).

Dans la bonneterie, la multiplication des métiers (300 au lieu de 65 en 1789) a diminué proportionnellement le nombre des *tricotteuses*, en mauvais renom, d'ailleurs, depuis l'année 1793. Celles-ci ne sont plus qu'un millier, alors que la statistique de 1789 accusait un total de 4.000.

L'industrie de la laine, autrefois si prospère, est en particulière décadence ; on ne compte plus que 250 ouvriers sayetteurs (peigneurs de laine) et il n'y a plus que 6 fabriques de drap, où battent en tout 35 métiers, et 174 métiers tissant le camelot (contre 800 en 1789).

La ville de Lille possède une fabrique de porcelaine importante, celle du citoyen Renaud, qui occupe 40 ouvriers et produit annuellement 60.000 pièces en 48 fournées ;

3 faïenceries ;

5 poteries-tuileries ;

14 salines ;

5 fabriques de couvertures de laine ;

1 fabrique d'acide sulfurique (2) ;

2 raffineries de sucre (9 en 1789) ;

1 fabrique de lacets à la mécanique (3) ;

66 fabriques de tabac (4).

L'industrie de la batellerie est demeurée relativement florissante, puisqu'on compte sur les rives de la Deûle, tant en amont qu'en aval de la ville, 15 chantiers de construction.

Les hôtelleries et auberges sont nombreuses, ce qui

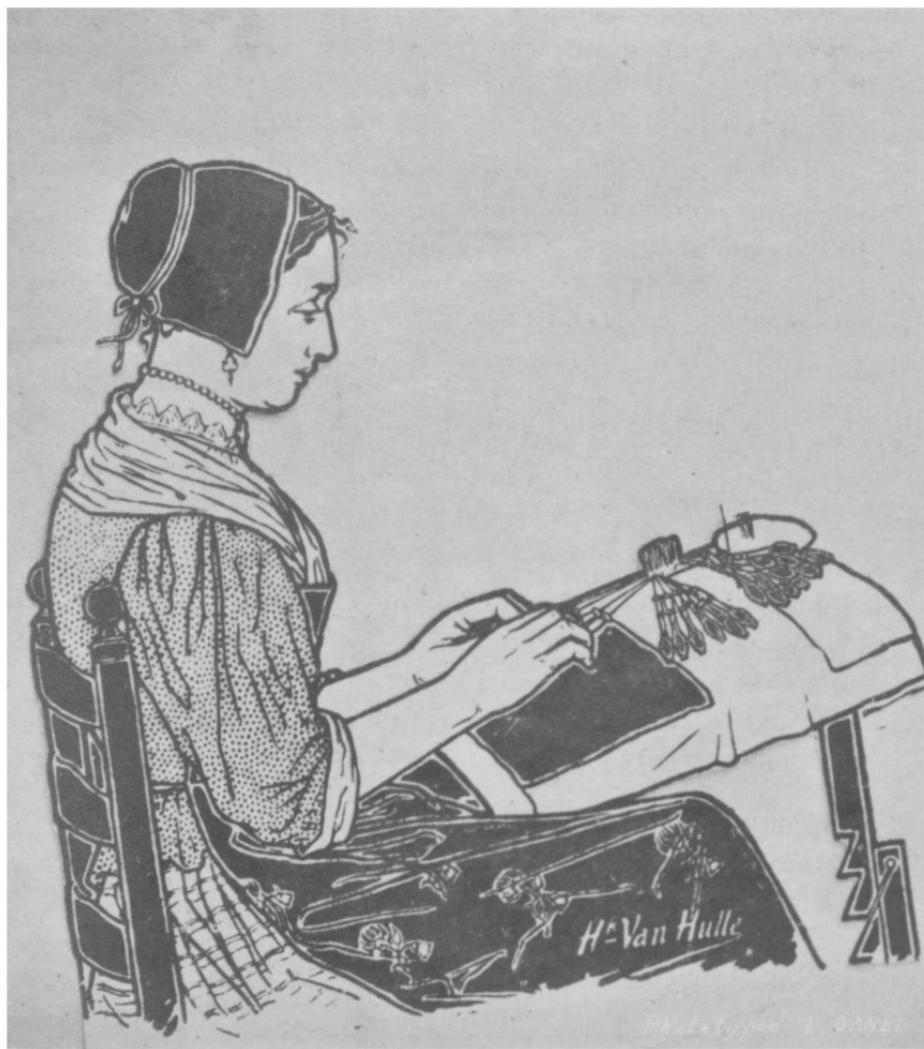
---

(1) Le salaire des ouvriers, dans ces diverses industries, varie de 0 fr. 75 à 1 fr. 50 par jour.

(2) La seule du département. Elle appartient au citoyen Lachapelle.

(3) Organisée par le citoyen Cuvelier dans la manufacture de soierie, ruinée par la Révolution, où son père occupait 100 ouvriers, avec 60 métiers

(4) La culture, la fabrication et le commerce du tabac sont libres, en 1802.



**UNE DENTELLIÈRE.**



s'explique par ce fait que beaucoup d'entre elles servent de point de départ et d'arrivée aux diligences, aux rouliers et aux messagers.

Les principales hôtelleries sont : l'hôtel *de Villeroy* (tenue par le citoyen Lallouette) sur la Grand'Place ; l'hôtel *des Mousquetaires* (citoyen Paquet-Ringot) et l'hôtel du *Portugal* (citoyen Paquet), tous deux rue Esquermoise ; l'hôtel du *Lion d'Or* (citoyen Mahy) place du Lion d'Or.

Les auberges les plus connues sont celles :

Du *Singe d'Or*, sur la Petite-Place ;

De la *Vignette*, id.

Du *Mouton*, rue St-Nicolas ;

De la *Poire d'Or*, rue du Sec-Arembault ;

Du *Damier*, sur la Grande-Place ;

De la *Pucelle*, rue des Bonnes-Filles

De la *Ville de Naples*, rue des Fossés ;

Du *Chevalier vert*, rue de la Clef.

Les cafés-limonadiers ne sont pas en grand nombre : le Cirque accapare la plus grande partie de la clientèle des lieux publics. Les plus achalandés sont : le *Café de la Paix* et le *Café Capron*, sur la Grande-Place ; *Café Américain*, rue Esquermoise, et *Café des Arts*, au Marché-aux-Poulets.

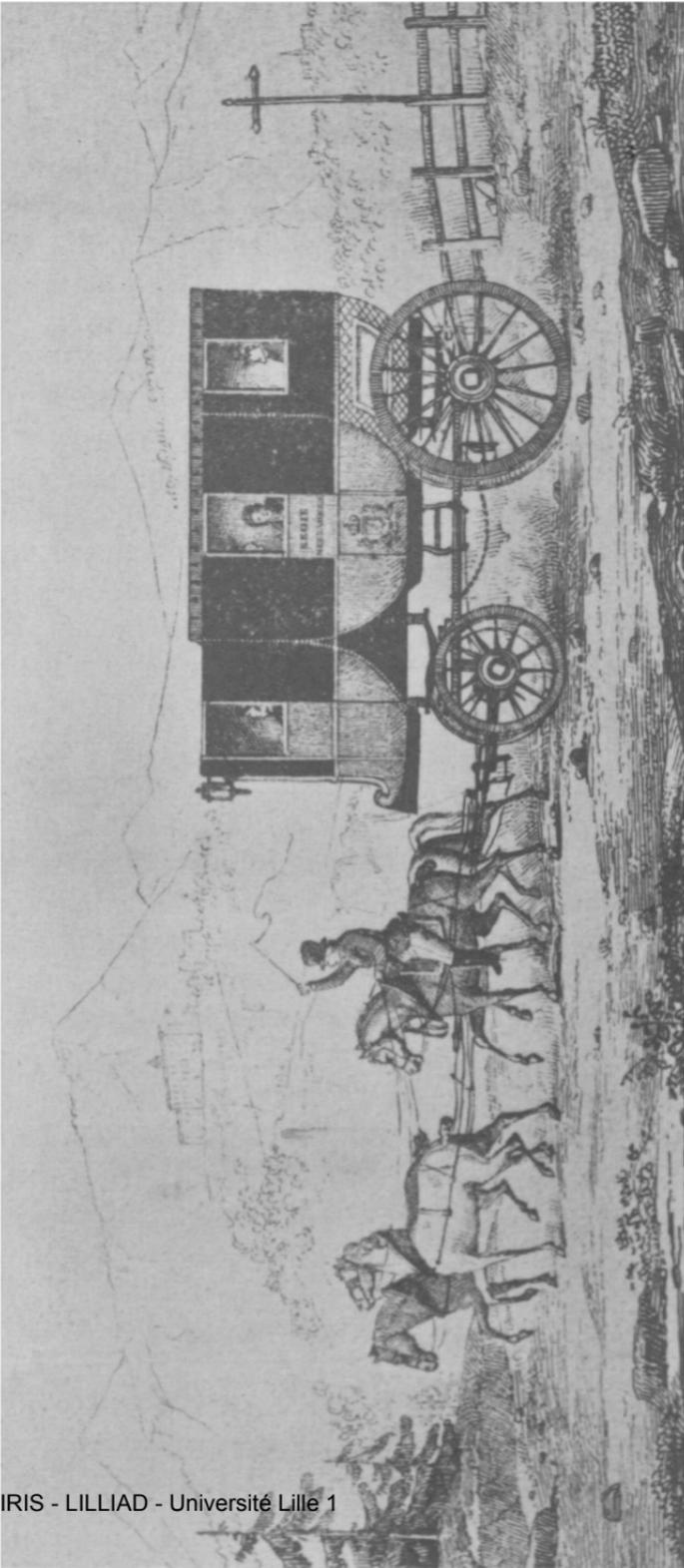
Quant aux cabarets, qui ont moins à redouter la concurrence du Cirque, ils pullulent déjà à tel point que le Préfet Dieudonné juge opportun de s'élever contre l'abus de l'alcool. « Il est universellement reconnu, déclare-t-il, que l'usage du genièvre influe de la manière la plus désastreuse sur le tempéramment de ceux qui en usent. »

Les enseignes de la *Vache grasse*, du *Bleu-Mouton*, de la *Plate-Bourse*, des *Quatre fils Aymon*, du *Chapeau Vert*, de la *Cave St-Paul*, de la *Coupe d'Argent*, du *Galion*, de l'*Alouette* surmontent déjà la porte de certains d'entre eux. Mais le vieux *Roi de Prusse* n'a pas encore remplacé la sienne, prudemment remise pendant les mauvais jours.

L'état de marasme des industries provinciales a préoccupé à juste titre le gouvernement du premier Consul, qui a recherché les moyens propres à rendre au commerce son activité de naguère. Parmi les mesures qu'il a adoptées pour cet objet figure l'institution d'une Exposition des produits français, qui aura lieu à Paris, pendant les « jours complémentaires » c'est-à-dire du 18 au 23 septembre.

Une proclamation du préfet invite les manufacturiers du Nord à y prendre part et désigne, pour composer le jury local, les citoyens Malmazet, marchand de dentelles, Lefebvre-Wacrenier, négociant, Montel, marchand de tissus, Delval-Lagache, ancien marchand, et Caulier, marchand de charbons.





VOITURE PUBLIQUE AVANT LA RÉVOLUTION.



## XI.

### VOIES ET MOYENS DE COMMUNICATION.

L'habitude des voyages, la manie de la locomotion sont à peu près inconnues. En dehors des voyages nécessités par les affaires publiques ou privées, le nombre est restreint de ceux qui bravent les risques et les fatigues des longs trajets, et en général on n'aime guère à perdre de vue la pointe du clocher natal.

S'en aller à Paris ou à l'étranger est une grosse aventure ; se rendre de Lille à Dunkerque, à Avesnes, à Arras, constitue déjà un déplacement hors de la portée des petites bourses, et peu de personnes se décident à l'entreprendre par simple fantaisie.

Les moyens de communication ne sont, il est vrai, ni variés ni rapides. De chemin de fer il n'est point question : nul, quelque ardente que puisse être son imagination, ne prévoit l'invention extraordinaire qui, dans quarante ans, va bouleverser de fond en comble l'économie internationale et les conditions de l'existence individuelle.

Les routes sont les seules voies. Le département du Nord, l'un des plus favorisés de France cependant, n'en comporte que 26 : 12 de 1<sup>re</sup> classe, 5 de 2<sup>e</sup> et 9 de 3<sup>e</sup>.

Ces routes sont parcourues par des diligences, des malles-postes, des berlines, qui suffisent au service des voyageurs, et par de lourds chariots, dont certains ont des attelages de quatre et six chevaux, servant au transport des marchandises.

Les voyageurs isolés, ou ceux qui ont affaire en dehors du trajet des voitures publiques, circulent à cheval et

trouvent des relais chez les maîtres de postes, dont la plupart sont en même temps aubergistes.

Pour Paris, la principale ligne de diligences a son point de départ et son bureau à l'Administration générale des Messageries, place de l'Arbalète, en face de l'Arsenal, c'est à-dire à l'endroit où se trouve actuellement la rue de Tenremonde. Le directeur, à Lille, en est le citoyen Giroud. Il y a départ tous les jours, à 4 heures du matin, en été, à 10 heures, en hiver, par Douai, Cambrai, Péronne, Senlis, et à midi par Arras, Amiens et Beauvais. Le voyage dure un jour et demi ou deux jours, selon le départ et la saison.

Une autre ligne part de chez le citoyen Pétry, rue du Vieux-Marché-aux-Moutons, tous les jours pairs, à 4 heures du matin, passant par Arras, Bapaume et Péronne.

Une troisième part chaque jour, à 4 heures du matin, de l'établissement des berlines de l'Eclair, rue de la Grande-Chaussée, dirigé par le citoyen Boulogne. Elle passe par Amiens et arrive à Paris, rue du Bouloi.

Enfin, une quatrième, suivant le même trajet, part à la même heure, de la Société d'Anvers, place Saint-Martin.

Les autres directions sont desservies comme suit :

*Dunkerque et Saint-Omer.* — Hôtel du Portugal, les jours pairs, 5 heures du matin; établissement de l'Eclair et Société d'Anvers, les jours impairs, même heure.

*Menin, Courtrai, Gand, Bruxelles.* — Hôtel du Portugal, tous les jours, 6 heures du matin (par Roulers ou Courtrai, suivant les besoins des voyageurs); à l'Eclair (id.); à la Société d'Anvers (id.); à l'hôtel de Villeroy (id.), passant par Menin, Roulers et Thourout.

*Ypres.* — A l'Eclair, tous les jours à 6 heures du matin.

*Bruxelles, Anvers* (par Gand, avec correspondance au



IRIS - LILLIAD - Université Lille 1



delà). — A l'Eclair, tous les jours, 6 heures matin ; à la Société d'Anvers, id. ; aux Messageries générales, tous les jours, à 4 heures du matin, en été, pour arriver le soir à Bruxelles, et à 6 heures, en hiver, avec coucher à Gand.

*Bruxelles* (par Mons). — Hôtel du Lion-d'Or, poste aux chevaux, tous les jours à 4 heures du matin : du 1<sup>er</sup> ventose au 1<sup>er</sup> vendémiaire, arrivant le même jour à Bruxelles (par Tournai, Leuze, Ath, Enghien et Hall) et à Mons ; du 1<sup>er</sup> vendémiaire au 30 pluviöse, tous les jours à 3 heures après-midi, avec coucher à Tournai.

*Tournai*. — Hôtel des Mousquetaires, tous les jours à 3 heures du soir, en été, à 2 heures en hiver ; et chez le citoyen Pottier, rue à Fiens, chaque jour à 7 heures du matin.

*Béthune*. — Hôtel des Mousquetaires, tous les jours, 5 h. matin, en été, 6 h. en hiver.

*Douai, Cambrai, St-Quentin, Arras*. — Hôtel du Lion-d'Or, tous les jours, 6 h. matin et 1 h. 30 soir, du 1<sup>er</sup> vendémiaire au 30 pluviöse ; 5 h. matin et 2 h. 30, du 1<sup>er</sup> ventose au 1<sup>er</sup> vendémiaire. On arrive le même jour à St-Quentin, et on change de voiture à Douai pour Arras ; — et à l'hôtel du Portugal, chaque jour, 6 h. du matin et 1 h. du soir.

Par le Coche d'eau, départ tous les jours 6 h. ou 7 h., selon la saison, au faubourg de la Barre ; bureau chez le citoyen Coquel, rue des Bouchers, n<sup>o</sup> 1002.

*Valenciennes*. — Hôtel du Lion-d'Or, les jours pairs à 5 h. ou 6 h. du matin, suivant la saison. On correspond avec Mons, Maubeuge, Landrecies, etc. — et auberge du Singe-d'Or, les jours pairs.

*Armentières*. — Chez le citoyen Brûle-Pavé, Marché-au-Verjus, tous les jours 7 h. matin et 5 h. soir en été, 8 h. matin et 4 h. soir en hiver.

Il convient d'ajouter que, outre les services ci-dessus, des berlines et des cabriolets partent régulièrement de Lille pour des destinations fixes : Dunkerque, Valenciennes, Menin et Anvers.

De plus, des voitures particulières peuvent être frêtées au gré des voyageurs. Dans ce cas, l'affréteur, quand il reste des places disponibles dans son véhicule et qu'il désire réduire ses frais, en avertit le public par la voie du journal. Mais les personnes riches s'abstiennent de ce genre de propositions, de crainte de promiscuité malagréables ; elles préfèrent supporter seules la dépense totale du voyage, qui, pour Paris, par exemple, est assez considérable. (1)

Une « messagerie » spéciale est expédiée pour Paris tous les deux jours ; et Roubaix et Tourcoing jouissent, probablement à cause de leur proximité, d'un privilège particulièrement original : chaque jour, une brouette trainée par un homme ou par un chien part de Lille pour ces deux localités, et vice versa.

Dans les trajets, on compte par poste, comme nous comptons aujourd'hui par station. De Lille à Paris, il y a 29 postes ou relais ; de Lille à Orchies,  $2\frac{3}{4}$  ; à Tournai,  $3\frac{1}{4}$  ; à Arras,  $5\frac{1}{2}$ , etc.

C'est le temps des conducteurs à petite veste galonnée d'argent et ornée d'une plaque en manière de crachat, à casquette polonaise rabattue sur une oreille, et des postillons flambards, avec leurs bottes éléphantiques, leur gilet rouge ou jaune, leur chapeau de cuir dur à larges bords,

---

(1) Les tarifs des diligences pour Paris s'étaient abaissés par l'effet des concurrences. Avant la Révolution, il n'était pas inférieur à 60 francs, plus 4 sous par livre de bagage, plus la dringuelle obligatoire au cocher. Maintenant, il ne dépassait pas 50 francs et tombait à 40 dans les moments où certains entrepreneurs de transport se coalisaient pour écraser un concurrent nouveau.

En tout temps il fallait retenir sa place d'avance, en consignand une partie déterminée du prix qui restait acquise à l'administration, si le titulaire faisait défaut, pour une cause quelconque, à l'heure du départ.

virtuoses du fouet, séducteurs des cœurs sensibles et des imaginations romanesques.

La Poste aux chevaux, comme il a déjà été dit, est chez le citoyen Mahy, qui jouit du titre envié de Maître de Postes et est en même temps propriétaire de l'hôtel du Lion-d'Or, sur la place de même nom, en face la rue de la Monnaie.

Le service des correspondances est monopolisé. Aucune voiture libre ne peut transporter lettres ni journaux. Ces transports s'opèrent exclusivement par des courriers (remplacés aujourd'hui par les wagons-poste ou par les convoyeurs), qui partent du bureau général situé au Clos de la Réforme, ci-devant Cloître St-Pierre (actuellement place du Concert), et dirigé par le citoyen Fleury, sous les ordres supérieurs du citoyen Paillart, inspecteur pour les départements du Nord, de l'Escaut, de la Lys et de Jemmapes, lequel a sa résidence à Lille.

Il y a en ville trois « boîtes » : chez le citoyen Carlier-Houzé, rue de Paris ; chez le citoyen Frémaux, rue Basse (levées deux fois par jour, à 6 h. du matin et à 2 h. du soir), et au bureau général (levée à 3 h. du soir).

Les départs de courrier s'effectuent d'après l'horaire suivant :

*Route de Paris.* — Chaque jour à 4 h. du soir.

*Route de Belgique.* — Chaque jour au matin.

*Route de Hollande.* — Les jours impairs.

*Route de Dunkerque.* — Idem.

*Route de Valenciennes.* — Chaque jour, à 4 h. soir.

*Route de Roubaix-Tourcoing.* — Tous les matins.

Les arrivées étaient ainsi réglées :

*De Paris.* — Tous les matins.

*De Belgique.* — Tous les jours, 3 h. soir.

*De Hollande.* — Selon la marche des postes bataves.

*De Dunkerque.* — Les jours pairs, 3 h. soir.

*De Valenciennes.* — Les jours pairs, soir.

*De Roubaix-Tourcoing.* — Chaque jour, 2 h. soir.

Les timbres-poste, coqueluche des collectionneurs d'à présent, ne sont point encore inventés (ils ne le seront en Angleterre qu'en 1840 et en France en 1849), ni la taxe uniformisée pour tout le territoire national ; les lettres sont taxées en raison de la distance qu'elles ont parcourue ou doivent parcourir.

De Lille à Marseille, une lettre de poids ordinaire doit acquitter une taxe de 24 sols, soit au départ, soit à l'arrivée, car le public a la faculté d'affranchir sa correspondance, à la condition d'aller la remettre au guichet du bureau général.

Le *franco* ou le *port dû* sont indiqués sur l'adresse par des signes cabalistiques qu'y trace la plume d'oie de l'employé.

Le timbre de départ porte simplement le nom du bureau original : LILLE, par exemple ; le timbre d'arrivée, appliqué au revers, est rond, imprimé à l'encre rouge, et porte indication du mois, du quantième et du millésime.





**NAPOLEÓN BONAPARTE,**  
**Consul à vie.**



## ANNEXE.

---

### BONAPARTE A LILLE (1803).

---

Le véritable millésime de la naissance de la Société des Sciences étant 1803, puisque c'est dans le mois de janvier de cette année-là que les « Amis des Sciences et Arts » tinrent leur première séance régulière, ce n'est point commettre un anachronisme que de relater ici le grand événement de l'an XI, qui exerça une influence capitale sur les destinées de la ville de Lille (1).

Nous voulons parler du séjour que le Premier Consul fit à Lille, en messidor.

Comme on le peut inférer de ce qui a été dit dans les premiers chapitres de ce travail, la nouvelle de la visite probable du héros, idole des Français, avait d'avance excité au plus haut degré les esprits et déchainé un enthousiasme exhubérant.

Les espérances patriotiques des Lillois se réalisèrent le 17 messidor. Le général Premier Consul arriva, en compagnie de Madame Bonaparte, et fut reçu avec un cérémonial singulièrement pareil à celui que l'on déployaient naguère en l'honneur des rois de France.

---

(1) Fixation du siège de la préfecture du Nord à Lille.  
Réorganisation du Corps des Canonniers sédentaires.

Pour rendre un compte exact de ces journées fameuses, nous avons pensé ne pouvoir mieux faire que de reproduire un document de l'époque très peu connu : rapport de police ou procès-verbal, c'est en tout cas un récit méticuleux des quatre jours que Bonaparte passa à Lille, les 17, 18, 19 et 20 messidor.

---

## VISITE DU PREMIER CONSUL

A LILLE,

*Les 17, 18, 19 et 20 Messidor, an XI de la République Française.*

---

Le dix-sept messidor, an onze de la République, à quatre heures après midi, des courriers ayant annoncé l'arrivée du Premier Consul comme devant être prochaine, toutes les autorités constituées et les fonctionnaires publics de la Ville, les Tribunaux d'appel et criminel, le Conseil de Préfecture et le Conseil général, les sous-préfets des 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> arrondissemens, et des députations des municipalités de Douay, Valenciennes, et Cambrai se sont rendus hors de la porte de la Barre pour y attendre le Premier Consul : ils se placèrent au bas des glacis à gauche, ayant en avant la garde d'honneur à pied, et en arrière sur le glacis à droite, les canonniers de la garde nationale et le corps des pompiers.

A cinq heures et demie, le Premier Consul arriva à la barrière, environné de sa garde, d'un corps de chasseurs à cheval commandé par le général divisionnaire Vandamme, de la garde d'honneur à cheval composée d'habitans de Lille, laquelle était allée à sa rencontre jusqu'au village de Lomme à une lieue de la ville. Le Premier Consul ayant fait arrêter, le Maire, à la tête du corps municipal, lui présenta les clefs de la ville, en lui adressant le discours suivant :

« GÉNÉRAL PREMIER CONSUL,

» J'ai l'honneur de vous présenter les clefs de la Ville de Lille. Si ses  
» habitans furent assez heureux pour les conserver contre les efforts d'une

- » armée ennemie, ils sont fiers aujourd'hui de vous les offrir sans tache.
- » Ils ne pouvaient les céder qu'à celui dont la gloire et les bienfaits
- » commandent l'admiration et la reconnaissance. »

Le Premier Consul y ayant répondu avec bonté, entra dans la Ville aux acclamations d'un peuple immense qui s'était porté sur son passage et dans les rues adjacentes, depuis la porte jusqu'au Palais qui lui était préparé dans la rue Nationale, où il s'est rendu par les rues de la Barre et des Bonnes Filles.

Les rues décorées de feuillages et de guirlandes de fleurs, un arc de triomphe orné des attributs du génie et de la puissance, les cris mille fois répétés de vive Bonaparte, vive le Premier Consul et les larmes d'attendrissement qui coulaient de tous les yeux à la vue du héros que Lille avait le bonheur de posséder ; tels furent les premiers hommages offerts au Libérateur de la France, au Père des Français.

Une illumination générale à laquelle chacun concourut avec un égal empressement et des promenades vers le Palais où le peuple se porta en foule, terminèrent ce jour tant désiré.

Le dix-huit, dès le matin, le peuple se reporta en foule vers le Palais, d'où la plupart ne désesparèrent qu'après avoir satisfait au besoin pressant que chacun éprouve de voir, d'admirer la personne auguste du Premier Consul ; le nom de Bonaparte était dans toutes les bouches ; ses triomphes et ses bienfaits étaient l'objet de tous les entretiens qui se terminaient universellement par des expressions d'attendrissement et de reconnaissance.

A midi, le Premier Consul a reçu toutes les autorités constituées, les corps militaires et le clergé.

Le Corps municipal ayant été introduit, le Maire présenta au Premier Consul les vins, dont l'offrande au chef de l'État est consacrée par l'usage, et prononça le discours suivant :

#### « CITOYEN PREMIER CONSUL,

» Le Conseil municipal, en vous priant d'agréer le présent des vins dont  
» l'usage est consacré par la plus haute antiquité, a l'honneur de vous  
» présenter en même temps le vœu des habitans de la ville de Lille. Trois  
» mots suffiraient pour peindre tous leurs sentimens : amour, fidélité,  
» reconnaissance.

» Le héros qui ne fixa la victoire que pour donner la paix au monde,  
» est un objet d'admiration pour tous les peuples ; mais il ne saurait être  
» dignement aimé que par celui qui lui confia ses destinées, son bonheur  
» et dont il comble les espérances.

» Si dans les jours de trouble, quelques Français ont pu s'égarer, vos  
» bienfaits les ont tous réunis ; et, désormais, aucun d'eux ne saurait

» devenir infidèle à la Patrie, par ce que Bonaparte sera toujours fidèle à sa gloire.

» Nous n'essayerons pas d'énumérer tous les titres que vous avez acquis à la reconnaissance publique ; mais nous avons besoin d'être témoins de votre administration, pour croire que tant de choses aient pu être conçues et exécutées par un seul homme.

» Les circonstances amenées par la perfidie d'un gouvernement jaloux, vont vous offrir de nouvelles occasions d'opérer de nouveaux prodiges. Nous vous prions de disposer de nos moyens et de nos bras. Nous sommes sans inquiétude sur le succès et la durée de cette guerre, par ce que vos talens et votre fortune ne nous manqueront pas, et que votre sollicitude paternelle y mettra fin dès que vous aurez humilié notre arrogante rivale, et assuré la prospérité de la Grande Nation sur des bases inébranlables.

» Ainsi, citoyen Premier Consul, amour sans borne, fidélité à toute épreuve, reconnaissance éternelle, vous sont voués par la ville de Lille ; par cette Ville fidèle que votre présence vient illustrer, et, peut-être, fixer au rang que lui assignent sa position, son importance et ses relations habituelles avec le reste du Département. »

Le Premier Consul a entendu avec bonté l'expression des sentimens des habitans de Lille, et après avoir exprimé sa satisfaction de l'accueil qu'il recevait en cette Ville, il entretint le Maire sur plusieurs objets d'administration, en l'assurant de l'intérêt qu'il portait à la commune.

Le Corps municipal ayant ensuite été présenté à Madame Bonaparte, lui exprima par l'organe du Maire, les sentimens des habitans de Lille, en ces termes :

« MADAME,

» Faire le charme de la vie d'un héros qui la consacre tout entière à la gloire, au bonheur de la France et au maintien de la paix qu'il a donnée aux nations, c'est mériter et fixer tous les droits à la reconnaissance universelle... Interprète de celle des habitans de cette cité, qu'il est flatteur, qu'il est heureux pour moi d'être admis à vous en présenter l'hommage unanime et sincère ! »

Madame Bonaparte accueillit avec affabilité l'hommage des habitans de Lille, et après en avoir obtenu le témoignage flatteur, le Corps municipal se retira, pénétré des sentimens de la plus tendre et de la plus respectueuse affection.

A six heures, le Premier Consul s'est rendu à cheval au champ de mars où il passa en revue les corps militaires qui se trouvaient dans la place, la partie de la garde d'honneur qui n'était pas de service et les canonniers de



CHASSEUR A CHEVAL EN 1802.



la garde nationale ; il fût ensuite visiter la citadelle, et, à huit heures, il rentra en ville au milieu des acclamations de toute la ville et d'une multitude d'étrangers venus de tous les lieux pour jouir de la présence du chef suprême de la Nation.

Le champ de mars, les promenades voisines et les rues adjacentes offraient au Premier Consul le spectacle de soixante mille hommes et plus dont il pénétrait les âmes des sentimens de la plus tendre affection et de la plus vive reconnaissance.

Madame Bonaparte qui s'était rendue dans un salon bordant le canal situé entre le champ de mars et les promenades publiques, partageait avec son auguste époux, les affections et les vœux de l'universalité des spectateurs.

Au retour de la revue, les chefs des autorités constituées eurent l'honneur de dîner avec le Premier Consul.

A neuf heures du soir, il y eût une illumination générale à laquelle tous les habitans concoururent à l'envie. L'arc de Triomphe érigé à l'entrée de la rue Nationale, auquel correspondait une étoile située à l'extrémité opposée de cette rue, offraient l'un et l'autre, par la variété de leurs feux, un spectacle qui attira dans ces lieux tous les regards.

Un temple de forme octogone, érigé sur la place d'Armes, offrait une illumination non moins agréable par ses feux variés, et des transparens portant des vers à la gloire du Premier Consul, disséminés sur tous les points de la commune, complétaient les illuminations qui ne laissaient rien à désirer.

L'intérieur de ce Temple renfermait une musique guerrière disposée pour procurer l'amuser (sic) de la danse aux habitans qui s'y portèrent en foule.

Vers dix heures, le Premier Consul et Madame Bonaparte se sont rendus à la fête préparée dans la salle des spectacles, que la commune leur avait offerte : à leur arrivée, l'émotion vive de tous les cœurs est marquée, d'abord, par un silence respectueux et, ensuite, par des transports et la demande spontanée de l'air : *où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille !*

Vers onze heures, un aérostat garni d'artifices sortit majestueusement du Temple et après s'être élevé à une hauteur moyenne, il prit sa direction vers le Palais du Premier Consul, dans le voisinage duquel on vit avec une vive satisfaction, l'éclat des artifices qui produisirent le plus bel effet.

Le 19, informé que le Premier Consul recevait les fonctionnaires publics qui n'avaient pas été reçus la veille, et craignant que le suprême magistrat n'allât point à la Monnaie, où la commune se proposait de lui offrir une médaille frappée en commémoration du jour où il honora la Ville de Lille de sa présence, le Maire accompagné d'une députation du Corps municipal s'est rendu au Palais, où ayant été admis chez le Premier Consul,

il lui offrit au nom des habitans cette médaille portant le buste du Premier Consul avec la légende : *Bonaparte, Premier Consul de la République Française, et, au revers, l'inscription : Amour, Fidélité, Reconnaissance,* avec la légende : *la Ville de Lille au Premier Consul,* et l'exergue : *arrêté du Conseil municipal du 19 germinal an XI.*

Le Premier Consul a reçu avec sensibilité cet hommage, et après l'avoir exprimé au Maire, et aux députés du Corps municipal, il les a entretenus sur des objets d'intérêts de la commune.

A cinq heures après-midi, le Premier Consul s'est rendu à la Bourse où était exposée une superbe collection des produits de l'industrie du Département qu'il a paru voir avec autant d'intérêt que de satisfaction, et après avoir entretenu la Chambre de Commerce et plusieurs fabricans, sur les objets qui méritèrent plus particulièrement son attention, il est allé parcourir l'enceinte extérieure des fortifications et l'emplacement des batteries qui foudroyèrent la ville en 1792.

A neuf heures du soir, Madame Bonaparte a reçu les dames de la Ville, au nombre desquelles était Madame Dieudonné, épouse du Préfet du département, Madame Gentil, épouse du Maire de la ville, et Madame Leclaire, épouse du Général de Division, commandant d'armes de la place et arrondissement, lesquelles lui ont été présentées.

Une illumination exécutée avec le même soin que celle du jour précédent, produisit le même effet.

Vers dix heures, le Premier Consul et Madame Bonaparte honorèrent de leur présence la fête que le commerce leur avait offerte dans les salles de la maison commune : les sentimens que produisit leur présence, ont été exprimés par les mêmes témoignages de respect et d'amour que ceux de l'assemblée qui assista la veille à la fête de la commune ; mais la dissémination de cette assemblée dans plusieurs salles n'offrant point à tous ceux qui la composaient, la jouissance de voir encore les augustes personnes vers lesquelles tous les cœurs étaient portés, il s'établit spontanément jusques dans le salon qu'elles occupaient, une marche au moyen de laquelle chacun pût satisfaire au besoin toujours renaissant de les voir.

Le 20, au matin, des bruits se répandirent que le Premier Consul allait visiter Douay et Tournay ; ces bruits livrèrent les habitans à la flatteuse espérance de le posséder encore cette nuit ; mais toujours pressé du besoin de revoir celui qui est l'objet de toutes les affections, le peuple se porta en foule sur les routes de Douay et l'attendait sur son passage, lorsque les canons des bastions de la Madelaine annonça son départ par la porte de ce nom, et livra au regret de n'avoir pu rendre au Premier Consul un dernier hommage, tous ceux qui s'étaient portés sur ce point.

La présence du Premier Consul en cette Ville y a causé les impressions les plus touchantes. L'allégresse n'y fut jamais aussi grande, et il n'est

point d'exemple qu'aucune fête se soit passée avec autant d'ordre. Tel est l'effet de l'affection, du respect et de l'amour filial.

Le Premier Consul, avant son départ, ajouta aux marques de son affection paternelle, celles de son humanité et de sa munificence, en donnant aux hospices une somme de douze mille francs pour être employée en achats de linge, et au Maire une magnifique boîte d'or enrichie de brillans et ornée de son chiffre.

L'espoir de posséder quelques jours encore Madame Bonaparte était pour les habitans de Lille un adoucissement à leurs regrets ; mais le 21 de ce mois a vû disparaître ces espérances.

L'épouse du Premier Consul est partie à dix heures du matin, emportant, comme son auguste époux, la plus tendre affection de l'universalité des habitans.

Archives du Nord. — Série M. (section XXI).  
Portefeuille N° 31 ; cahier en papier.



## ILLUSTRATIONS.

### DÉTAIL ET PROVENANCES.

---

== BECQUET DE MÉGILLE, premier président de la Société des Sciences, d'après une peinture communiquée par M. Becquet de Mégille, de Douai, son petit-fils.

== AGACHE-KUHMANN, président actuel de la Société des Sciences, photographie directe de M. Delphin Petit.

== PORTE DE PARIS, encore encadrée dans les remparts, telle qu'elle était en 1802. D'après une gravure de M. Potié.

== LA GRAND'GARDE, avec les escaliers à palier qu'elle possédait en 1802 et qu'elle conserva pendant les deux tiers du XIX<sup>e</sup> siècle. D'après un dessin colorié, communiqué par M. H. Verly.

== L'ÉGLISE ST-ÉTIENNE EN FEU. D'après un croquis à la sépia exécuté pendant l'incendie par l'architecte François Verly. (Archives départementales).

== LE PALAIS RIHOUR (vue extérieure). D'après une gravure de l'époque, communiquée par M. Quarré-Reybourbon.

== Id. (Vue intérieure). Id.

== LE THÉÂTRE, tel que l'avait construit l'architecte Lequeux en 1785, reproduction du tableau *La Braderie*, de Watteau (musée de Lille). Cliché communiqué par la maison Lefebvre-Ducrocq.

== RUINES DE L'ÉGLISE ST-SAUVEUR ET DE SES ALENTOURS APRÈS LE BOMBARDEMENT, d'après les croquis authentiques de l'architecte François Verly. (Archives départementales). Deux planches.

== LILLE, vue cavalière indiquant le périmètre et la ceinture de remparts de la ville en 1802.

---

NOTA. — Certaines des reproductions jointes à ce travail ont été effectuées par M. Delphin Petit, dont on connaît la grande science de praticien, d'après des documents absolument frustes, circonstance qui explique et justifie la faiblesse de l'impression photographique.

== VUE DE WAZEMMES, derrière la Digue, en 1802. Le moulin à vent gothique qui figure au premier plan, datait du XIV<sup>e</sup> siècle et s'appelait « Le Moulin de la Comtesse Jeanne ». Il appartenait à la famille Petit et a été détruit par un incendie en 1894. Cliché communiqué par M. d'Hespel de Flenques.

== LES RUINES DE L'ÉGLISE ST-ÉTIENNE (vue extérieure). D'après un dessin du même. (Id.).

== Les mêmes ruines (vue intérieure). Id. (Id.).

== LE TEMPLE DE LA RAISON. D'après les pochades à l'aquarelle de l'architecte Fr. Verly, communiquées par M. H. Verly, son petit-neveu. Quatre planches :

1<sup>o</sup> Étude pour la décoration des bas-côtés.

2<sup>o</sup> Id.

3<sup>o</sup> L'autel de la Déesse Raison.

4<sup>o</sup> Toile de fond, montrant, au milieu d'un paysage tourmenté, les attributs de la royauté anéantis par la foudre.

== LE PREMIER CONSUL. D'après une estampe contemporaine communiquée par M. Quarré-Reybourbon.

== PRISON ST-PIERRE. D'après une lithographie communiquée par M. Quarré-Reybourbon.

== MODES DE 1802, hommes et femmes. D'après une estampe en couleur de l'époque, communiquée par M. Quecq d'Henripré.

== TOILETTES D'HOMME, d'après des reproductions de gravures de modes communiquées par M. le Dr Folet.

== VINAIGRETTE. Photographie du spécimen du musée de Lille.

== TOUR STE-CATHERINE, portant la maisonnette du télégraphe aérien avec les derniers vestiges de l'appareil. Cliché de M. de Norguet, communiqué par M. Quecq d'Henripré.

== PROGRAMME d'une soirée et carte d'abonné au Cirque. Reproduction des documents authentiques communiqués par M. Eugène Debièvre.

== ESTAMPE imprimée au revers de ce programme, montrant l'un des exercices annoncés.

== PROGRAMME d'une séance de la Société du Concert. Reproduction d'un document appartenant au Conservatoire, communiqué par M. Pannier.

== LA NOUVELLE-AVENTURE, d'après le tableau de Watteau (musée de Lille). Cliché communiqué par la maison Lefebvre-Ducrocq.

== LE JOURNAL *La Feuille de Lille*. Fac-simile fourni par la maison L. Danel.

== LETTRE MORTUAIRE. Reproduction d'une pièce authentique, communiquée par M. Quarré-Reybourbon.

== DIEUDONNÉ, préfet du Nord. D'après une estampe appartenant à M. H. Verly.

== GENTIL-MUIRON, maire de Lille en 1802. D'après le portrait appartenant à M. Gentil, son arrière-petit-fils.

== LA PLAINE DES MOULINS. D'après un croquis communiqué par M. Duponchelle.

== DENTELLIÈRE travaillant à son carreau. D'après une estampe communiquée par M. Eug. Debièvre.

== UNE VOITURE PUBLIQUE avant la Révolution. D'après une estampe communiquée par M. Béhague.

== VOITURES PUBLIQUES en 1802. Gravure extraite de l'album du *Cortège historique des moyens de transport*.

== NAPOLÉON BONAPARTE, Consul à vie. D'après le buste de Corbet (musée de Lille). Cliché de la maison Lefebvre-Ducrocq.

== COSTUME MILITAIRE. Chasseur à cheval d'après une chromolithographie extraite de l'*Histoire du 19<sup>e</sup> chasseurs à cheval*, de M. le capitaine Lepage.



## TABLE DES MATIÈRES.

---

	PAGES.
LA SOCIÉTÉ DES SCIENCES, 1802-1902.....	1
LA VILLE DE LILLE IL Y A CENT ANS :	
I. — Feuillet du carnet d'un voyageur.....	15
II. — La ville.....	31
III. — Les rues et monuments.....	35
IV. — La politique.....	46
V. — Les mœurs.....	50
VI. — Les divertissements.....	58
VII. — La presse.....	69
VIII. — La loterie nationale.....	79
IX. — L'administration.....	81
X. — Industrie et Commerce.....	89
XI. — Voies et moyens de communication.....	93
ANNEXE. — BONAPARTE A LILLE (1803).....	99
ILLUSTRATIONS. — Détail et provenance.....	106

---





